SPORTS
GAJAN SIVABALASINGHAM, LE PROCHAIN TIGER? C 1

PLEIN AIR
PÊCHER, C'EST AUX QUAIS! B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 19 JUILLET 2000 www.lesoleil.com

Le 20 juillet 1996, Beauport a frôlé la catastrophe!

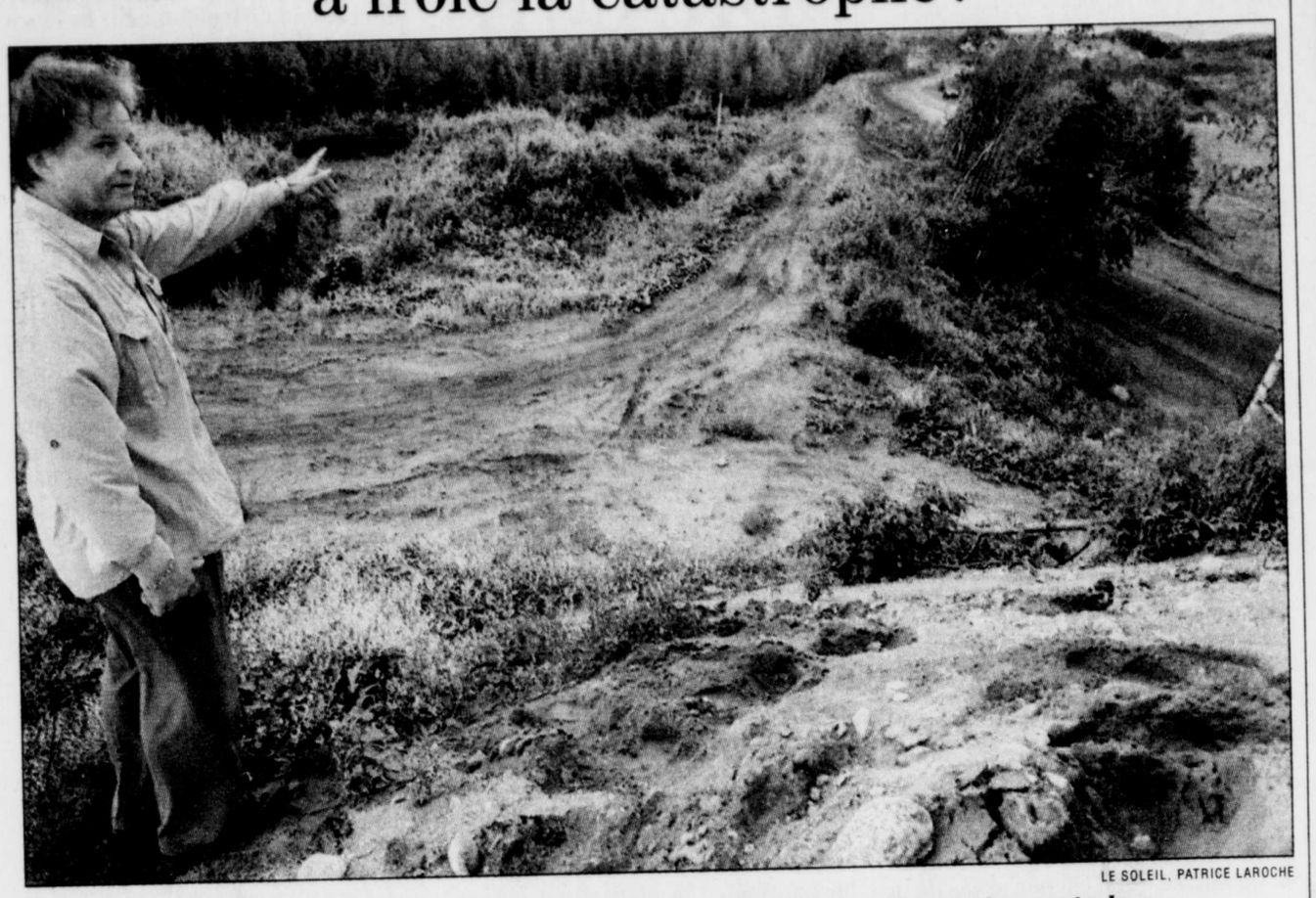

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Beauport était assis sur une bombe durant le déluge du Saguenay. Michel Leclerc montre la digue qui fut construite l'année suivante entre le marécage des Trois-Saults et les sablières.

«Nous étions assis sur une bombe», dit Michel Leclerc

PREMIER DE TROIS

■ QUÉBEC — Une partie de Beauport aurait pu disparaître sous les flots lors du déluge du Saguenay si les pluies abondantes s'étaient déplacées un peu plus au sud dans le parc des Laurentides il y a 4 ans. À cause de brèches qui avaient été pratiquées dans les sablières entourant le marécage du secteur des Trois-Saults.

Qui ne se rappelle de la petite maison blanche? C'était le 20 juillet 1996. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il s'en est fallu de peu pour que Beauport voit aussi maisons et chalets emportés par les flots.

La rivière Montmorency prend sa source dans le parc des Laurentides, à la hauteur de l'Étape. En 1996, il était tombé 122 mm de pluie dans son bassin versant comparativement à 200 mm vers le réservoir Kénogami. Les Grands Feux Loto-Québec ont perdu 1000 chaises lorsque le débit de la chute est passé de 10 mètres cubes à la seconde... à 225, soit 22 fois plus! Même si l'organisation avait installé ses plates-formes un mètre plus haut que de coutume.

«La Montmorency courait de grands risques. À peine 50 ou 100 km plus au sud et on aurait parlé du déluge de Beauport!», rappelle Michel Leclerc, professeur et chercheur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS-EAU), spécialiste de la rivière Montmorency.

À l'époque, il étudiait déjà le secteur Trois-Saults, lequel est quasi encerclé de marécages puis de sablières au sud et à l'ouest. Or leur exploitation en a fait baisser le niveau. Des brèches avaient même été pratiquées vers le marécage, lequel prend l'allure d'une forêt comme une autre à première vue.

«Fortement en crue, la rivière aurait atteint le marécage puis filé à travers les brèches dans la sablière. Et là on ne sait où elle se serait dirigée car le niveau de la sablière est inférieur à la rivière. Le sable ne résiste pas au torrent. On appelle ça, une érosion régressive. Elle s'est faite sur 3 km sur la rivière Ha-Ha. La Montmorency aurait-elle rejoint son ancien lit, la rivière Beauport?», s'inquiète M. Leclerc.

«C'était une bombe. J'ai fait des consultations à l'époque. Je n'osais pas en parler. La rivière Ha-Ha au Saguenay, (le désastre de La Baie), était

Voir BOMBE en A 2 ➤

Robert Fleury
RFleury@lesoleil.com

LE DÉLUGE 4 ANS APRÈS

AUTRE TEXTE
❑ **Pas de budget** Page A 4

Drame en Alberta

Une jeune Québécoise survit à un accident à Pine Lake, ses trois amis perdent la vie

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

■ SAINT-ANSELME — Il pleuvait des larmes sur le village de Saint-Anselme hier, alors que les habitants de la municipalité parlaient à voix basse de l'accident automobile, survenu lundi en Alberta et qui a fauché la vie de trois des leurs.

Lydia Morin

Mélissa Dion

Éric Roberge, 21 ans, de Saint-Henri, Yvon «Bouffe» Bouffard, 25 ans, de Sainte-Claire, Mélissa Dion, 17 ans, de Saint-Anselme, et Lydia Morin, 19 ans, aussi de Saint-Anselme, étaient tous à bord d'une automobile lorsque celle-ci a heurté un camion lourd, à l'intersection de la route 42 et de la route 21, près de Pine Lake.

Le conducteur n'aurait pas vu le camion qui s'approchait et aurait fait un arrêt trop court, rapportent les autorités.

La violente collision a été fatale pour trois des jeunes. Seule Lydia Morin a «miraculeusement» survécu à l'accident, racontaient hier ses parents et sa sœur, en regardant des photos de cette dernière et de sa cousine et meilleure amie, Mélissa.

Les deux jeunes femmes avaient quitté leurs familles pour l'été. Elles perfectionnaient leur anglais en travaillant dans un hôtel d'Edmonton. Il ne restait qu'une petite semaine de vacances et deux de travail à leur périple. «On devait aller les chercher à l'aéroport de

Voir DRAME en A 2 ➤

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Les parents de Lydia Morin, seule survivante de l'accident de Pine Lake, ont installé ce arrangement floral sur leur table et ils parlaient avec beaucoup d'émotions de l'amitié qui unissait leur fille de 19 ans (à gauche) à sa cousine Mélissa Dion (à droite), 17 ans, décédée lundi en Alberta.

Catastrophe écologique

AP

Quatre millions de litres de pétrole brut se sont échappés depuis dimanche d'un oléoduc de Petrobras, au Brésil, et ont envahi le fleuve Iguaçu. C'est une des pires catastrophes écologiques à toucher le Brésil. Le pétrole qui s'échappe encore de l'oléoduc risque d'atteindre, 600 km plus loin, les fameuses chutes d'Iguaçu, à la frontière entre le Paraguay et l'Argentine. Détails en page A 12.

Carnaval Nabisco

Le nouveau commanditaire

DAPHNÉ BÉDARD
Le Soleil

Nabisco prendrait la place de Kellogg's

QUÉBEC — L'organisation du Carnaval de Québec aurait déniché la compagnie américaine Nabisco comme commanditaire principal du 47e Carnaval. Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, Nabisco, qui produit, entre autres, les biscuits Christie, prendrait ainsi la place de Kellogg's, qui arrivait au terme de son contrat publicitaire de trois ans.

En mai, le marchand de céréales se retirait du financement de l'activité hivernale après avoir soulevé une controverse relativement à un concours de dessin qui dérogeait à la réglementation québécoise sur la commandite destinée aux enfants.

L'organisation du Carnaval de Québec avait usé de prudence dans cette histoire en retirant toutes les gra-

Voir NABISCO en A 2 ➤

ACHAT DU CANADIEN

Risqué mais payant

Aubut croit que la valeur du club pourrait doubler en 2004

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Acquérir le Canadien de Montréal est un pari audacieux, mais pourrait rapporter gros en 2004, si la Ligue nationale de hockey règle ses problèmes. «Ça pourrait valoir le double», a soutenu, hier, l'ancien président des Nordiques de Québec.

Marcel Aubut croit que l'acquisition du Canadien de Montréal «est un gam-

Voir AUBUT en A 2 ➤

LA MÉTÉO

Maximum 22, minimum 11

Passages nuageux. Demain: ennuagement. Détails **page C 7.**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, Nº 198
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
MERCREDI
6 27657 00073 5

RÉFLEXION

Dans notre civilisation, les hommes ont peur de ne pas être assez mâles, alors que les femmes espèrent devenir autre chose que de simples femmes.

Theodore Reik

C'ÉTAIT HIER

1990 — La presque totalité des 4500 policiers de la Sûreté du Québec sont mobilisés relativement à la crise d'Oka. — Blâmé par la commission qu'il a créée pour faire enquête sur les agressions sexuelles de prêtres et de religieux contre des enfants de Terre-Neuve, l'archevêque de Saint-Jean, Mgr Alphonse Penney, remet sa démission au pape Jean-Paul II.

1989 — On annonce que Montréal aura une concession dans la Ligue internationale de football.

1976 — Aux Jeux de Montréal, la Roumaine Nadia Comaneci obtient une note parfaite de dix aux barres asymétriques.

1974 — Mgr Makarios, président de la République cypriote, chassé par un putsch, arrive à New York afin de solliciter le soutien des Nations unies.

1969 — Le ministre des Finances du Québec, Paul Dozois, démissionne.

1968 — Début d'une grève de 24 000 employés des Postes canadiennes.

1966 — Près de 32 000 employés d'hôpitaux du Québec déclenchent la grève.

1962 — Le gouvernement de Lima est renversé par un putsch: les États-Unis suspendent leur aide militaire au Pérou.

1945 — Six explosions dans le port d'Halifax font au moins 12 victimes et causent de grands dommages.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 6
Le Québec et le Canada ..... 7 à 11
Le Monde 12
Opinions 13
Questions d'argent ..... 14 à 19
Bourses ..... 16 à 18

CAHIER B

Magazine 1
Arts et spectacles ..... 2 à 8
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées ..... 5 à 7
Décès ..... 7 et 8

CAHIER C SPORTS

Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 18

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

BOMBE
Une digue

Suite de la Une

la preuve que c'était possible», dit-il.

Alertée, la municipalité a érigé, dès 1997, une digue en demi-cercle pour contenir le marécage à la hauteur d'une crue du Saguenay, soit 160 mètres au-dessus du niveau de la mer.

«Si elle était passée par ces brèches, cela aurait fait la même chose que lorsque le lac Ha-Ha s'est vidé», indique le prof d'INRS-EAU.

Il faut avoir vu le petit rang Saint-Jean ou le quartier Grande-Baie à Ville de la Baie pour comprendre comment une rivière en furie qui envahit des terres sablonneuses emporte tout sur son passage, la nature du terrain n'offrant aucune résistance.

«Si l'eau était montée de plus de 10 mètres, elle aurait pu emprunter la rue de la Sérénité et retrouvé son ancien lit à travers Beauport, court-circuitant la chute Montmorency», indique-t-il. On n'ose imaginer le reste!

L'ironie veut que M. Leclerc habite lui-même un domaine magnifique aux Trois-Saults. Sa maison surplombe la rivière mais il n'est pas à proprement parler en zone inondable, le plancher du sous-sol de sa demeure étant au niveau limite d'une crue du Saguenay.

Sans être alarmiste, il ne voudrait pas qu'on minimise non plus les risques d'inondations. Car il y a déjà eu des crues catastrophiques. Le 3 novembre 1963. Une crue semblable à celle du Saguenay. Mais il n'y avait pas encore d'habitations. Et la sablière était à un niveau plus élevé.

«Si tu as une chance aux 25 ans qu'un événement se produise, ça devient une certitude probable. Cela signifie que tu es absolument sûr qu'un jour, une crue va atteindre le marécage, mais tu ne sais pas quand. Pourtant des précipitations de type Saguenay, il en tombe aux 15 ou 20 ans. Sauf que selon l'endroit où elles tombent, on n'en parle pas si ça ne fait pas de dégâts», dit-il. Et on oublie.

Dans son rapport d'études, le prof recommande de consolider la digue, de rehausser quelques rues ainsi que le niveau des bassins de la prise d'eau de Beauport, de protéger sa porte arrière même car elle risquerait de se retrouver sous un mètre d'eau!

Pour lui, on ne devrait jamais construire en zone inondable. Beauport pourrait transformer certains secteurs fragiles en parc linéaire accessible au public avec piste cyclable et tout.

IL PARLE DE CULTURE DU RISQUE

«Le pire, c'est l'oubli. Ce n'est pas pour demain, donc tu remets au lendemain. Jusqu'à ce que l'urgence se produise. Il est alors trop tard. Je ne suis pas sûr qu'on tire leçon des catastrophes à moins que les médias ne maintiennent la pression sur les autorités», dit-il.

AUBUT
Futur

Suite de la Une

bling». D'un côté, il voit difficilement comment les futurs propriétaires du Centre Molson et du Canadien pourraient à court terme obtenir un retour sur l'investissement. De l'autre, il estime que l'investissement peut être intéressant «pour un visionnaire qui pense que le hockey va reprendre sa rationnelle.»

«En 2004, il y a le renouvellement de la convention entre l'Association des joueurs et la ligue. Si le renouvellement est avantageux, ça pourrait valoir le double», a dit Me Aubut.

Par renouvellement avantageux, il entend: l'instauration d'un plafond salarial, compensé par un programme de participation aux revenus ou aux bénéfices pour les joueurs. Un programme qui pourrait selon lui s'inspirer de ce qui se passe au basketball.

«Il va falloir qu'il se passe quelque chose, sinon il va y avoir un gros problème. Il y a déjà beaucoup de problèmes», soutient l'ancien patron des Nordiques.

Lorsqu'on lui demande s'il pourrait être intéressé à faire partie d'un groupe qui acquerrait le Canadien de Montréal, il répond:«Pas pour le moment». Il précise qu'il ne faut jamais fermer de porte, même à un investissement hockey aux États-Unis.

L'avocat ne veut pas s'avancer sur la valeur combinée du Canadien de Montréal et du Centre Molson. Les analystes ne s'entendent pas sur le prix de l'ensemble. Certains estiment qu'il vaut au-delà de 450 millions $ CAN. D'autres font valoir qu'une équipe qui ne peut être déplacée ou encore un amphithéâtre sans équipe, ne peut avoir cette valeur.

«Ça vaut le prix que quelqu'un est prêt à payer», dit simplement Aubut. Il précise que le marché d'ici est différent de celui des grandes villes américaines parce que leur taille offre certaines garanties de revenus pour le bâtiment, ce qui n'est pas le cas de la métropole. Mais il soutient aussi que la Ligue nationale de hockey ne laissera jamais tomber l'équipe de Montréal, «La Mecque du hockey».

Marcel Aubut ne serait pas surpris de voir se pointer un acheteur américain. «C'est 40% de moins. Il y en a qui rêvent à ça. Pour des gars de New York ou Boston, ce n'est pas tellement loin», dit-il en faisant allusion au taux de change.

La société Molson a mandaté deux firmes pour trouver et analyser d'éventuelles offres pour le Canadien et le Centre Molson: Morgan Stanley Dean Witter aux États-Unis et BMO Nesbitt Burns au Canada.

Lors d'un premier appel d'offres pour le Centre Molson, deux groupes avaient indiqué être intéressés à faire une offre pour l'amphithéâtre et le club de hockey. L'un était québécois, l'autre américain.

Le Canadien de Montréal n'a pas voulu donner hier de nouveaux détails sur le processus de vente. «On me dit que ça va bien. Et on espère toujours que la vente sera complétée avant la fin de l'année. C'est tout ce que je peux dire», a dit le vice-président marketing et ventes, Pierre Ladouceur.

NABISCO
Kellogg's

Suite de la Une

cieusetés de Kellogg's à la Place de la Famille. À la veille du 46e Carnaval, l'Office de protection du consommateur (OPC) avait même invité Kellogg's à une certaine réserve dans la sollicitation commerciale auprès des enfants.

Lors du retrait de Kellogg's, le directeur général du Carnaval, Luc Fournier, avait confié au SOLEIL qu'une participation accrue des autres commanditaires déjà présents pourrait combler le trou béant laissé par la compagnie. Les commanditaires majeurs du Carnaval l'an dernier étaient Desjardins, Métro Gagnon, Hydro-Québec, Loto-Québec et Via Rail. Une trentaine d'autres fournissaient des contributions mineures.

Il est impossible de connaître le montant exact que fournissait Kellogg's en commandite, en raison d'une entente de confidentialité qui a toujours fait partie du contrat. Mais, elle pourrait avoir atteint un million $ par année, puisque le dernier budget du Carnaval a été de 5,8 millions $ et que la contribution totale des 35 commanditaires en constituait environ le tiers.

L'organisation du Carnaval de Québec confirmait au SOLEIL, hier, qu'elle était en pourparlers avec des partenaires majeurs.

DRAME
Amis

Suite de la Une

Dorval le 5 août. J'ai reçu une carte de fête aujourd'hui (hier) dans laquelle elles me disaient qu'il ne restait plus que trois semaines», témoignait Lucie Morin, la mère de la survivante.

Deux bons amis des cousines, Éric Roberge et Yvon Bouffard, étaient allés les rejoindre dimanche soir pour une semaine d'exploration de l'Ouest canadien. Les quatre compagnons se rendaient à Pine Lake pour voir les dégâts causés par la tempête lorsque la tragédie est survenue lundi, vers 11 h 30.

«Un agent de la Sûreté du Québec est venu nous apprendre que notre fille était blessée et que les trois autres avaient péri. On était tellement nerveux, le policier ne savait pas dans quel état était Lydia. Un peu plus tard, elle nous a appelé pour nous dire qu'elle était à l'hôpital, mais elle ne savait pas où étaient les trois autres», raconte tristement le papa de Lydia, Marial Morin. Il a eu la lourde tâche de lui apprendre la disparition de ses trois amis.

Malgré le soulagement de savoir leur fille bien en vie, le cœur des Morin ne se console pas de la mort de leur parente, Mélissa Dion. «On se sent presque coupables. C'est un miracle que Lydia soit vivante, mais Mélissa, ma cousine, est partie», sanglotait Nancy Morin, la sœur de Lydia, hier après-midi. Les trois jeunes femmes étudiaient ensemble au cégep Lévis-Lauzon en administration.

Au restaurant Normandin du boulevard Bégin de Saint-Anselme, où ont travaillé Éric Roberge et Lydia Morin et où Yvon Bouffard «faisait partie des meubles», au dire d'une employée, le chagrin planait.

Les amis des quatre jeunes s'y sont rassemblés hier après-midi pour se consoler et pour organiser une cérémonie en l'honneur de leurs copains disparus.

La mère de Lydia Morin partira peut-être dans les jours qui suivent pour Edmonton, où sa fille, hors de danger, est soignée. Une amie de la famille, qui hébergeait les deux jeunes femmes pour l'été, est déjà aux côtés de la survivante.

Même si les circonstances de l'accident de Pine Lake semblent claires, la Gendarmerie royale canadienne, continue l'enquête pour établir les faits exacts. «Chaque année, il y a deux ou trois accidents mortels sur la même route. Il n'y a pas beaucoup de circulation et parfois, les gens ne font pas attention», commentait hier l'agent Robert Dunnett, de la GRC.

ACCIDENT DE PRESCOTT

Hier, la police ontarienne cherchait elle aussi à comprendre les circonstances d'un accident qui a fait cinq morts, tous des Québécois, à Prescott en Ontario.

La fourgonnette de covoiturage, qui comptait 15 places et 15 personnes à bord, s'est renversée sur l'autoroute lundi, pour des raisons encore obscures, alors qu'elle faisait le trajet Toronto-Montréal. Le véhicule a fait plusieurs tonneaux sur la route 401 avant de s'immobiliser.

Les victimes de l'accident provenaient pour la plupart de la grande région de Montréal. On connaît pour l'instant l'identité de trois victimes, soit Stacey Azzoparde, âgée de 10 ans, Trinidad Garcia, 69 ans, toutes deux de Montréal et Bablienal Patel, 69 ans, de Ville Saint-Laurent. L'identité des deux hommes qui sont morts à la suite de cet accident n'est pas encore connue.

PC

C'est dans cette voiture que prenaient place les jeunes.

Le jet-set a adopté un nouveau passe-temps.

P.D.S.F. de 40 000 $*

Entre deux envolées, votre coupé sport de grand luxe vous propulsera au septième ciel : moteur de 260 chevaux • boîte séquentielle SportShift à cinq rapports • suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues • assistance de la stabilité du véhicule (VSA) • système de traction asservie (TCS) • sièges avant chauffants en cuir • toit ouvrant électrique • chaîne sonore Bose® avec changeur à six CD • assistance routière 24 heures sur 24 • Composez le 1 888 9-ACURA-9 ou visitez le www.acura.ca pour plus de détails.

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*P.D.S.F. de la CL Type S 2001. Transport et préparation (850 $), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Pour plus de détails, consultez un concessionnaire Acura. ®Bose est une marque déposée de Bose Corporation.

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

Forfait réunion
GOUVERNEUR
HÔTEL
PLACE DUPUIS MONTRÉAL
Pour les affaires, «Mon hôtel à Montréal»
1 888 910-1111
1460533
Forfait week-end

PASPÉBIAC

Tous unis dans la prière

Mgr Dumais n'appuie pas les paroissiens

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ PASPÉBIAC — Le désarroi est grand auprès de certains citoyens de la paroisse Notre-Dame de Paspébiac, à la suite de la décision de l'évêque de Gaspé, Raymond Dumais, de suspendre les services pastoraux à compter du lundi 24 juillet. Des comités de prière se rendent régulièrement dans le temple pour se recueillir afin que les parties se rapprochent.

Les parties se composent de l'évêque, des curés Jean-François Petitpas et Chester Cotton d'une part, et des marguilliers d'autre part, qui veulent continuer d'être présents lorsque les prêtres ont accès à la voûte de la paroisse.

Mgr Dumais n'est pas d'accord et il a écrit aux paroissiens vendredi pour dire qu'ils devront recourir pour une période indéterminée aux autres lieux de culte du secteur pour les mariages, funérailles, baptêmes ou messes.

L'évêque invoque la démission du curé Petitpas, et le manque de personnel qui en découle, de même que le climat de non-confiance qui règne dans la paroisse pour justifier sa décision. Il a révoqué le président de la fabrique et la vice-présidence, Jean-Marie Castilloux et Simone Loiselle, en juin.

Ces derniers sont demeurés marguilliers, parce que seuls les paroissiens peuvent changer le conseil de fabrique. Les six marguilliers veulent éviter la répétition d'un style passé de gestion qui a été dénoncé par plusieurs paroissiens.

LES BINGOS

Si les citoyens de Notre-Dame de Paspébiac ont de la difficulté à oublier le passé administratif de leur paroisse, c'est peut-être parce qu'ils paient encore aujourd'hui, par l'entremise des bingos, pour rembourser le manque à gagner de plus de 221 000 $ découvert enavril 1997.

Au dernier bilan, effectué le printemps dernier, il restait 68 000 $ à rembourser au solde de ce trou financier, et il reste près de 60 000 $ aujourd'hui. Chaque semaine, le solde baisse, quand les bingos paroissiaux rapportent.

Selon l'évêque de Gaspé, le manque à gagner de 1997, qu'il évalue, lui, à 150 000 $, avait préalablement servi à payer le montant résiduel de la reconstruction de l'église, incendiée en 1957 et rebâtie pour 1960.

«Le curé Adrien Dionne (en fonction pendant 25 ans jusqu'à 1996) disait que les quêtes n'étaient pas suffisantes pour régler la dette (de reconstruction) de l'église. C'est pour ça qu'il a puisé dans le fonds des vieux», expliquait Mgr Dumais dimanche.

Ce «fonds des vieux» était constitué de deniers que des citoyens âgés confiaient au curé pour qu'ils soient restitués à la famille à leur mort, afin de payer les funérailles. Il était convenu que l'intérêt servait à l'église.

Les marguilliers, tous nommés en 1996 ou après, refusent d'accorder des entrevues individuellement. Ils ne parlent qu'en groupe, et avec modération. «Les gens oublient difficilement la façon avec laquelle la paroisse a été gérée dans le passé».

Les marguilliers sont également blessés par l'utilisation fréquente des mots «manque de confiance» dans la lettre de monseigneur Dumais. Ils ont l'impression qu'il veut punir les paroissiens qui les appuient. «Les paroissiens de Notre-Dame de Paspébiac ont témoigné beaucoup de confiance en l'Église le printemps dernier en donnant plus de 8000 $ pour la quête de l'évêque. C'était 85 % de l'objectif. C'est très bien pour une paroisse qui a vécu le manque à gagner de 221 000 $, et qui le rembourse», disent-ils.

Le curé Jean-François Petitpas leur rappelle toutefois que lui et son collègue Chester Cotton n'ont pas d'ambition particulière pour s'intéresser à l'administration.

Il verrait d'un bon œil que les marguilliers lui fassent confiance, puisqu'il n'était pas à Paspébiac quand les événements de 1996 et 1997 sont survenus.

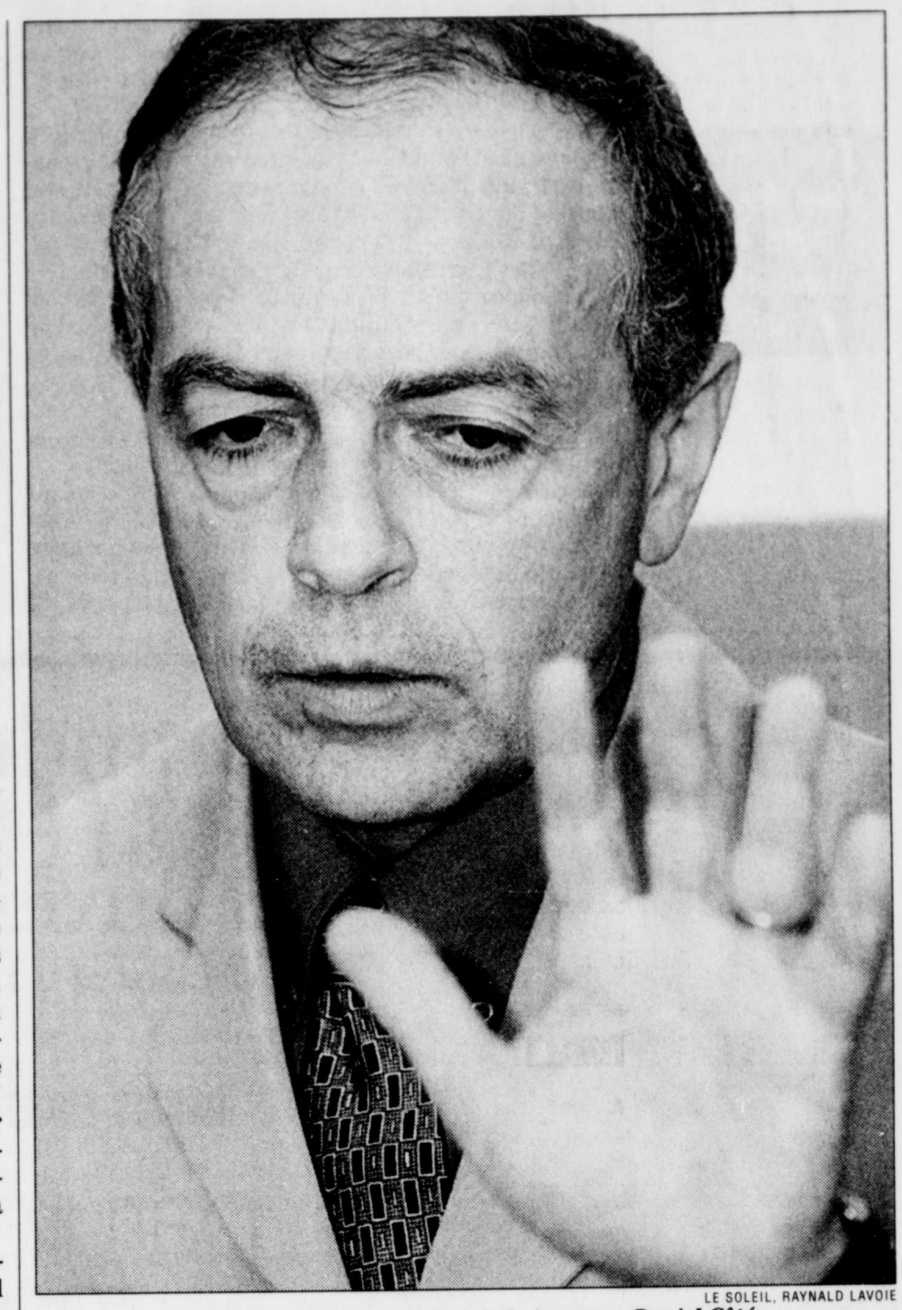

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
Le Directeur de la protection de la jeunesse, Daniel Côté.

INFANTICIDE À SAINTE-FOY

La DPJ ne se reproche rien

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — La petite Ariane Fortier, quatre ans, trouvée morte dans la résidence familiale de Sainte-Foy, lundi, avait fait l'objet d'un signalement récent à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Cependant, elle n'avait jamais été victime de mauvais traitements.

Rien ne laissait croire que la vie de la petite était en danger avec sa mère ou son père, indiquait hier le Directeur de la protection de la jeunesse de Québec, Daniel Côté.

Lundi soir, le père, Yvon Fortier, a retrouvé son enfant morte en revenant d'un voyage de pêche de quelques jours. Le corps ne présentait aucune marque de violence.

La mère gisait quant à elle dans la baignoire, entourée de bouteilles de médicaments qu'elle avait absorbés.

Inconsciente, mais toujours vivante, elle a été conduite au CHUL, où elle se trouvait encore dans un état critique, mais stable, hier.

Si elle s'en sort, la femme de 45 ans sera fort probablement accusée de meurtre.

L'autopsie de l'enfant sera réalisée aujourd'hui à Montréal, mais les résultats préliminaires ne seront pas divulgués avant que les policiers n'aient rencontré la mère.

DPJ ET CLSC

C'est à la fin mai que la DPJ a reçu un signalement pour Ariane. La situation a été jugée suffisamment sérieuse pour le retenir. L'intervention a débuté dans les premiers jours de juin, de concert avec le CLSC des Hautes-Marées, qui aidait les parents depuis plusieurs mois.

En aucun moment, a précisé Daniel Côté, il n'a été question de mauvais traitements physiques. Les parents d'Ariane vivaient de grandes difficultés, et collaboraient avec les intervenants.

Le couple avait des problèmes conjugaux qui avaient même entraîné l'intervention de la police à trois reprises à la suite de plaintes.du voisinage. Ces interventions n'ont donné lieu à aucune accusation.

Pour la DPJ, tant la mère que le père étaient aptes à assurer la sécurité d'Ariane. La maman avait même fait part de ses projets d'avenir pour la petite aux travailleurs sociaux.

Pour qu'un enfant soit retiré de la garde de ses parents, il faut qu'il y ait menace à sa sécurité, précisait la responsable du service d'évaluation de la DPJ, Esther Després.

«Ces gens-là demandaient de l'aide, ils reconnaissaient leurs difficultés», souligne pour sa part M. Côté.

La DPJ de Québec intervient auprès d'environ 2500 enfants chaque année. La moitié de ces interventions se déroulent en milieu familial. «Ça n'a rien d'exceptionnel. Ce qui est exceptionnel, c'est le tour dramatique que ça a pris hier. Ça traduit une fois de plus la complexité des situations dans lesquelles on a à intervenir», note M. Côté.

«Je suis persuadé qu'on a pris les bonnes décisions en regard des informations dont on disposait.».

«Combien la DPJ, de par son travail, a-t-elle évité de situations comme ça?» demande Esther Després.

La directrice du CLSC des Hautes-Marées, Renée Lamontagne, parle pour sa part de l'importance d'agir en amont, avant qu'une situation ne se détériore, d'où l'importance de demander de l'aide.

Le CLSC est également là pour aider les proches après un traumatisme, à la condition qu'ils en fassent la demande, précise-t-elle.

Chaos sur le boulevard Sainte-Anne

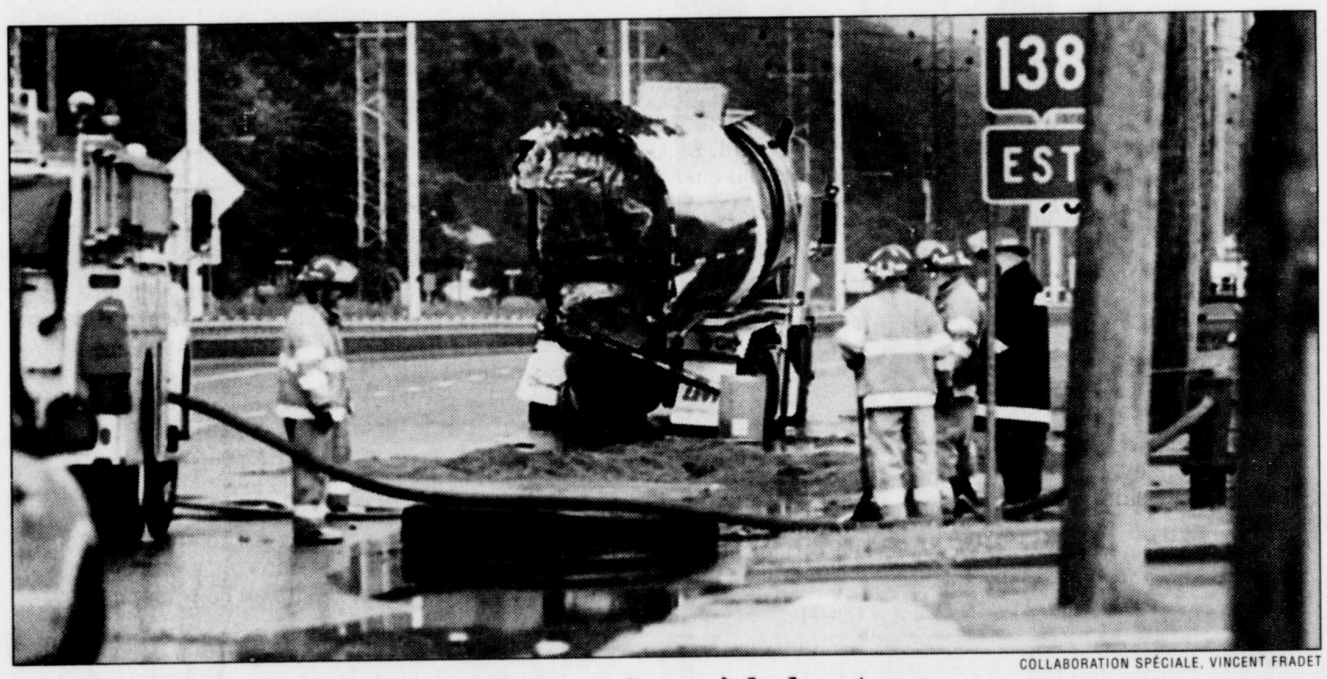

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

La fermeture du boulevard Sainte-Anne à la hauteur de Boischatel pendant plusieurs heures a occasionné d'importants ralentissements de circulation dans ce secteur, hier. La fermeture est intervenue tôt le matin, à la suite d'un violent accident entre deux camions. Un camion-citerne de la compagnie Lévy Transport a alors laissé échapper 4000 des 25 000 litres de sulfate ferrique qu'il transportait vers Baie-Comeau. Ce produit est utilisé dans la filtration de l'eau. En quantités importantes, il peut être dommageable à l'environnement, mais la quantité renversée hier n'aura pas de conséquences, assurait hier le responsable du bureau régional d'Urgence environnement, Carol Drouin. Malgré tout, il fallait le récupérer, ce qui a pris plusieurs heures. La route a été rouverte vers 14 h. La circulation avait été détournée par les petites voies parallèles. Un seul des camionneurs, qui transportait du gravier, a subi des blessures légères. C.S.

LE MINISTRE FÉDÉRAL DES PÊCHES À GASPÉ

Les Patriotes espèrent

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

GASPÉ — Le ministre de Pêches et Océans Canada, Herb Dhaliwal, s'est arrêté hier à Gaspé et Rivière-au-Renard dans le cadre d'une tournée d'une dizaine de jours dans les régions maritimes. Au cours de sa visite, il a notamment rencontré l'Action des Patriotes gaspésiens, qui avait plusieurs demandes à lui adresser.

Les sujets au menu : la pêche au crabe mousseux, les rejets en mer des captures accidentelles, le transfert à Gaspé du bureau de Pêches et Océans de Québec ainsi que la mise en disponibilité d'un brise-glace au quai de Sandy Beach.

C'est avec de nombreux «on va étudier la question» que le ministre Dhaliwal a résumé sa rencontre avec les Patriotes gaspésiens en début de soirée. « Je suis d'accord sur beaucoup de choses qui ont été proposées », a-t-il cependant lâché. Le transfert d'un brise-glace d'Halifax à Gaspé a d'ailleurs été cité en exemple.

Qualifiée de courtoise, la rencontre en fut plutôt une de routine. «En tant que ministre fédéral, je suis responsable, alors je dois rencontrer les gens qui veulent être entendus. Je suis accessible, et que je pense que je dois les écouter », a mentionné Herb Dhaliwal.

Les Patriotes ont été clairs à leur sortie : aucune garantie n'a été donnée par le responsable de Pêches et Océans. Le déménagement de certains services en matière de pêches, l'un des points défendus par le mouvement dans son plan de développement, semble avoir plu à Dhaliwal. « Il pense qu'il y aurait possibilité de décentraliser certains services », a dit le porte-parole Gaston Langlais. Les Patriotes devaient, hier soir, s'entretenir avec Martin Cauchon, qu'ils estiment être le leader des rencontres à venir avec quelques ministres.

ANNONCES

Herb Dhaliwal a annoncé, à Rivière-au-Renard, des investissements de plus de 5 millions $ dans l'amélioration des infrastructures portuaires de la Gaspésie.

Le chantier majeur sera celui de Rivière-au-Renard, avec la réfection du quai principal dès l'automne.

Paspébiac, Saint-Godefroi et Port-Daniel sont quelques-uns des autres sites qui bénéficieront de l'enveloppe.

Météo-à-la-carte* 1 900 565-4000
* Frais de 0,95 $ la minute
Beau temps, mauvais temps, toujours présent
Environnement Canada Environment Canada
1477069

MANIFESTATION À CHARLESBOURG

Les camionneurs réclament leur clause de protection

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

La loi 89 a libéralisé le monde du transport en vrac

QUÉBEC — Une trentaine de camionneurs artisans ont manifesté, hier, sur un chantier de construction sur l'avenue De Gaulle et la 79e Rue à Charlesbourg. Une injonction les a cependant forcés à quitter les lieux en fin d'avant-midi.

Les transporteurs en vrac de la section Chauveau-Québec contestaient ainsi l'utilisation par le contracteur Charles-August Fortier inc. d'autres camionneurs qu'eux pour son transport. « Nous voulions revendiquer nos droits avec la Ville de Charlesbourg », a expliqué Jean Pelletier, le porte-parole du groupe. Les camionneurs artisans bénéficiaient en effet d'une clause dans les contrats octroyés par la Ville qui stipulait que « lorsque le contracteur a besoin de ressources supplémentaires pour le transport en vrac, il doit faire appel au sous-poste Chauveau-Québec », a admis Richard Sévigny, responsable des communications à Charlesbourg.

Cependant, les récentes modifications législatives entourant le transport en vrac sont venues brouiller les cartes. La loi 89 adoptée en décembre a eu pour effet de déréglementer les transport en vrac. Le gouvernement a aussi éliminé les prix fixes. Cette libre concurrence des prix a évidemment donné le goût aux contracteurs de faire affaires avec les transporteurs demandant moins cher pour leurs services. « Il (Fortier) engage des pirates, non membres de l'association, qui chargent moins », a dénoncé M. Pelletier.

« La Ville de Charlesbourg ne veut pas nous appuyer », a poursuivi le camionneur. En effet, la municipalité ne veut pas entrer dans le débat. « La Ville est prise entre l'arbre et l'écorce », a confié Richard Sévigny. Il invoque la « zone grise d'interprétation entre les deux lois » pour expliquer l'inertie de l'administration municipale.

Cette deuxième loi, c'est en fait le projet de loi 71 qui a pour objet de donner le pouvoir aux municipalités de protéger les camionneurs artisans. Or, cette loi n'est pas encore adoptée. La Ville de Charlesbourg attend donc que le gouvernement clarifie la situation avant d'intervenir, a affirmé M. Sévigny.

Au ministère des Transports, on ne veut pas non plus s'en mêler avant l'adoption du projet de loi. « Le projet de loi 71 n'est pas en vigueur, a plaidé Geneviève Masse, attachée politique. Il devrait être adopté d'ici quelques semaines. »

Mme Masse a admis que la question était débattue dans les milieux juridiques et a avancé que le projet de loi veut « clarifier l'état du droit ».

C'est aussi l'avis de Me Annick Poirier, du cabinet montréalais André J. Noreau et Associés, qui représente l'entrepreneur Charles-August Fortier inc. « Il est prématuré de se prononcer, a commencé l'avocate. Mais le litige devra peut-être se régler devant les tribunaux. »

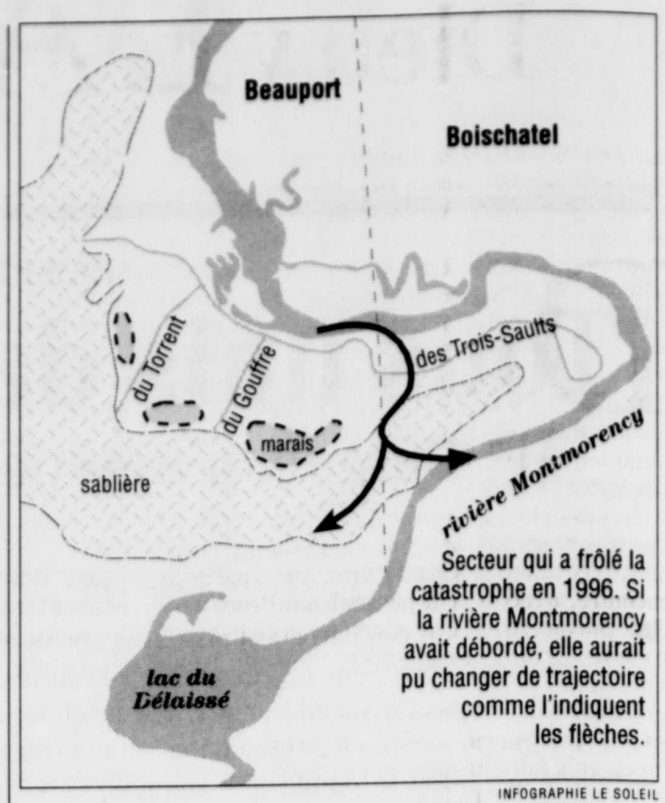

Secteur qui a frôlé la catastrophe en 1996. Si la rivière Montmorency avait débordé, elle aurait pu changer de trajectoire comme l'indiquent les flèches.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

DÉSASTRE ÉVITÉ À BEAUPORT

Pas de budget pour consolider la digue

ROBERT FLEURY
Le Soleil

BEAUPORT — La Ville de Beauport a colmaté les brèches de la sablière pour éviter un désastre du Saguenay, aux Trois-Saults, il y a trois ans. Mais la digue semble fragile, vite faite. Une visite des sablières se révèle plus inquiétante que convaincante. La digue est étroite, à peine plus large qu'une piste cyclable, sans végétation pour empêcher l'érosion. Le matériel utilisé se ravine facilement même si les pluies de l'été n'ont rien d'un déluge.

De même, les abords de la sablière laissent à désirer. Leur dénivelé est assez prononcé. Les exploitants devaient accumuler du matériel pour consolider la digue mais les travaux n'ont visiblement pas été complétés et il n'y a pas de végétaux pour solidifier le tout.

Un exploitant a même passé un tuyau de drainage sous la nappe phréatique du marécage pour pouvoir extraire plus de sable ! Autour du tuyau, ça se ravine. Une bombe en puissance si l'eau se creusait un chenal autour du tuyau, une façon de faire pour le moins discutable.

« Quand nous avons eu ce constat en main (l'étude préliminaire de Michel Leclerc), il fallait réagir promptement. On a installé une digue immédiatement », rappelle Michel Rosa des Services techniques.

Car il était évident que l'eau se serait engouffrée par les brèches, dans la sablière. « Je crois qu'elle serait sortie vers le lac du Délaissé et qu'elle aurait rejoint la rivière Montmorency à travers la sablière. L'eau se serait accumulée dans l'ancien marécage derrière l'église Sainte-Thérèse », dit-il, ce qui aurait limité les dommages.

De son côté, le chercheur Michel Leclerc craint plutôt que le sable charrié par le torrent n'ait colmaté le cours normal de la rivière, laquelle se serait frayé un chemin ailleurs.

Quoi qu'il en soit, des relevés laser aéroportés seront effectués par l'équipe du professeur Leclerc dans tout le secteur des Trois-Saults pour avoir une carte détaillée et plus précise des niveaux de terrain. Les municipalités de Boischatel, Sainte-Brigitte de Laval et Beauport l'ont mandaté en ce sens.

« On est chanceux d'avoir un spécialiste à la portée de la main. Et il habite lui-même le secteur », observent nos interlocuteurs, Yves Marchand, des Communications, et Marcel Roy et Michel Rosa, des Services techniques.

Le problème, c'est que ces travaux, ainsi que le rehaussement de voies de d'évacuation (qui peuvent être inondées actuellement) devront attendre car ils ne figurent pas au budget de Beauport. Il en est de même du rehaussement des bassins de captation de la prise d'eau de la municipalité et de l'étanchéité de la porte arrière de l'usine. Ni au budget, ni une priorité pour l'instant.

Beaucoup de résidants et de villégiateurs habitent ce secteur, pourtant inondé plus souvent qu'à son tour. « Les citoyens sont conscients du risque mais ils ont des droits acquis », observe Yves Marchand. « C'est un secteur sous contrôle d'alertes précoces. Au besoin, on évacue », dit-il.

Des relevés effectués dans le parc, puis à la station de pompage permettent d'anticiper un coup d'eau. Car 12 heures après une pluie abondante dans le parc des Laurentides, l'eau se ramasse aux Trois-Saults.

« C'est sûr qu'il va se produire quelque chose quelque part ! Mais quoi et quand ? », observe Marcel Roy. Un écrasement d'avion ? Un tremblement de terre ? Il croit que les risques sont tout de même moins élevés qu'au Saguenay. Car il n'y a pas de barrage sur la Montmorency sinon celui du lac des Neiges, très modeste, à la hauteur de l'Étape.

« Il peut y avoir une grosse crue. Il faut donc se donner une marge de manoeuvre. Pour pouvoir évacuer les gens. Oui, il y a un peu d'érosion sur la digue, on va travailler à l'améliorer », dit-il. Et la rehausser car son niveau s'est affaissé d'un mètre environ.

Mais il y a plus inquiétant. L'attitude de beaucoup de résidants qui se sont habitués aux risques. Et qui refusent de partir. « Ils savent que l'eau monte. On ne peut pas les sortir de force car nous n'avons pas ce pouvoir. Seuls les pompiers peuvent le faire », ajoute M. Roy. Comme si cela ne pouvait arriver qu'au Saguenay !

❑ **DEMAIN : les inondations du Saguenay, quatre ans plus tard !**

LAC-SAINT-JEAN

Écrasé par un arbre

Une excursion en véhicules tout-terrain s'est terminée sur une note tragique, hier à Saint-André, dans le secteur du Lac-Saint-Jean. Un arbre, auquel on avait accroché une chaîne, servait à dégager un des VTT embourbés. Pendant le remorquage, l'arbre est tombé sur Michel Gagné, 33 ans. La victime est morte sur le coup. Les quatre autres hommes qui étaient sur les lieux n'ont pas été blessés. L'accident est survenu à 20 h, en pleine forêt. **L.-J.P.**

Grande CÉLÉBRATION d'ouverture de notre nouveau magasin à Québec
RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN !
Jusqu'à 50% de rabais
parures de fenêtres
Venez voir le choix de parures de fenêtres le plus complet au Canada ou téléphonez à notre service à domicile pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.
658-5218
Parures de fenêtre* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1.79
Levolor HunterDouglas
bain
Serviettes et accessoires* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1.99
CANNON Fieldcrest MARTEX STEVENS
table
Verres à pied en verre ou en cristal* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 8.95
POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%
literie
Draps* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 6.95
Lawrence SHEFTEX GUESS? Croscill Springmaid Dan River MARIEX
matelas
Matelas* Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons
À partir de 169.00
La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVQ* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous offrirons un rabais équivalent à la TPS et à la TVQ sur nos prix.
*Photographies présentées à titre indicatif uniquement.
literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine
stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux
boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !
LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT
PLACE LAURIER 658-5218
Service à domicile GRATUIT 658-5218
Liste de mariage GRATUIT 658-5218
Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

Dieu vote-t-il pour l'Alliance canadienne ?

Non seulement Dieu n'existe pas, mais essayez seulement d'avoir un plombier pendant la fin de semaine. (Woody Allen)

Dieu est de retour en Amérique. Plus moyen d'en douter. Depuis un certain temps déjà, certains signes avant-coureurs ne trompaient pas. En janvier dernier, les soupçons se sont confirmés lorsque les Rams de Saint-Louis ont remporté le championnat de la Ligue nationale de football, à la surprise générale.

« Pas possible. Une espèce de miracle », ont hurlé les amateurs de football du monde entier.

Ils ne croyaient pas si bien dire. Au terme de la rencontre, le receveur de passes Isaac Bruce a révélé le pot aux roses. Une intervention divine, rien de moins. Devant les caméras profanes de la télé américaine, Bruce a expliqué comment il était parvenu à capter la passe décisive.

« Ce n'était pas moi. C'était l'œuvre de Dieu. Je n'ai eu qu'à faire un léger mouvement pour capter le ballon et Dieu a fait le reste ».

Ouf. Remarquez, nous aurions dû nous douter que le Très Haut préparait un coup vache. Quelques mois avant le Superbowl, le quart-arrière de Saint-Louis, Kurt Warner, avait prévenu la presse. « Dieu a quelque chose en tête pour cette équipe », prophétisait-il.

À l'époque, tout le monde l'a pris pour un fou.

Bon prince, le quart-arrière n'en a voulu à personne. À la fin de match, il s'est contenté de s'écrier: « Merci Jésus » et tout le monde a compris le message. Quelques cyniques ont suggéré qu'il pousse la gratitude jusqu'à remettre à Dieu son titre de joueur par excellence du Superbowl et les milliers de dollars qui allaient avec. Warner les a envoyés paître. C'est bien connu, les cyniques ne croient jamais au Créateur. Et surtout, ils n'aiment guère les Rams de Saint-Louis…

Ouache. J'en vois qui grimacent de dégoût. « Quelle histoire de fou », se disent-ils. Je sais, il peut sembler difficile d'admettre que Dieu ait un petit faible pour les Rams de Saint-Louis.

Il faut pourtant s'y faire. Personne n'est parfait, que voulez-vous.

Mais les choses n'allaient pas s'arrêter là, vous vous en doutez bien.

Dieu n'allait pas se borner à lancer des ballons de football par procuration. Au risque d'être accusé de privilégier les jeux de mots faciles, on pourrait affirmer que cela était écrit dans le ciel. Tôt ou tard, Dieu finirait par caresser de plus grandes ambitions.

C'est chose faite, désormais.

Aux États-Unis, le voilà devenu principal conseiller des deux candidats à la présidence. Ne venez pas dire que vous ne le saviez pas.

Le slogan le plus populaire à l'heure actuelle aux USA se résume à une abréviation de quatre lettres: WWJD *What Would Jesus Do* ?). Le démocrate Al Gore en fait son mantra. Il prétend se poser cette question capitale avant chaque décision importante, notamment — disent ses adversaires — avant de se raser le matin.

Mais délaissons, si vous le voulez bien, ces histoires triviales.

Le principal rival de M. Gore à la Maison-Blanche, le républicain Georges W. Bush, n'entend pas demeurer en reste.

« Jésus est mon maître à penser », clame M. Bush sur toutes les tribunes. Et pour être bien sûr de ne pas perdre le contact avec ce conseiller très spécial, le candidat prie chaque jour avec un prêtre grâce à un téléphone cellulaire. Secret de nature, il n'a pas voulu révéler si les conversations avec le paradis constituaient des appels interurbains.

Ça ne fait rien. Lors de chacun de ses discours, ou presque, Georges W. Bush remercie Dieu de l'avoir conduit là où il est. À titre de gouverneur de l'État du Texas, il prétend aussi que Jésus a été le philosophe (sic) « l'ayant le plus inspiré ».

Personne n'a osé demander à M. Bush si Jésus approuve les quelque 122 exécutions effectuées par l'État du Texas depuis son élection. En 1997, le gouverneur a même invité une délégation des Philippines à assister en direct à une injection mortelle.

Jean-Simon Gagné
JSGagne@lesoleil.com

De même, nul n'a songé à demander au candidat républicain si Jésus se félicite de voir que plus de 40 millions d'Américains ne disposent d'aucune forme d'assurance-maladie. Ou que la fortune de Bill Gates égalait tout récemment celle des 120 millions d'Américains les plus pauvres.

Qui sait, peut-être que le Jésus de Georges W. Bush a mieux à faire ? Après tout, la prochaine saison des Rams de Saint-Louis débute dans quelques semaines à peine…

****

Où en sommes nous ? Ah oui. Dieu raffole des Rams de Saint-Louis et il occupe un poste privilégié auprès des deux principaux candidats à la présidence américaine.

« Ça nous fait une belle jambe, direz vous. Et le Canada, dans tout cela ? Dieu l'aurait-il oublié » ?

Pas de panique. Dans un pays qui passe la moitié de son temps à s'interroger sur son identité et l'autre à singer ce qui se fait de l'autre côté de la frontière, nous pouvions être sûrs que le Dieu américain allait nous dénicher quelqu'un.

L'identité de l'heureux élu a été confirmée il y a quelques jours. Depuis, son nom crépite partout comme celui d'un coureur automobile ou d'une vedette de cinéma.

Stockwell Day, parce qu'il s'agit bien de lui, n'a rien à envier aux candidats américains à la présidence.

Ainsi le nouveau chef de l'Alliance canadienne ne parle jamais des grandes entreprises qui jettent à la rue des milliers de personnes pour augmenter les bénéfices de leurs actionnaires.

Il faut croire que son Jésus ne lui sussure pas de ce genre de choses à l'oreille. En revanche, on l'a entendu chanter les vertus de mesures fort chrétiennes comme la peine de mort ou l'extension de la juridiction des tribunaux pour adultes aux jeunes de 14 ans et plus. En 1984, le chef de l'Alliance canadienne affirmait déjà: « La loi de Dieu est claire. Les standards en matière d'éducation ne sont pas établis par le gouvernement, mais par Dieu, la Bible et l'école ».

En 1997, à défaut de pouvoir rétablir la peine de mort, il proposait de laisser la « loi des prisons » s'occuper de certains criminels « d'une façon que nous n'aurions pas le courage d'envisager ».

L'année suivante, en 1998, il suggérait au gouvernement albertain d'utiliser la clause nonobstant pour se soustraire à un jugement de la Cour suprême ordonnant la réintégration d'un professeur congédié à cause de son homosexualité.

Plus charitable que cela, tu te déguises en fil barbelé. Plus chrétien que cela, tu jettes les apôtres en prison pour avoir demandé la charité dans les rues de Jérusalem.

Chut.

N'associez surtout pas le nouveau chef de l'Alliance canadienne à l'extrême droite ou aux religieux intégristes. On vous traiterait immédiatement de gauchiste, d'anarchiste, d'agent provocateur, de désaxé, d'illuminé ou pire, de partisan de Jean Chrétien.

D'ailleurs, Stockwell Day emploie le plus clair de son temps à rassurer tout le monde. Le chef de l'Alliance canadienne déclare même qu'il n'imposera pas ses convictions religieuses au pays.

Ces derniers jours, il promettait même de ne pas diriger le Canada en suivant ses convictions les plus intimes.

Cette fois, je crois que M. Day exagère un peu. Car s'il met de côtés ses convictions profondes, de quoi s'inspirera-t-il pour prendre une décision ?

Laissez-moi deviner: récitera-t-il le guide d'utilisateur de sa voiture ?

S'en remettra-t-il à ses manuels de karaté ?

Non, permettez. À la manière d'un célèbre receveur de passes des Rams de Saint-Louis, il n'aura qu'à faire un léger mouvement vers le pouvoir. Dieu s'occupera sûrement du reste.

L'ex-directrice du CEA des Chutes blanchie

Lucy La Rochelle sera dédommagée et reclassée

MICHÈLE LAFERRIÈRE
Le Soleil

QUÉBEC — Lucy La Rochelle, l'ex-directrice du Centre d'éducation des adultes (CEA) de Saint-Romuald, a signé avec la commission scolaire des Navigateurs une entente hors cour qui la blanchit de la suspension sans solde d'un an et de la rétrogradation dont elle avait été frappée, en 1996, à la suite de l'affaire de la falsification des listes de présence au CEA des Chutes.

ARCHIVES LE SOLEIL
Lucy La Rochelle

L'entente stipule également que la CS des Navigateurs remboursera à M^me^ La Rochelle son salaire perdu, soit 65 841 $, qu'elle lui versera 19 000 $ en dommages-intérêts et qu'elle paiera les frais et les honoraires de son avocat, soit 25 000 $. En additionnant ces montants, ainsi que les sommes reçues par la demanderesse pour l'ajustement de son salaire et de ses bénéfices marginaux, on arrive à une entente d'environ 130 000 $.

La commission scolaire considère nulle la rétrogradation de M^me^ La Rochelle au poste de directrice adjointe du CEA de Lotbinière. La dame sera donc réintégrée à un poste de même classe que celui qu'elle occupait au moment où les mesures disciplinaires lui avaient été imposées. Les documents faisant état de cette rétrogradation seront également retirés de son dossier.

L'avocat Jean-François Bertrand, qui représentait Lucy La Rochelle, a déclaré que sa cliente était heureuse des résultats de cette convention qui implique aussi l'Association des cadres scolaires du Québec. « Depuis trois ans, on a travaillé très fort sur ce dossier, a-t-il commenté. Cette entente démontre qu'une personne qui a raison n'a pas intérêt à lâcher. La justice finit toujours par triompher. »

L'épreuve de Lucy La Rochelle a connu son dénouement en février, au terme d'une saga qui dure depuis des années. Dans un rapport remis en février 1995 aux autorités de la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière (CSCC), aujourd'hui rebaptisée CS des Navigateurs, l'enquêteur Raymond Godbout indiquait avoir décelé des irrégularités dans les listes de présence des élèves adultes.

En avril de la même année, le ministre de l'Éducation de l'époque, Jean Garon, chargeait Jean Keable de mener une enquête publique pour étudier les contrats passés depuis 1987 et les relations de travail au sein de cette commission scolaire de la rive sud de Québec. Dans son rapport rendu public huit mois plus tard, M. Keable constatait le crime de « tromperie et de volonté arrêtée de la part de plusieurs cadres et employés de la CSCC de violer et de déjouer les politiques du ministère de l'Éducation ». La falsification des listes de présence avait permis à la commission scolaire d'obtenir un « financement injustifié » de 600 000 $.

Ces pratiques douteuses avaient entraîné le congédiement de l'ex-directeur du Service de l'éducation des adultes, Guy Tassé ; la rétrogradation et la suspension d'un an sans salaire de Lucy La Rochelle ; et la suspension de six mois de l'ex-responsable du registrariat, Linda Boutin. Par la suite, la commission scolaire avait réglé pour 200 000 $ avec Guy Tassé, qui contestait son congédiement.

Il réclame 3 M$ à l'hôpital parce que sa femme est devenue infirme

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Un homme de Beauport réclame 3 071 000 $ de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Jean-Yves Morin allègue dans sa poursuite que son épouse est maintenant dans un état neurovégétatif irréversible à la suite d'une erreur d'un membre de l'équipe médicale.

L'homme réclame 2,7 millions $ au nom de son épouse dont il est le curateur, 271 000 $ pour lui-même, et 100 000 $ au nom de l'enfant mineur du couple. La dame a été hospitalisée à l'Enfant-Jésus à la suite d'un accident de voiture survenue le matin du 7 janvier 1999.

Selon la poursuite, l'état de santé de la malade évoluait favorablement à la suite des opérations subies. Le 9 janvier, vers 15 h 30, un membre de l'équipe médicale, employé salarié de l'hôpital, aurait fait une manœuvre fautive au moment d'une extubation, explique-t-on dans la poursuite.

Le poursuivant prétend qu'avant la faute commise dans l'après-midi du 9 janvier, son épouse ne présentait aucun traumatisme crânien, que l'examen neurologique n'a démontré aucun signe en faveur d'une contusion cérébrale ou d'une atteinte médullaire. Aujourd'hui, la dame est invalide totalement pour toujours, et elle est condamnée à rester clouée au lit en permanence, mentionne la poursuite.

Les 2,7 millions $ réclamés au nom de la dame, infirmière auxiliaire qui travaillait à temps partiel, se composent de 1,5 million $ pour les pertes pécuniaires excluant le salaire, 600 000 $ pour les pertes de gains et un autre 600 000 $ pour les pertes non pécuniaires.

L'homme, chauffeur d'autobus, prétend qu'il a cessé de travailler pendant un peu plus de trois mois, pour reprendre ensuite le travail graduellement.

Il évalue les pertes de salaires à 100 000 $, et les pertes non pécuniaires au même montant. En ajoutant divers frais, on arrive à un total de 271 000 $. Enfin, au nom de sa fille de sept ans et demi, il réclame 100 000 $ « pour la perte à jamais de l'assistance de sa mère », lit-on dans la poursuite.

Pas de recommandation

Le Bureau du coroner n'émet aucune recommandation à la suite du décès tragique d'une septuagénaire, Marie-Adéline Larochelle, le 29 décembre. Happée par un véhicule de déneigement sur le boulevard René-Lévesque, à l'angle de la rue Belvédère, elle n'avait pu être réanimée. Dans son rapport, la coroner Louise Nolet note que le soleil était éblouissant au moment de la tragédie. On y découvre également que les vitres du véhicule, propriété de Léandre Marcoux, de la compagnie de terrassement éponyme, étaient sales et que le système de lave-glace était inopérant. La vision du conducteur était donc affectée mais pas au point de l'empêcher de voir autour de lui. M^me^ Nolet remarque, en outre, que la victime était de petite taille. **B.R.-C.**

Festival international de jardins
JARDINS DE MÉTIS
Venez découvrir et partager la créativité des concepteurs. Apprenez les tendances de la création. Pour vous inspirer ou vous divertir: une mise en scène, des activités, des événements... Une expérience surprenante.

Première édition du 21 juin au 9 octobre 2000

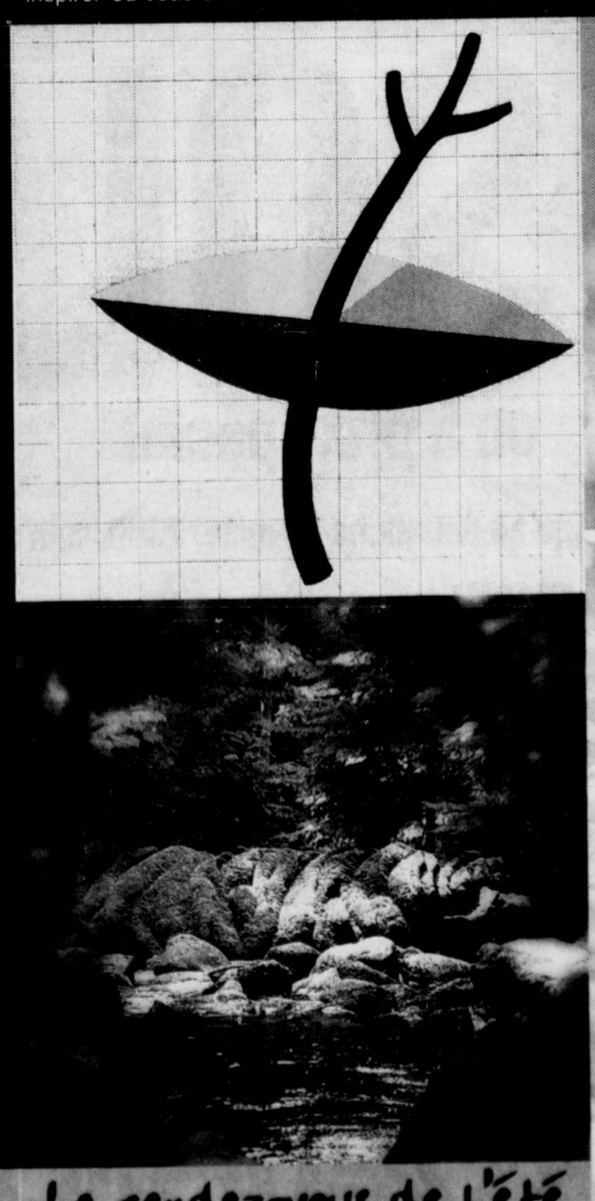

Activités et événements

Musique et jardins
* Brunchs musicaux tous les dimanches à la Villa Reford, de la mi-juin jusqu'à la fin juillet avec, entre autres, le quatuor Le Pageois, la soprano Sylvie Ouellet et le pianiste Maurice Laforest.
* Soupers-concerts les 2 et 3 septembre avec Richard Labbé, baryton et Julie Leblanc, pianiste.

Art et jardins
* Conférences sur: l'art des jardins, les jardins vus par les peintres...
* Rencontres sur le dialogue nature-culture organisées en collaboration avec le Musée régional de Rimouski et le Musée d'art contemporain de Montréal.

Horticulture et jardins
* Congrès horticole (FSHEQ) les 5 et 6 août.
* Visite des jardins avec Larry Hodgson, chroniqueur horticole au journal Le Soleil, lors de la fin de semaine Le Soleil, les 12 et 13 août.

Design et jardins
Enrichissant pour les étudiants en design et spectaculaire pour les visiteurs: du 18 au 26 août, 3e édition de l'université d'été de Métis organisée par l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement et la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Au programme: ateliers d'été en architecture de paysage, conférences et réalisation de parterres expérimentaux...

Dégustations champêtres
En juillet, août et septembre:
* avec Les Jardins de l'Orme: dégustation d'infusion de plantes de culture biologique, de légumes et de fines herbes;
* avec la Société des alcools du Québec: dégustation de liqueurs, vins...

Taï chi au jardin
Un art traditionnel chinois de la méditation en mouvement, accessible à tous et intimement lié à l'univers des jardins. Avec Sylvie Ouellet: ateliers les fins de semaine, cours en juillet et août.

Le rendez-vous de l'été
Grand-Métis, Québec
Informations et réservations: (418) 775-2222

Québec :: LE SOLEIL
La Gaspésie De nature à vous plaire!

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

GRANDS FEUX LOTO-QUÉBEC

La première bombe explosera samedi

Mélanie Pageau
Le Soleil

■ BEAUPORT — La première bombe de la sixième édition des Grands Feux Loto-Québec explosera samedi dans le parc de la chute Montmorency. Jusqu'au 9 août, des fusées éclaireront le ciel beauportois les mercredis et samedis.

L'Espagne ouvrira encore le bal cette année avec un spectacle signé Miguel Zamorano Caballer. Ses habituelles rivales, le Portugal et l'Italie, qui a remporté le Solstice 1999, prendront également part à la compétition internationale. Deux nouvelles équipes, l'Afrique du Sud et l'Australie, tenteront aussi d'éblouir les spectateurs et le jury.

Présidé par Paul A. Pelletier, pdg du CAA-Québec, ce jury sera aussi composé de: Claude Pinault, pdg de la Société du Centre des congrès de Québec; Eugène Kedl, président des Photographes Kedl ltée; Denise Martel, journaliste au *Journal de Québec*; Christiane Boies, membre du conseil d'administration de Loto-Québec. L'habituel représentant du public sera Claude Bergeron, gagnant de la promotion « Devenez membre du jury des Grands Feux Loto-Québec ».

Non seulement les six juges assisteront à tous les spectacles, mais ils devront également analyser les feux et déterminer le vainqueur parmi les pays participants. Ils évalueront la performance des équipes selon le concept général de la présentation, le choix et la variété des couleurs, l'originalité des tableaux, le rythme du spectacle et la synchronisation des effets pyrotechniques avec la musique.

Pour cette édition 2000, la compétition risque de tourner autour du côté sonore des performances. Les équipes tenteront de charmer autant les oreilles que les yeux. Elles ont en effet mis le paquet sur leur programmation musicale, aussi vivante que variée.

Le jury livrera son verdict le 9 août lors de la grande finale. Ce dernier spectacle pyrotechnique de 35 minutes, orchestré par l'Espagnol Miguel Zamorano Caballer, présentera six minutes des meilleurs moments de chaque compétiteur en plus d'une finale sur le thème de *Jurassic Park*.

LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

Le promoteur des Grands Feux, Marcel Dallaire, et le président du jury, Paul A. Pelletier.

Les organisateurs attendent près de 120 000 personnes aux Grands Feux cet été. Le site du parc de la chute Montmorency peut accueillir environ 30 000 spectateurs par soir, dont 6000 dans les gradins, soit la même situation que l'an dernier.

L'entrée coûte 10$ en admission générale et 18$ pour les sièges réservés (20$ pour la finale). Les enfants de 11 ans et moins entrent gratuitement en admission générale.

Chaque feu dure au minimum 25 minutes. La première fusée est lancée à 21h, mais le spectacle débute à 21h30.

La STCUQ offrira encore un service de navettes aller-retour au parc de la chute Montmorency via des voies réservées. Des autobus partiront toutes les 15 minutes, entre 18h30 et 20h30, des terminus place D'Youville (via les Galeries de la Canardière), Les Saules (via Hydro-Québec, secteur Lebourgneuf) et Charlesbourg (via l'Atrium et le Carrefour Beauport).

Seuls les détenteurs de billets de spectacle ont accès au service de navettes de la STCUQ. Il est cependant possible de se procurer des billets aux lieux d'embarquement.

Les navettes utilisent le tarif régulier de la STCUQ, soit 2,25$ l'aller simple. Les laissez-passer sont également valides. Le retour s'effectue à la fin du spectacle.

Poursuite de 92 567$ pour une blessure au cinéma

Guy Benjamin
Le Soleil

QUÉBEC— Blessée en entrant dans une salle de cinéma peu éclairée, une dame habitant Aylmer poursuit la compagnie Famous Players, un médecin de Québec et un autre de Aylmer pour 92 567$. L'accident est survenu le 14 juillet 1997 dans une salle de cinéma des Galeries de la Capitale, où la dame est entrée alors que la projection était commencée.

Blessée au genou et à la jambe gauche, la dame a été transportée en ambulance au CHUL. Selon la poursuite, l'époux de la dame, en attendant l'ambulance, a mis la main sur le genou de la blessée. Il a constaté un vide, comme un trou dans la jambe. Il voyait la chair et l'os puisque son pantalon était déchiré. Au CHUL, un médecin plasticien est venu coudre la blessure, 24 points de suture pour une coupure de 24 centimètres. Quatre jours plus tard, de retour dans la région de l'Outaouais, la dame rencontre un médecin pour un changement de pansement. Selon la poursuite, les choses se compliquent, de sorte que la dame se rend à l'urgence de l'hôpital. Un médecin aurait alors constaté des complications décrites dans la poursuite comme une nécrose cutanéo-graisseuse avec cellulite inflammatoire. Toujours selon la poursuite, la dame fut hospitalisée afin qu'un médecin procède à une hydrothérapie avec antibiotique par intraveineuse. Selon le document déposé en Cour supérieure, la dame a connu une convalescence de six mois et reste avec des séquelles permanentes et un préjudice esthétique.

La responsabilité du cinéma Famous Players s'explique, selon la poursuite, par l'imprudence de laisser entrer des gens dans une salle de cinéma sans les guider avec une lampe de poche.

Selon la poursuite, le médecin du CHUL aurait dû détecter l'atteinte à un muscle. En ne soignant pas le muscle blessé, des complications sont apparues. Correctement soignée, la dame aurait guéri plus vite et l'atteinte à son intégrité physique aurait été moindre, lit-on dans la poursuite. Enfin, le premier médecin consulté à Aylmer pour un changement de pansement aurait dû déceler les signes de complications et d'infection de la plaie. Son manque à référer la patiente à l'urgence a contribué à augmenter la durée et l'intensité des souffrances de la dame, mentionne la poursuite.

Aqueduc prolongé

Les travaux pour le prolongement du réseau d'aqueduc dans le parc industriel de Saint-Lambert-de-Lauzon viennent de débuter et se poursuivront jusqu'à l'automne. Cet investissement de 1,2 million$ entièrement assumé par la municipalité permettra de desservir 13 entreprises. Le maire Jean-Guy Vachon est confiant que ces travaux permettront d'attirer de nouvelles entreprises dans le parc industriel et ainsi générer des revenus de taxes additionnels. P.P.

LE QUÉBEC LE CANADA

CONFLIT CHEZ AIR CANADA

Médiation acceptée

La ministre Bradshaw préfère une solution négociée à une loi spéciale

JULES RICHER
Presse canadienne

■ HULL — Le gouvernement fédéral a proposé hier à Air Canada et à ses pilotes de nommer un médiateur indépendant pour les aider à résoudre leur conflit de travail. La suggestion a été acceptée tant par l'employeur que par l'Association des pilotes d'Air Canada.

Les deux parties ont rencontré brièvement, hier matin, la ministre du Travail, Claudette Bradshaw. « J'ai fortement recommandé aux parties d'accepter cette proposition », a ensuite déclaré la ministre, dans un point de presse.

À son avis, l'intervention fédérale était justifiée puisque le conflit de travail en est arrivé à un « stade critique ».

En acceptant la présence d'un médiateur, les deux parties devront, selon ce qu'exige Ottawa, s'abstenir d'exercer leur droit de déclencher une grève ou de décréter un lock-out pendant la médiation. Elles pourront sélectionner elles-mêmes le médiateur.

« L'intérêt du public milite en faveur d'un règlement rapide de ce différend de travail », a souligné Mme Bradshaw.

La ministre a précisé qu'il ne s'agit pas de nommer un arbitre mais bel et bien un médiateur, dont les recommandations ne seraient pas exécutoires.

Dans sa déclaration, Mme Bradshaw n'a pas évoqué la possibilité qu'Ottawa impose une loi spéciale pour empêcher toute interruption de service. Elle a dit préférer une solution négociée.

À la suite de la rencontre, qui n'a duré qu'une dizaine de minutes, Air Canada a loué la proposition de la ministre en affirmant qu'elle permettrait, si elle est acceptée par les pilotes, de réduire l'incertitude qui règne actuellement dans les cieux canadiens.

« On aurait voulu que ce soit quelque chose d'exécutoire, cependant, si le syndicat l'accepte, ce sera une étape très importante de la résolution de ce problème », a expliqué le négociateur en chef d'Air Canada, Calin Rovinescu.

Selon lui, les pourparlers pourraient se dérouler rapidement sous la conduite d'un médiateur. M. Rovinescu rapporte que la ministre Bradshaw a dit pendant la rencontre que si la proposition était refusée, « les conséquences ne seraient pas agréables ni pour nous, ni pour le syndicat ».

De leur côté, les représentants des 2200 pilotes se sont dits encouragés par la tournure des événements. Ils ont indiqué que toute décision au sujet d'une grève était repoussée jusqu'à ce matin.

« Nous sommes encouragés par ce qui s'est passé ce matin. Définitivement, si notre exécutif recommande (la nomination d'un médiateur), nos membres vont l'accepter », a affirmé le porte-parole de l'association, Denis Belhumeur.

LA GRÈVE EN SUSPENS

Les négociations sur les salaires, le régime de retraite et les conditions de travail sont rompues depuis vendredi. Le syndicat a rejeté dimanche l'offre d'Air Canada d'un arbitrage exécutoire sur ces questions clés. Les pilotes ont le droit de déclencher la grève depuis le 15 juin, mais doivent donner un préavis de 72 heures avant de le faire.

Sans contrat de travail depuis le 1er avril, les pilotes ont voté à 95 % en faveur d'une grève. La dernière grève des pilotes d'Air Canada remonte à 1998 et avait duré 13 jours.

Une interruption du service arriverait à un mauvais moment pour les voyageurs canadiens qui, cet été, ont décidé de prendre l'avion en nombre record. Un conflit de travail pourrait également compliquer la difficile fusion entre Air Canada et Canadien. Le nombre de plaintes à l'Office des transports du Canada a augmenté de 59 % cette année.

Un arrêt de travail entraînerait aussi un certain chaos dans l'industrie du cargo aérien. Des analystes ont déjà dit que Canadian Airlines, acquise par sa rivale Air Canada en décembre, serait incapable de traiter le surplus de passagers et de cargo advenant la fermeture temporaire d'Air Canada.

Le titre d'Air Canada perdait 20 ¢ à 19,75 $ en bourse de Toronto en début d'après-midi hier.

REUTERS

La ministre Claudette Bradshaw

« J'ai fortement recommandé aux parties d'accepter » cette médiation, a déclaré la ministre fédérale du Travail

Plaidoyer pour le retour d'une aide fiscale universelle aux familles

MONTRÉAL (PC) — Une étude de l'Institut de recherche en politiques publiques plaide en faveur du retour d'une aide fiscale universelle aux familles avec enfants au niveau fédéral.

Il pourrait s'agir de réinstaurer les allocations familiales, ou de rendre universelle la prestation fiscale pour enfants.

« Il s'agit de fournir des bénéfices aux familles qui ne dépendent pas du revenu de la famille, a déclaré la directrice de recherche de l'institut, Mme Carole Vincent, au cours d'une entrevue téléphonique, hier. En faisant cela, on garantit à toutes les familles une certaine reconnaissance pour les responsabilités et les coûts qu'elles ont pour élever leurs enfants. »

Mme Vincent a réalisé une étude sur la fiscalité des familles, intitulée *Taxing Canadian Families: What's Fair, What's Not* (*Imposer les familles canadiennes : ce qui est équitable, ce qui ne l'est pas*), avec Mme Frances Wooley, professeure d'économie à l'Université Carleton.

La Prestation fiscale pour enfants a remplacé, en 1993, les allocations familiales, le crédit d'impôt non remboursable pour enfant à charge et le crédit d'impôt remboursable pour enfants. Les bénéfices versés aux familles en vertu de la Prestation fiscale pour enfants sont graduellement récupérés par la fisc à mesure que le revenu familial augmente.

« C'est un objectif assez louable de lutter contre la pauvreté des enfants, et il faut continuer à le faire, a déclaré Mme Vincent. Le problème, c'est que nous avons un seul programme, la Prestation fiscale pour enfants, qui exclut 20 % des familles en raison d'un revenu au-delà des moyennes. »

Et il ne s'agit pas nécessairement de familles riches. « Une famille disposant d'un revenu total de 75 000 $ et qui compte deux enfants ne reçoit aucun bénéfice », a-t-elle déploré.

Elle a rappelé qu'un contribuable ayant un conjoint à charge a droit à un crédit d'impôt, quel que soit son niveau de revenu. « On reconnaît l'universalité dans ce cas-ci, mais pas dans le cas des enfants », a déclaré Mme Vincent. Il y a incohérence dans le système. »

Selon elle, la solution serait peut-être dans le maintien de la Prestation fiscale pour enfants, afin de continuer à lutter contre la pauvreté des enfants, et dans la création d'un deuxième programme, qui serait universel.

Dans leur étude d'une quarantaine de pages, les chercheuses ont affirmé qu'à part la Prestation fiscale pour enfants, le système fiscal actuel était plutôt adéquat en matière familiale.

Elles ont notamment prôné le maintien de la déduction pour frais de garde d'enfants parce qu'il s'agit d'une mesure neutre : elle ne favorise ni la garde par les parents, ni la garde en services de garde.

Elles ont aussi une mis en garde contre la tentation de passer d'une fiscalité basée sur le revenu individuel à une fiscalité fondée sur le revenu familial.

Mme Vincent a indiqué que des analystes favorisaient une fiscalité sur le revenu familial parce qu'elle permettrait de partager le revenu familial aux fins d'impôts entre les deux conjoints, de façon à réduire l'impôt total.

Actuellement, deux parents qui gagnent chacun 30 000 $ paient moins d'impôt globalement qu'un couple dont un seul conjoint gagne 60 000 $.

La comtesse Sophie consacrée vedette au Canada anglais

MICHEL MACDONALD
Presse canadienne

ST-JEAN, T.-N. — La visite au Canada du comte Edward et de la comtesse Sophie a déjà permis de consacrer cette dernière au rang de vedette. En fait, la visite du comte et de la comtesse de Wessex, leur tout premier séjour officiel à l'étranger, est qualifiée de succès de relations publiques.

Le voyage de cinq jours du couple royal, qui a pris fin mardi à Saint-Jean de Terre-Neuve, a permis de constater le style terre à terre de Sophie — une femme qui a déjà fait sa marque dans le monde des relations publiques.

Les gens aiment leur image de couple heureux

La comtesse s'est fait de nombreux admirateurs en se mêlant aux foules. On l'a vu frotter le nez d'un rongeur, manger des frites et commander un lait au chocolat.

La comtesse de 35 ans a également démontré une grâce et une sophistication digne de la royauté. Lors d'un dîner à Charlottetown, samedi, Sophie est arrivée dans une superbe robe de soie couleur champagne, les cheveux coiffés d'une tiare de diamants, la même qu'elle portait lorsqu'elle a épousé le prince Edward, il y a un an.

Il n'en fallait pas davantage pour que les admirateurs de la famille royale soient ensorcelés par Sophie.

« Elle va devenir une autre vedette royale », affirmait Pat McFarlaine, un touriste texan en visite.

Le charme de Sophie va bien au-delà de sa belle apparence. En visite à Charlottetown, la comtesse n'a montré aucun inconfort à flatter Max, un cobaye que lui présentait un gamin de neuf ans, pendant que son mari regardait la scène, tout détendu.

« On a vraiment l'impression d'un couple heureux, a déclaré Judy Wade, journaliste pour le magazine de célébrités OK, de Londres. C'est exactement ce dont la famille royale a besoin pour redorer son image après trois mariages à l'eau. »

Le couple royal a passé trois jours à l'Île-du-Prince-Édouard avant de s'envoler pour Montréal, lundi, où Edward, 36 ans, a remis les prix Duc d'Édimbourg à des jeunes de trois provinces.

D'autres prix ont également été décernés par le comte, hier, à Halifax et à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Malgré cette belle performance, la tournée d'Andrew et de Sophie au Canada n'aura pas fait beaucoup de bruit en Grande-Bretagne même où l'attention a surtout porté ces derniers jours sur la reine mère, à l'occasion de son 100e anniversaire de naissance.

PC

Le comte et la comtesse de Wessex lors d'une visite, hier, à la résidence du lieutenant-gouverneur à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

INFIRMIÈRE HOLLANDAISE REFUSÉE DE PRATIQUE AU QUÉBEC

Les problèmes d'équivalence de diplômes réglés d'ici 2030

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Même les systèmes d'éducation sont sur la voie de la mondialisation. Dans moins de 30 ans, il y aura bien peu de différences entre les diplômes secondaires et universitaires des différents pays, prédit Marc Boucher, du ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration.

Analyste en évaluation internationale, M. Boucher établit les équivalences entre les diplômes d'ailleurs et ceux d'ici. Pour ce faire, il se sert d'une documentation utilisée internationalement, comme le document produit par le British Council, les avis américains et australiens, le International Handbook of Universities.

« Nos décisions ne sont peut-être pas immuables, mais nous utilisons les même bases que tous les autres pays. Nous ne pouvons faire cavalier seul dans ce domaine. À vue de nez, je dirais qu'à peine 1 % de nos décisions sont contestées », dit M. Boucher. Il comprend que la reconnaissance des diplômes est un sujet sensible pour les immigrants et combien il est difficile d'accepter qu'un diplôme reconnu dans leur pays d'origine n'ait pas la même valeur ailleurs ici. « Nous ne dévaluons pas un diplôme sans raison. Et nous donnons le bénéfice du doute dans les cas litigieux », poursuit-il.

LE SOLEIL a consulté M. Boucher dans le dossier de l'infirmière hollandaise Annemarie Groothuis, dont nous avons parlé dans notre édition de lundi. L'Ordre des Infirmières et infirmiers du Québec refuse d'accorder un permis d'exercice à la jeune femme en dépit de son expérience passée et de diplôme d'infirmière hollandais, parce que ses études équivalent à un cours d'infirmière auxiliaire au Québec, selon l'OIIQ.

« Je ne peux pas donner tort à l'OIIQ », avoue M. Boucher, après avoir examiné les diplômes d'études secondaires et d'infirmière de Mme Groothuis.

Mme Groothuis a effectivement un diplôme d'études secondaires équivalent à notre Secondaire 5. Cependant, en Hollande, on n'exige que l'équivalent d'un Secondaire 3 et non un Secondaire 5 pour entreprendre des études d'infirmière. « À cause d'une base d'admissibilité moindre, les études en sciences infirmières d'une durée de trois ans et demi en Hollande sont équivalentes chez nous à une première année d'études collégiales », affirme M. Boucher. Son jugement rejoint celui de l'OIIQ.

Les détenteurs de diplômes universitaires acquis aux Philippines sont souvent déçus en arrivant au Québec, poursuit M. Boucher. Dans ce pays, le diplôme d'études secondaires s'obtient après 10 ans, et les études universitaires, d'une durée de quatre ou cinq ans, sont entreprises aussitôt après. Le diplôme universitaire philippin, obtenu après 14 ans d'études, n'a donc au Québec que la valeur d'un certificat universitaire obtenu après un an d'études à l'université.

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI) fournit les équivalences de diplômes aux différents ordres professionnels. Chaque ordre professionnel a ses critères — santé, absence de casier judiciaire, examen — pour accepter ou refuser un candidat, rappelle M. Boucher.

MARCHÉ COMMUN

M. Boucher est conscient qu'en Europe, à cause du marché commun et de la libre circulation des travailleurs, les pays acceptent de façon paritaire les diplômes de chacun. Une infirmière hollandaise pourra donc travailler sans problème en France, en dépit d'un nombre d'années moindre de scolarité. « Mais pour nous, ça ne joue pas encore », dit-il.

Cependant, la tendance est de plus en plus vers l'équivalence des diplômes. L'Iran, par exemple, — pays anti-américain s'il en est— inclut dans son système d'éducation des éléments semblables aux études américaines, afin que le diplôme iranien soit accepté partout.

Dans chaque pays, les systèmes d'éducation ne se changent pas du jour au lendemain, pourtant, la tendance à la standardisation est notable, remarque M. Boucher. Les différences vont s'amenuisant. Dans 30 ans, elles auront presque disparu, prédit-il.

Cet été, pour l'émotion, Mazda remporte la palme.

OU **LOUEZ** À PARTIR DE **289 $** PAR MOIS
POUR 36 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 995 $

Mazda 626 LX I4 2000
Prix ENERGUIDE pour la voiture intermédiaire la plus économique en carburant au Canada en 2000.♦

- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD, amplificateur 25 W x 4 et 4 haut-parleurs
- Régulateur de vitesse
- Glaces à commande électrique
- Verrouillage électrique et télédéverrouillage des portes
- Rétroviseurs extérieurs chauffants

POSTES CANADA POST 2000
POSTAL COD CODE POSTA

OBTENEZ
0 %†
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS
SUR TOUTES LES MAZDA 2000 NEUVES

JUSQU'AU 28 JUILLET INCLUSIVEMENT

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR TOUTE LOCATION 36 MOIS D'UNE MAZDA 626 OU D'UNE MAZDA MPV 2000

OU **LOUEZ** À PARTIR DE **299 $** PAR MOIS
POUR 36 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 995 $

Mazda MPV DX 2000
Nommée parmi les grands prix du GUIDE DE L'AUTO 2000, catégorie fourgonnettes.

POSTES CANADA POST 2000
POSTAL COD CODE POSTA

- Glaces des portes latérales pouvant être abaissées, une exclusivité de Mazda
- Banquette de troisième rangée rabattable dans le plancher ou pouvant être orientée vers l'arrière
- Sièges de deuxième rangée Side-by-Slide^MC amovibles
- Climatiseur et lecteur CD de série
- Mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact latéral♦♦

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète et sur la garantie du groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute Mazda 2000.

Coup de foudre ! Coup de fougue !

mazda

Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.mazda.ca — INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

♦ Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000, basée sur la Mazda 626 LX I4 avec boîte manuelle 5 vitesses.

♦♦ Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

† Offres réservées aux particuliers et portant sur toutes les Mazda 2000 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles.

* Taux de location personnalisée Mazda : Offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 36 mois sur les Mazda 626 LX I4 2000 neuves, modèle F4LS50AA00 et les Mazda MPV DX 2000 neuves, modèle UADV70AB00. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 60 000 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les stocks peuvent varier selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 10 juillet 2000.

LOCATION Personnalisée MAZDA

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

TORNADE MORTELLE

Le fédéral et l'Alberta partageront la facture

PINE LAKE, Alberta (PC) — Le premier ministre fédéral Jean Chrétien a pu constater de ses propres yeux l'« incroyable destruction » laissée par la tornade mortelle ayant frappé en plein cœur de l'Alberta, vendredi dernier, et a offert sympathies et soutien aux victimes.

M. Chrétien a assuré qu'il était de tout cœur avec les survivants de la tornade. Celle-ci a soufflé de part en part du terrain de camping Green Acres, vendredi soir, coûtant la vie à 11 personnes.

Le premier ministre n'a pas précisé de quelle importance serait l'aide financière qui sera accordée aux victimes et aux secouristes, se contentant de dire que les gouvernements fédéral et de l'Alberta se partageraient la facture.

La part d'Ottawa dépendra de l'évaluation qui sera faite des dégâts. Jusqu'à présent, on estime à 13 millions $ les dommages causés par la tornade à Green Acres. Ce montant ne tient toutefois pas compte des dévastations constatées sur les propriétés voisines du terrain de camping, pas plus que des coûts des opérations de recherche et de sauvetage.

« TOUJOURS SOLIDE À 66 ANS »

À Vancouver, le premier ministre Jean Chrétien a d'autre part affirmé qu'« à 66 ans », il est « toujours solide » et impatient d'affronter le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day.

M. Chrétien a tenu ces propos devant des journalistes après avoir inauguré un site Internet pour jeunes, dans une compagnie active sur le réseau.

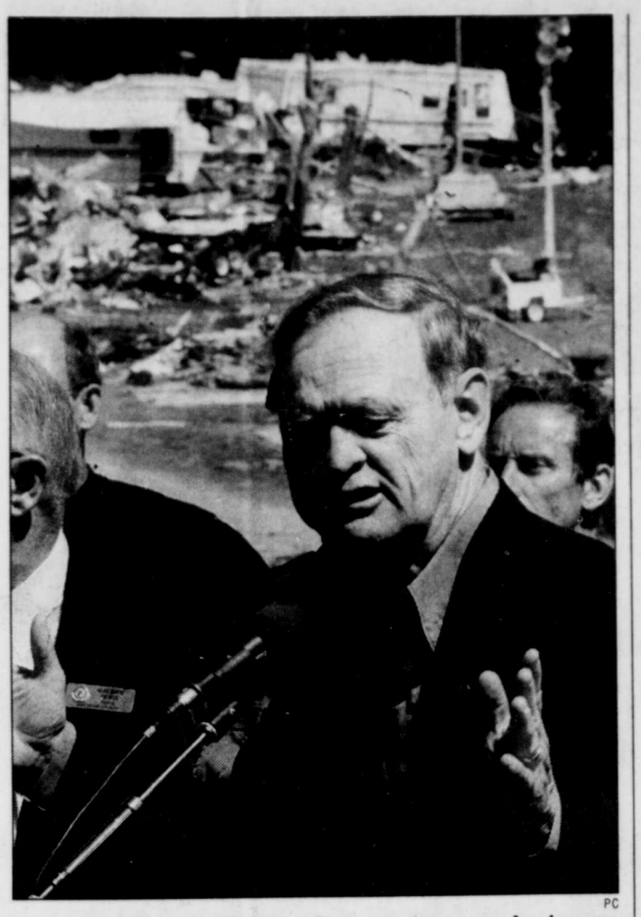

PC

Le premier ministre Chrétien s'est entretenu avec les journalistes devant le camping dévasté par la tornade, à Pine Lake, en Alberta.

Ententes entre la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est

HALIFAX (PC) — Les leaders politiques de l'Est du Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre ont signé une série d'ententes, hier, en vue de favoriser la coopération dans l'éducation et les cas de désastres naturels, notamment.

Les résolutions adoptées par les gouverneurs et les premiers ministres au cours de leur rencontre annuelle de deux jours faciliteront les échanges dans les domaines éducatif, commercial et économique.

Ainsi, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Hamm, a indiqué qu'un des accords paraphés par les cinq provinces et six États participants prévoit que les signataires s'engagent à fournir une aide dans les situations d'urgences et de désastres comme la tempête de verglas qui a frappé le Québec et l'Ontario en 1998.

M. Hamm est le coprésident de cette 25e conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

Les leaders, qui se sont entendus pour explorer des façons de faciliter les transferts d'étudiants entre universités des deux pays, et réduire les obstacles au commerce des biens et services, sont aussi particulièrement heureux du travail accompli en matière d'environnement.

Le gouverneur du Maine, Angus King, a annoncé qu'au cours des deux ans écoulés depuis que les leaders se sont dotés d'un plan de lutte contre le mercure, les émissions de mercure dans la région ont diminué de 40 %. L'Est du Canada et des États-Unis « progresse plus vite que n'importe qui d'autre au monde sur cette question », s'est-il félicité, au sortir de la rencontre.

Les leaders se sont engagés à poursuivre la réduction des émissions de mercure et des pluies acides, qui se déplacent depuis les cheminées d'usines du Midwest américain pour venir polluer les provinces de l'Est canadien et les États du nord-ouest des États-Unis.

EN BREF

Mort après l'introduction par effraction

Un homme âgé de 26 ans a succombé à ses blessures après s'être introduit par effraction dans une maison de Saint-Léonard, au nord-est de Montréal. Sébastien McNicoll serait entré dans le domicile vers 4h30 hier en fracassant une vitre pour ensuite tout briser à l'intérieur du domicile. L'individu, qui s'était blessé à la tête et aux bras, a été maîtrisé par les policiers et transporté à l'hôpital, où il est mort peu après son arrivée. La Sûreté du Québec mènera une enquête sur cette intervention qui a été menée par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). C'est la deuxième fois en moins de deux jours qu'un individu perd la vie à la suite d'une intervention des policiers de la CUM. (PC)

Un article du Droit a déplu à la Guinée

Un journaliste guinéen a dû fuir son pays afin d'éviter d'être emprisonné pour un article qu'il a écrit dans le quotidien *Le Droit*, d'Ottawa, en avril, alors qu'il se trouvait en stage au Canada. Un juge de la Cour de Guinée a émis un mandat d'arrêt contre Alphasio Modesto Ayibatin, jugeant son article « diffamatoire ». Soutenu par une association internationale de journalistes, M. Ayibatin a dû se réfugier en France, où il a demandé l'asile politique. Dans son article intitulé *La pauvreté, c'est en Afrique*, Alphasio Modesto Ayibatin comparait un récent rapport sur la pauvreté au Canada avec la situation beaucoup plus pénible que vivent les pays africains. « En y pensant bien, je me dis que c'est probablement à cause que le texte a été publié à l'extérieur de la Guinée », soutient le journaliste. (PC)

VANCOUVER

Portraits-robots de l'agresseur du médecin

La police a diffusé hier à travers l'Amérique du Nord deux portraits-robots, dans l'espoir d'obtenir ainsi des informations pouvant lui permettre de retrouver l'individu qui aurait poignardé le Dr Garson Romalis, un médecin pratiquant des avortements. Le Dr Romalis a reçu son congé de l'hôpital où il était soigné dimanche, cinq jours après avoir été poignardé dans le dos, à la clinique médicale où il travaille. Entre-temps, le plus célèbre défenseur de l'avortement au Canada, le Dr Henry Morgentaler, a écrit une lettre ouverte, hier, au ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, pour déplorer les disparités dans l'accès à l'avortement à travers le pays. Le Dr Morgentaler a invité le ministre Rock à persuader ses homologues des provinces à rembourser pleinement le coût des avortements pratiqués en clinique privée. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, qui ne fournit pas de services d'avortement, financent les interruptions de grossesse lorsqu'elles sont pratiquées à l'hôpital. (PC)

SEARS
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 30 JUILLET 2000
Dans la limite des stocks
Gros appareils ménagers Kenmore^MD :
record de ventes au Canada
D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Rabais 170$
CUISINIÈRE KENMORE D'ENTRETIEN FACILE
Encastrable, avec 2 prises pour petits appareils ménagers.
N° 60193. Rég. Sears 769.99.
599,99
Supplément pour four autonettoyant
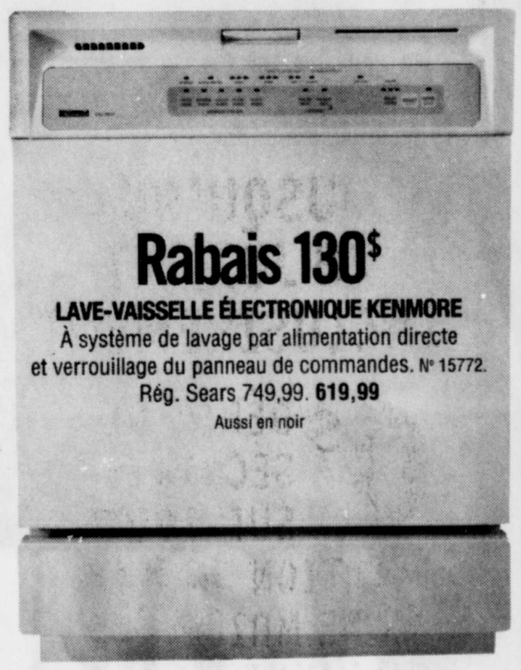
Rabais 130$
LAVE-VAISSELLE ÉLECTRONIQUE KENMORE
À système de lavage par alimentation directe et verrouillage du panneau de commandes. N° 15772.
Rég. Sears 749,99. 619,99
Aussi en noir
Kenmore ®/MD
Moitié prix
ASPIRATEUR VERTICAL KENMORE
À moteur de 12 A pour nettoyage en profondeur.
N° 38030.
Rég. Sears 299,99.
149,99

299,99
ASPIRATEUR-TRAÎNEAU KENMORE
Cordon de 24 pieds.
N° 20200.
Rég. Sears 449,99.
Rabais 260$
sur ensemble
LAVEUSE ET SÉCHEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
Laveuse à 2 vitesses et agitateur Dual-Action
N° 11662
Rég. Sears 729.99
599.99
Sécheuse avec Wrinkle Guard et porte inversible
N° 63862
Rég. Sears 579.99
449.99
NP0730300
SEARS
Copyright 2000. Sears Canada Inc.
JS1462124

CÉLÉBREZ LE
Festival d'économies Napert

À L'ACHAT D'UN MATELAS

Serta
NOUS FABRIQUONS LE MEILLEUR MATELAS AU MONDE

AU MEILLEUR PRIX GARANTI

OBTENEZ LE SOMMIER GRATUITEMENT

ET RIEN À PAYER AVANT 2001
SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT*

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

FINANCEMENT accord D Desjardins
Avec votre carte VISA Desjardins

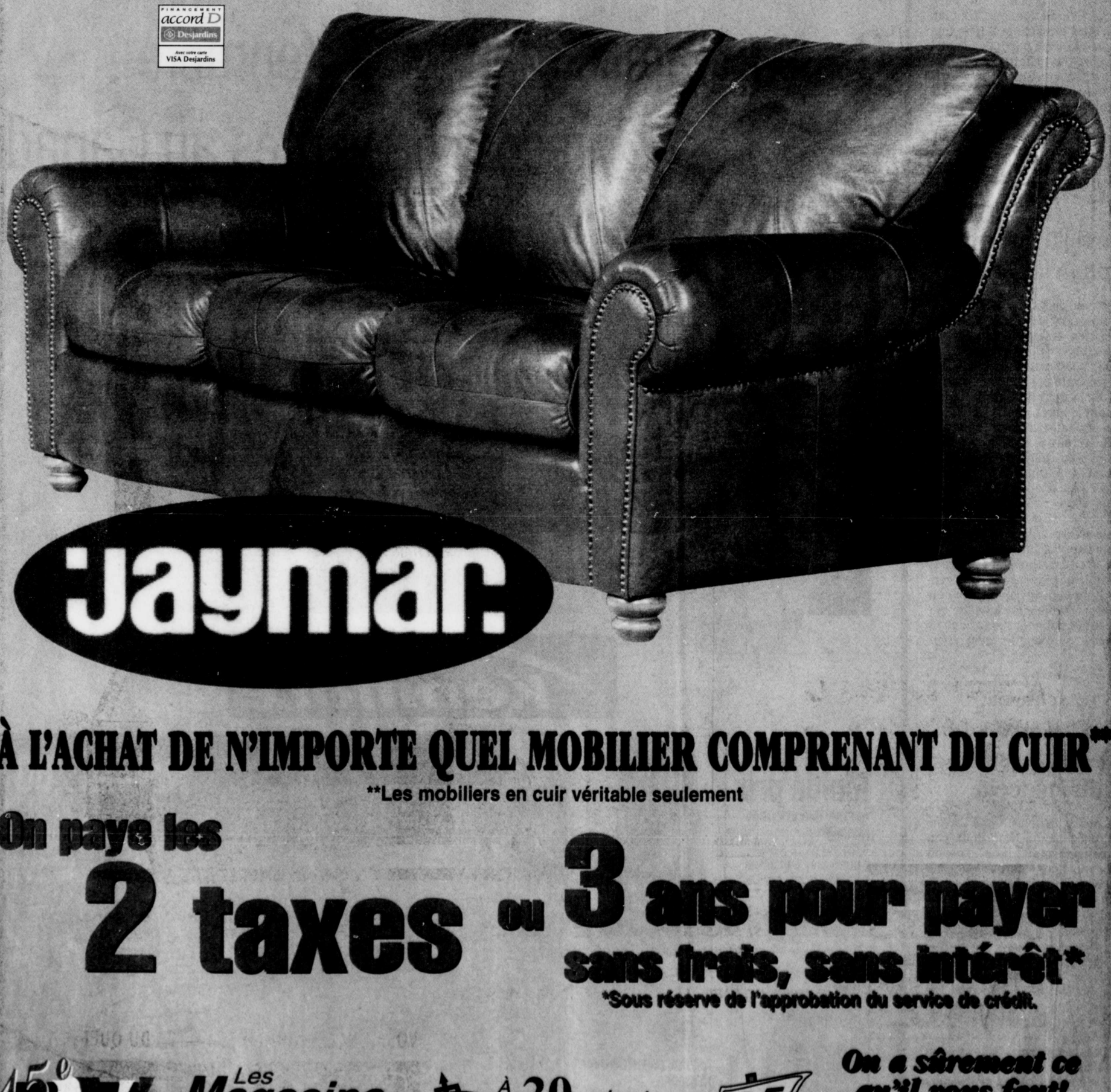

Jaymar

À L'ACHAT DE N'IMPORTE QUEL MOBILIER COMPRENANT DU CUIR**

**Les mobiliers en cuir véritable seulement

On paye les 2 taxes ou 3 ans pour payer
sans frais, sans intérêt*

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit.

45e Les Magasins Napert depuis 1955

À 20 minutes des ponts Autoroute de la Beauce (73)

95

On a sûrement ce qu'il vous faut!

1091, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie-de-Beauce
(418) 387-5015 1-800-463-0807
www.napert.com

Le Québec absent de la réunion des ministres de la Santé

OTTAWA (PC) — Tous les ministres de la Santé du pays, à part Pauline Marois, du Québec, se réunissent à Ottawa aujourd'hui et demain pour poser un diagnostic sur les problèmes d'organisation du système de soins de santé du pays et formuler des recommandations.

Mais il ne faut pas s'attendre à voir la réunion se conclure par une entente sur le partage des coûts du système entre Ottawa et les provinces, ni à voir le gouvernement fédéral annoncer un transfert massif de fonds aux provinces.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, n'a pas fait mystère du fait qu'il n'avait aucunement l'intention de parler d'argent cette semaine. Il souhaite plutôt que ses homologues et lui-même fixent les priorités à dégager en vue de réformer le système de soins de santé du pays.

La question épineuse du financement et du partage de la facture sera tranchée ultérieurement par le premier ministre Jean Chrétien et ses homologues provinciaux, qui doivent se rencontrer en septembre.

Parmi les sujets abordés par les ministres de la Santé cette semaine, devraient normalement figurer ceux-ci:

—une réforme des soins de première ligne. On songe par exemple à encourager les médecins et infirmières à former des équipes de soins qui seraient disponibles 24 heures sur 24;

—l'expansion des services de soins à domicile;

—une assurance-médicaments pour s'assurer que les personnes puissent avoir accès à des médicaments gratuits même si elles ne sont pas hospitalisées;

—la mise au point d'un système d'imputabilité, qui permettrait d'évaluer l'efficacité des soins prodigués aux patients, de faire des comparaisons entre les provinces et de contribuer à maintenir des normes nationales.

TAUX NATIONAL DE CRIMINALITÉ EN 1999

Le taux national de criminalité a diminué pour une huitième année de suite en 1999. Le recul de 5 % a donné le plus faible taux en 20 ans.

CRIMINALITÉ: 1964-1999

TAUX PROVINCIAL

Taux par 100 000 personnes	Taux 1999	1998-99 Variat. en %
T.-N.-O.	24 040	-4,0
Yukon	19 818	9,7
Nunavut	18 074	-11,7
Saskatchewan	12 155	-2,5
Colombie-Britannique	11 586	-4,9
Manitoba	10 574	-0,5
Alberta	9049	-0,7
Nouvelle-Écosse	8307	2,2
CANADA	7733	-5,0
Nouveau-Brunswick	6870	1,5
Île-du-Prince-Édouard	6858	9,7
Ontario	6508	-7,4
Québec	5934	-7,8
Terre-Neuve	5921	2,3

PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE

Taux calculés sur une base de 100 000 habitants	Taux 1999	1998-99 Variat. en %
Regina	15 191	-0,1
Victoria	11 865	3,9
Saskatoon	11 640	-1,0
Vancouver	11 562	-4,6
Winnipeg	9763	-1,6
Halifax	9551	-0,5
Thunder Bay	9109	-13,0
London	8581	3,1
Edmonton	8533	-2,7
CANADA	7733	-5,0
Calgary	7554	-3,8
Saint-Jean (N.-B)	7367	-4,4
Montréal	7171	-7,8
St. Catharines-Niagara	6837	-8.8
Hamilton	6743	-4,8
Windsor	6595	-16,5
Sudbury	6514	-9,1
Ottawa	6445	-15,3
Kitchener	6385	-7,3
Hull	6160	-8,7
Sherbrooke	5806	-2,5
Trois-Rivières	5571	-13,1
Toronto	5385	-7,9
Chicoutimi-Jonquière	5249	-16,6
Québec	4790	-10,4

Source: Statistique Canada

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

La criminalité à son niveau le plus bas en 20 ans

OTTAWA (AFP et PC) — Le taux de criminalité a diminué au Canada, en 1999, pour la huitième année consécutive, atteignant son niveau le plus bas depuis 20 ans, rapportait hier Statistique Canada.

La criminalité a baissé de 5% l'an dernier, selon l'organisme gouvernemental, les baisses les plus fortes touchant le Québec (7,8%), l'Ontario (7,4%) et la Colombie-Britannique (4,9%).

La baisse la plus forte a été enregistrée au Québec et en Ontario

La criminalité a en revanche progressé dans le Yukon et les Maritimes. La hausse la plus forte (+9,7%) a été enregistrée au Yukon et dans la province de Terre-Neuve.

SEPTIÈME RECUL CONSÉCUTIF CHEZ LES JEUNES

Les données provenant des corps policiers indiquent aussi que le taux de criminalité chez les jeunes de 14 à 19 ans a baissé de 7,2 % en 1999, en recul pour une septième année consécutive; le taux était également de 21% plus bas qu'il y a 10 ans dans cette tranche d'âge.

Parmi les provinces, la Saskatchewan présente la proportion la plus élevée, malgré une chute de 2,5%, avec 12 155 affaires criminelles par 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale se chiffre par 7733. La Colombie-Britannique arrive deuxième avec 11 586 affaires par 100 000 habitants. Terre-Neuve a eu le taux le plus faible en 1999 avec 5921 affaires, suivie de près par le Québec à 5934.

HONDA

Équipées pour l'aventure!

L'ÉVÉNEMENT PARTEZ À L'AVENTURE HONDA

BERLINE ACCORD ÉDITION SPÉCIALE
338 $*
par mois, location 48 mois TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

INCLUANT :
AIR CLIMATISÉ SANS CFC, TRANSMISSION AUTOMATIQUE, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), MOTEUR VTEC DE 2,3 LITRES, GLACES ET SERRURES ÉLECTRIQUES, RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES CHAUFFANTS, RÉGULATEUR DE VITESSE, ANTIVOL IMMOBILISATEUR
ET PLUS DE 1 600 $ EN VALEUR AJOUTÉE :
ROUES EN ALLIAGE, LECTEUR CD, GARNITURES SIMILIBOIS, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, MOULURES HARMONISÉES

Option 0 $ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement 25 400 $** à l'achat

CR-V 4x4 LX
338 $*
par mois, location 48 mois TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

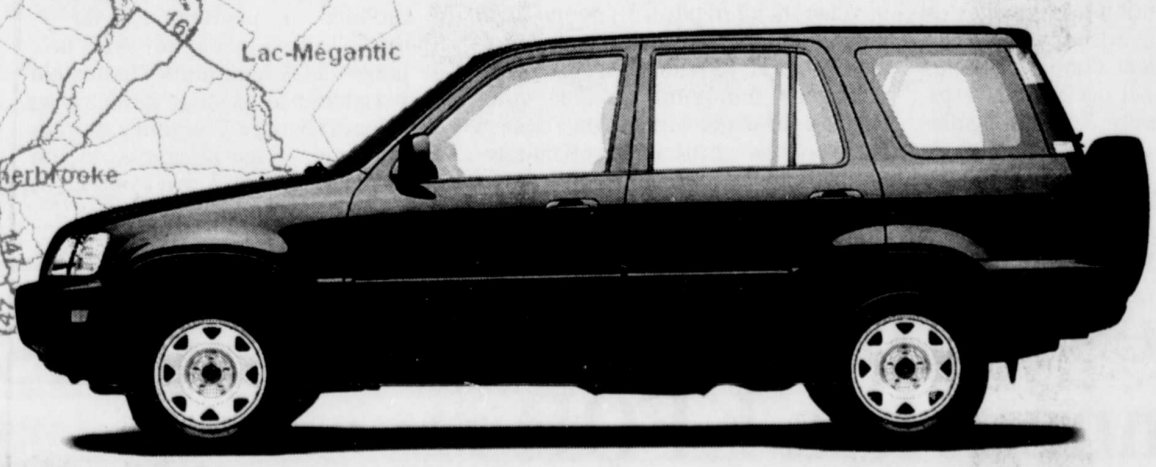

INCLUANT :
SYSTÈME REALTIME À 4 ROUES MOTRICES, AIR CLIMATISÉ SANS CFC, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), GROUPE ÉLECTRIQUE, RADIO STÉRÉO CASSETTE, RÉGULATEUR DE VITESSE, MOTEUR DE 2 LITRES, 146 CHEVAUX, TABLE DE PIQUE-NIQUE, ET BIEN PLUS...

Option 0 $ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

Ou seulement 26 000 $** à l'achat

5,8 %*** sur financement d'achat jusqu'à 60 mois sur tous les CR-V 2000.

VOUS PARTEZ À L'AVENTURE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL ? VOICI QUELQUES SUGGESTIONS : LES MOSAÏCULTURES INTERNATIONALES MONTRÉAL 2000, LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL, LE CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE ET LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) ou le CR-V LX 2000 (modèle RD174YE) neufs. Échange ou comptant de 4 168 $ (Accord) ou 3 818 $ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 400 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. **P.D.S.F. de la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) et du CR-V LX 2000 (modèle RD174YE) neufs. Transport et préparation (850 $), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda. ***Programme de financement de H.C.F.I. à 5,8% offert à l'achat de tout modèle CR-V 2000 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé.

www.honda.ca

LE MONDE

Désastre écologique au Brésil

■ RIO DE JANEIRO (AP, AFP) — Plusieurs centaines d'hommes étaient engagés dans une course contre la montre, hier, dans le sud du Brésil, en vue de contenir la plus grave marée noire qu'ait connue le pays en 25 ans. Des canaux ont été creusés et des barrages érigés sur le fleuve Iguaçu, à la suite de la rupture d'un oléoduc d'une raffinerie appartenant au géant brésilien Petrobras, une société d'État.

En milieu d'après-midi, la nappe de pétrole s'était déplacée sur une quarantaine de kilomètres depuis la raffinerie Getulio Vargas à Araucaria, où la rupture de l'oléoduc, dimanche, a provoqué le déversement de plus de quatre millions de litres de brut dans le fleuve Iguaçu, qui traverse un parc national et alimente les chutes du même nom, une des attractions touristiques les plus populaires du Brésil.

Les spécialistes de l'environnement veulent empêcher ce brut incontrôlable d'atteindre Uniao da Vitoria, sur le fleuve Iguaçu à 200 kilomètres de la raffinerie. Cette ville de 70 000 habitants tire l'eau potable du fleuve.

Il y a peu de risque que le pétrole atteigne les spectaculaires chutes d'Iguaçu, à 650 km, à la frontière avec le Paraguay et l'Argentine, selon les experts.

Les dégâts sont trois fois plus importants que ceux provoqués par la même entreprise, en janvier, dans la baie de Guanabara à Rio de Janeiro. 1,3 million de litres de brut s'étaient déversés dans la baie à la suite de la rupture d'un oléoduc sous-marin.

Cette fois, le pétrole qui progresse à la vitesse d'environ 1 km/h, a déjà affecté plus de 10 000 personnes vivant sur les bords du fleuve. Les habitants ont reçu pour instruction de cesser toute irrigation des cultures et de faire bouillir l'eau du fleuve où flottent poissons morts, oiseaux et mammifères mazoutés.

Trois barrages ont été dressés sur le fleuve large de 50 mètres, avant Uniao da Vitoria. Dans le même temps, des canaux ont été creusés pour collecter l'eau contaminée, et des équipes ont pompé du pétrole à la surface de l'eau.

L'Agence pour la protection de l'environnement du Parana a annoncé qu'elle imposerait une amende d'un montant équivalant à 50 millions $ CAN au géant pétrolier brésilien Petrobras, propriétaire de la raffinerie. « Il s'agit d'une négligence absolue », a dit le ministre de l'Environnement.

AP

Une marée noire, hier encore incontrôlable, pollue les fleuves du sud du Brésil.

Coup de feu dans une école de Seattle

RENTON, État de Washington (AP, AFP) — L'adolescent de 13 ans, qui avait ouvert le feu, lundi, dans la cantine d'une école de Seattle dans l'État de Washington après avoir menacé de tuer des professeurs et des camarades de classe, a été arrêté, hier, après avoir contacté le bureau du shérif depuis le domicile de ses grands parents.

L'élève, cheveux blonds aux pointes teintes en bleu, habillé en noir, avait pris la fuite après avoir tiré au plafond de la cantine avec une arme de calibre 22 mm provenant de chez ses grands-parents. Il était recherché.

Des camarades de classe ont affirmé qu'il leur avait déjà fait part à plusieurs reprises de son intention de tuer des professeurs dont un en particulier.

Lundi, à la cantine, il est monté sur une table, a menacé d'autres élèves en disant vouloir tuer des professeurs, a tiré au plafond et s'est enfui lorsqu'un professeur lui a crié que la police était sur le point d'arriver.

« Il voulait tuer tous les professeurs, mais seulement quelques élèves », a affirmé Cyles Sampson, un élève de 13 ans qui était dans la cantine au moment de la fusillade.

Selon un témoin, Warnock aurait déclaré avant la fusillade :

« Tu n'as plus à te faire du souci avec l'école. Aujourd'hui c'est ton dernier jour d'école ».

Le garçon a ordonné aux autres écoliers de monter sur un podium, mais les élèves se sont enfuis en courant.

L'école qui donne des cours d'été à quelque 200 étudiants a été évacuée puis fermée pour la journée, hier.

Le bureau de la police a indiqué que, selon ses professeurs, l'adolescent paraissait un enfant sympathique et responsable bien qu'il n'ait pas de bons résultats à l'école.

ÉTATS-UNIS

Peuple trop propre ?

Les Américains sont propres jusqu'à l'obsession: ils passent des antibactériens de partout, depuis le manche de leurs brosses à dents jusqu'aux murs des hôpitaux. Le problème, selon un généticien, est qu'à force de récurer et d'éponger, le système immunitaire s'affaiblit et de « bons » germes sont tués, laissant la voie libre au développement d'une race mutante de super-bactérie. C'est l'idée développée par Stuart Levy, un généticien de l'Université de Tufts à Boston, lors d'une conférence sur les nouvelles maladies infectieuses qui s'est ouverte lundi à Atlanta. Le Dr Levy soutient l'idée que les bactéries jouent parfois le rôle des « gentils » en renforçant les défenses immunitaires et faisant barrage aux germes. (AP)

Virus du Nil à N. Y.

New York va commencer, aujourd'hui, une campagne de fumigation après la découverte de deux corbeaux morts infectés par le virus du Nil occidental, a annoncé, hier, le maire Rudolph Giuliani. Ce même virus a causé la mort de sept personnes aux États-Unis, en 1999. Les scientifiques pensent que ce virus, présent chez les oiseaux, est notamment véhiculé par les moustiques qui le transmettent à d'autres oiseaux ou par des piqûres à l'homme. La campagne de désinfection, qui sera limitée à Staten Island, une île au large de Manhattan, se terminera demain, a précisé le maire lors d'un point de presse. Les autorités sanitaires ont, par ailleurs, lancé un appel à la population locale pour qu'elle se protège contre les moustiques. Courant dans le Nord et l'Est de l'Afrique ainsi qu'en Asie, le virus du Nil occidental est rarement mortel, mais il peut être fatal pour les personnes âgées, les enfants ou les individus immunodéficitaires. (AFP)

Al Gore progresse

À quatre mois de l'élection présidentielle, la course à la Maison-Blanche s'est resserrée, le vice-président, Al Gore se rapprochant de son rival républicain George W. Bush, d'après les derniers sondages publiés à Washington. Un sondage effectué lundi par CBS donne Bush légèrement en tête devant le vice-président Gore, 43 % des personnes interrogées indiquant qu'elles voteraient pour le gouverneur du Texas si les élections se déroulaient maintenant. Dans ce sondage réalisé du 14 au 16 juillet, 41 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles voteraient pour Al Gore. Une enquête de CBS news réalisée en mai donnait une avance de huit points à M. Bush face à Al Gore, avec 47 % des intentions de vote contre 39 %. Selon le sondage de lundi, Bush bénéficie d'un soutien plus important du noyau dur des républicains qu'Al Gore n'en recueille auprès des piliers du Parti démocrate, le gouverneur du Texas ayant, en outre, l'appui des indépendants. En revanche, Gore est en tête dans les intentions de vote de l'électorat féminin qui s'était révélé décisif, lors de l'élection de Clinton. (AFP)

ÎLES FIDJI

Le malaise persiste

La prestation de serment du nouveau gouvernement fidjien, prévue pour aujourd'hui, a été annulée après une mise en garde par l'instigateur du coup d'État du 19 mai, George Speight, que le pays se trouvait « au bord de le guerre civile », a annoncé un porte-parole de M. Speight. Celui-là même qui avait pris en otages le 19 mai dans l'immeuble du parlement le premier ministre en exercice Mahendra Chaudhry, d'origine indienne, et les membres de son gouvernement dont il avait obtenu la démission. (AFP)

La maladie de la vache folle ressurgit en G.-B.

■ LONDRES (d'après AP) — Le nombre des décès dus à la forme humaine de la maladie de la vache folle, la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), pourrait connaître une augmentation annuelle de 30 % et ces morts pourraient se compter par milliers, a averti un haut conseiller scientifique du gouvernement britannique, hier.

Les derniers chiffres publiés lundi par le Comité de surveillance de l'encéphalopathie spongiforme (ES), l'organisme chargé de contrôler l'évolution de la MCJ en Grande-Bretagne, montrent que 69 personnes sont mortes de cette maladie et sept autres cas « probables » ont été détectés.

Les scientifiques soupçonnent que les humains contractent une variante de MCJ par consommation de boeuf contaminé par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Toutefois, cette maladie mortelle qui provoque une dégénérescence des tissus cérébraux ne peut être confirmée qu'après examen du cerveau au moment du décès du malade.

Selon le président du Comité de surveillance, le professeur Peter Smith, les dernières statistiques montrent que de deux à quatre personnes vont probablement mourir de la MCJ en plus des 10 à 15 qui meurent chaque année.

Smith, un épidémiologiste de la faculté de médecine tropicale et d'hygiène de Londres, a estimé que l'incidence de la maladie est restée « relativement constante », mais il a dit à la BBC que les scientifiques avaient récemment constaté une augmentation.

« Nous venons tout juste de voir des analyses montrant que la tendance à la hausse est à présent statistiquement importante et il est improbable que cela soit dû à de la chance », a dit le Pr Smith. « Nous pensons que cette augmentation est de l'ordre de 20 à 30 % par an ». Tout en insistant sur le fait qu'il est improbable que la maladie n'entraîne la mort de milliers de personnes comme cela a été prédit, le Pr Smith a toutefois déclaré : « Nous ne savons pas comment l'épidémie va évoluer dans le temps ».

Des Serbes s'en prennent à la KFOR

KOSOVSKA MITROVICA, Yougoslavie (d'après AP) — Plusieurs centaines de Serbes de Mitrovica ont installé, hier, des barrages sur les routes menant à la ville et manifesté devant le centre de la police des Nations unies pour réclamer la libération d'un des leurs, dont l'arrestation, la veille, avait provoqué une nuit de violence.

Les soldats français, soutenus par six véhicules blindés, ont bloqué le principal pont sur l'Ibar, qui divise les quartiers serbe et albanophone, refusant même à des employés de l'ONU d'emprunter l'ouvrage. Les dirigeants serbes ont averti que de nouvelles violences pourraient éclater si le Serbe soupçonné d'avoir incendié des véhicules appartenant à des albanophones, le 9 juin, n'était pas relâché.

À l'issue d'une journée de discussions avec des policiers de l'ONU, le chef de la communauté serbe de la ville Oliver Ivanovic a déclaré qu'il avait abandonné tout effort: « ils ne montrent aucun signe de bonne volonté pour régler le problème », a-t-il affirmé en précisant que les discussions entre les deux parties reprendraient aujourd'hui et que les barrages routiers seraient entre-temps maintenus.

Selon le porte-parole de l'ONU, Mike Keats, les troubles ont démarré peu après l'arrestation du suspect, Dalibor Vukovic, lundi vers 21h.

Les militaires français de la KFOR ont dû user de gaz lacrymogènes pour disperser des centaines de Serbes qui réclamaient sa libération. Lors de ces affrontements, quatre Serbes et deux policiers de l'ONU ont été blessés.

Un policier des Nations unies a été pris en otage par la foule en colère, avant d'être libéré grâce à l'intervention d'un leader serbe local, selon un communiqué de la police de l'ONU.

Pessimisme à Camp David

■ THURMONT, États-Unis (AFP, AP) — Le sommet israélo-palestinien de Camp David est entré, hier, dans sa dernière journée, avant le départ toujours prévu pour aujourd'hui du président Bill Clinton au Japon, dans un tourbillon d'informations contradictoires sur une issue des pourparlers.

Alors que les pourparlers semblent en plein élan, un responsable palestinien a affirmé à Gaza que le sommet de Camp David était dans l'« impasse » et que la délégation palestinienne envisageait de rentrer.

Selon le député arabe israélien, Azmi Bishara, le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat « s'apprête à partir après l'échec des négociations qui ont buté sur la question de Jérusalem ».

« Le moment de vérité est arrivé », a confirmé pour sa part, hier, à Jérusalem, le président de la Knesset. Avraham Burg a estimé que le sommet pouvait prendre fin sans qu'on ne parvienne à signer un accord global, mais avec cependant une reconnaissance par Israël d'un État palestinien.

Fait troublant intervenu hier, en milieu de journée : le départ de l'avion des journalistes qui accompagnent le président américain Bill Clinton au Japon, prévu hier soir, a été repoussé à ce matin.

Il s'agit, bien sûr, de la participation américaine dans ce pays au sommet du G8 (les sept pays les plus industrialisés et la Russie).

Dans l'intervalle, les négociations battaient leur plein. Le président Clinton a passé une grande partie de la nuit dernière en séances de travail avec le premier ministre israélien Ehud Barak et divers membres des délégations ainsi qu'avec son équipe de collaborateurs.

Le strict black-out imposé par les Américains sur ce sommet marathon depuis son lancement, il y a huit jours, a fini par susciter une floraison de spéculations.

Seule certitude: le pessimisme des Israéliens et des Palestiniens, qui doutent en coeur de la conclusion d'un accord mettant fin à un demi-siècle de conflit.

Barak et Arafat discutent de questions aussi difficiles que le sort des 3,7 millions de réfugiés palestiniens, le tracé des frontières du futur État palestinien, l'avenir des 200 000 colons juifs, et le statut de Jérusalem.

Le dossier explosif de Jérusalem semble être la principale pomme de discorde entre les deux parties, qui ne parviennent apparemment pas à s'entendre sur un compromis.

Hier soir, les négociations tendues s'orientaient vers une épreuve de force alors que le président Clinton était toujours en quête d'un accord global satisfaisant de part et d'autre.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Faudra-t-il un Matthew Coon Come francophone?

Pendant des années, le Québec a maintenu Pierre Trudeau et son rêve au pouvoir. Seize ans après son départ de la politique, le rêve d'un pays où les francophones auraient leur place s'étiole de jour en jour.

Encore une fois, c'est l'Ontario de Mike Harris qui sonne la charge. Nouvelle étape dans le triste dossier de l'hôpital Montfort d'Ottawa que le gouvernement ontarien persiste à vouloir fermer. Faut-il taire et laisser-faire? Surtout pas.

Gilbert Lavoie
GLavoie@lesoleil.com

Lucien Bouchard verra Mike Harris en août, à la conférence des premiers ministres.

Sans lui demander de s'ingérer dans les affaires ontariennes, on voit mal comment M. Bouchard, qui a eu la responsabilité des minorités francophones hors Québec dans sa vie antérieure à Ottawa, peut rester insensible à la dernière gifle servie aux Franco-Ontariens.

Rappelons les faits: l'Ontario va en appel de la décision de la Cour divisionnaire qui ordonnait le maintien de cet hôpital, seule institution francophone de ce genre dans l'est ontarien.

Sur le fond, la position du gouvernement Harris était prévisible. Mais là où les avocats de Mike Harris vont trop loin, c'est en délaissant le champ juridique pour se lancer dans des affirmations de nature politique.

«La majorité des jeunes francophones veulent travailler dans un environnement bilingue et ne se formalisent en rien de recevoir des services en anglais seulement», affirment-ils dans leur mémoire. Il s'agit là d'un jugement de valeur méprisant qui n'a rien à voir avec les questions de droit.

Autre affirmation pour le moins inquiétante: l'Ontario n'a pas à promouvoir le développement de la francophonie ou à freiner son assimilation. De là à dire que le gouvernement se lave les mains de l'assimilation, il n'y a qu'un pas.

Inutile de s'attendre à une forme d'excuse de la part du gouvernement Harris. Il s'agit là du même gouvernement qui a refusé, tout récemment, de reconnaître un statut bilingue à la nouvelle agglomération urbaine d'Ottawa, la «capitale nationale».

De la même manière, il est inutile d'espérer une intervention quelconque du gouvernement Chrétien. Portés au pouvoir par l'Ontario qui leur a donné 103 députés, les libéraux fédéraux sont trop préoccupés par Stockwell Day pour se lancer dans une bataille en faveur de la francophonie ontarienne.

Encore une fois, la minorité franco-ontarienne est isolée dans son combat.

Elle en a l'habitude: de la loi 17 interdisant le français dans les écoles au début du siècle, en passant par Pénétang, Sturgeon Falls, Windsor, Sault-Ste-Marie jusqu'à Montfort, son champ de bataille est parsemé de fins de non-recevoir de la part de Queen's Park.

Mais indépendamment de leurs allégeances politiques, les Québécois ne peuvent demeurer indifférents à cette situation, sous prétexte que les francophones hors-Québec sont voués à l'assimilation de toute manière. Sans s'ingérer dans les affaires ontariennes, le premier ministre Lucien Bouchard devrait soulever la question dans ses rencontres privées avec Mike Harris. Bernard Lord du Nouveau-Brunswick devrait faire de même.

Ne poussons pas la naïveté jusqu'à croire que ces démarches changeront le cours des choses du jour au lendemain. Mais ne poussons pas le cynisme jusqu'à admettre, par notre silence complice, qu'il est inutile de réclamer le respect de la Constitution dans ce pays.

Faudra-t-il un Matthew Coon Come francophone?

REPRISE

Les technologues en radio-oncologie se tiennent debout

Les technologues en radio-oncologie

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières

(Lettre à Lucien Bouchard, premier ministre)

Nous sommes technologues en radio-oncologie au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR), Pavillon Sainte-Marie. Notre rôle consiste à traiter des personnes atteintes de cancer et ce à l'aide d'appareils sophistiqués et de hautes technologies. Nous avons également à accompagner ces personnes et leur famille dans cette difficile épreuve, répondre à leurs questions, les rassurer, bref les supporter et rendre leur séjour de trois, quatre, cinq semaines et plus parmi nous le plus agréable possible.

C'est en réaction à un article paru dans *La Presse* du vendredi 16 juin dernier intitulé «Les plus hauts fonctionnaires sont gratifiés d'un ajustement de 12% à 24%» que nous vous écrivons. La raison qui a justifié votre décision: «nous ne sommes absolument pas concurrentiels avec le secteur privé ou la fonction publique ontarienne», nous a bouleversé puisque cette même raison ne peut être évoquée lorsque nos représentants négocient avec les hauts fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux. Afin de traiter plus de patients au Québec, pour garder notre expertise au Québec, cet argument ne pourrait-il pas être valable? Notre grand malheur serait-il d'essayer de sauver des vies au lieu d'être des «pousseux» de crayons? Nous vous le demandons.

Un groupe de travail a été mis en place à l'automne 1999 pour étudier la problématique de pénurie de main-d'œuvre chez les technologues en radio-oncologie. En février dernier, ce comité déposait son rapport au Centre national de coordination en radio-oncologie. L'une des recommandations de ce rapport était d'examiner la possibilité d'octroyer temporairement une prime de rétention aux technologues en radio-oncologie. À tout le moins, notre idée aura servi à quelque chose ou quelqu'un. Et en plus vous l'avez améliorée, car le rapport la suggérait jusqu'en 2003 et vous, vous l'avez rendue permanente pour vos hauts fonctionnaires. Bravo!

M. Bouchard vous dites: «Depuis quatre ans, j'ai personnellement été confronté au départ d'une douzaine de personnes de très haut niveau qui ont quitté la fonction publique à la suite d'offres qu'ils ou qu'elles ne pouvaient refuser. Chaque fois le gouvernement en a ressenti les effets». Laissez-nous vous dire que depuis un an seulement, plus d'une douzaine de technologues en radio-oncologie ont quitté le Québec et que tout le réseau de la radio-oncologie au Québec en a ressenti les effets. Ils ou elles n'ont pu refuser les offres que l'Ontario, Vancouver où les États-Unis leur faisaient! Nous ne savons pas si nous pouvons qualifier ces technologues de haut niveau, comme dans votre hiérarchie, mais nous, nous sommes assurés que pour les personnes atteintes de cancer elles le sont.

Dans une lettre, datée du 25 avril dernier, et envoyée à votre ministre Pauline Marois par la Dre Carolyn R. Freeman, présidente du comité de radio-oncologie, il est dit «Parmi les problèmes vécus par la radio-oncologie, la pénurie de technologues est un des plus importants. Quand plus tard cette année et l'année prochaine, nous allons travailler avec un nombre plus élevé d'appareils de traitement dans nos centres existants, la pénurie de technologues sera le facteur qui nous empêchera de faire fonctionner nos appareils à pleine capacité». C'est bien cela que vous voulez M. Bouchard? Pour votre information, les propos du Dre Freeman n'auront jamais été aussi véridiques. Ici, au CHRTR, dès l'entrée en fonction de notre 4e appareil dans quelques jours, la pénurie de technologues nous aura rejoint car aucun de nos appareils ne pourra fonctionner à pleine capacité. Malgré notre charge de travail énorme, nous sommes fiers de former des futurs technologues pour le Québec. Croyant qu'ils seront nos renforts. Mais, que voulez-vous, les conditions de travail sont supérieures ailleurs, alors ils nous quittent et pour nous, seule la liste d'attente est supérieure.

Votre gratification ne touche que 671 hauts fonctionnaires alors que nous, nous sommes aujourd'hui environ 275 technologues à œuvrer au Québec. Demain combien serons-nous? Pourquoi d'autres provinces, pas nécessairement les plus riches, trouvent-elles les moyens d'offrir des primes de rétention à leurs technologues pour les retenir et le Québec Non? «Toé le p'tit technologue, prends ça pis tais toé!» Non, M. Bouchard, c'est fini le temps de se taire et nous allons nous lever debout et nous faire entendre. Terre-Neuve offre une prime de 10 000$ par année, la Saskatchewan 12 000$ et l'Ontario un salaire de 15 000$ supérieur à ce qui se paie au Québec. Nous avons obtenu 9% d'augmentation salariale pour quatre ans. En Ontario, ils ont eux aussi 9% d'augmentation, mais pour un an. L'écart ne cesse de s'agrandir. Et en plus au Québec, un technologue traite 37% plus de patients annuellement qu'un confrère ontarien. Le gouvernement ontarien, lui, a compris comment on retient et on attire des technologues. Ou bien est-il tout simplement moins borné? Il est grand temps que votre gouvernement prenne les moyens pour retenir les technologues. Nous convenons qu'il s'agit d'une décision très délicate. Nous espérons que vous aurez, comme pour les hauts fonctionnaires, le courage de prendre ce genre de décision pour les technologues en radio-oncologie du Québec et surtout pour le bien des patients atteints de cancer.

En espérant, M. Bouchard, que nos prochaines énergies seront consacrées à traiter nos patients au Québec, dans leur milieu et leur famille. Non pas, à les gaspiller à trouver des solutions que vos fonctionnaires rendent compliquées, alors que la vraie solution, elle, est si simple.

CARREFOUR DES LECTEURS

Humez!

Le Soleil du 14 juillet nous apprenait que le ministre de l'Agriculture envisageait d'accentuer le transport du fumier de cochons provenant de régions en situation de surplus vers d'autres qui ne sont pas encore saturées. Permettez-moi de faire une petite suggestion pour aider à solutionner le problème: on pourrait faire de l'épandage intensif de lisier de cochons sur les pelouses du ministre ainsi que de son ministère.
De cette façon, en haut lieu, on mesurerait avec un peu plus de justesse l'incidence des élevages industriels de cochons sur les collectivités qui les subissent.

François D'Amours
Pohénégamook

Le retour des bédaines

C'est l'été et chaque belle journée ramène avec elle ce cortège maintenant habituel d'hommes en bedaine. Je n'ai rien contre la bedaine en soi. Je vois beaucoup de bedaines à la plage ou à la piscine où, elles ne me dérangent pas. Ailleurs, elles me dérangent, particulièrement lorsque le propriétaire de l'une de ces bedaines tond la pelouse du parlement, d'un autre édifice gouvernemental, ou encore s'affaire à des travaux publics comme dans la construction ou la voirie. Je ne connais aucun club de golf qui accepterait des joueurs en bedaine, même s'il fait très chaud. Pourquoi devons-nous accepter que des hommes en bedaine travaillent dans des lieux publics? Et même en dehors des travaux publics, pourquoi ce bedainisme à la mode? Les femmes qui font leur jogging n'ont-elles pas aussi chaud que les hommes?
Personnellement, je ne vois dans ce semi-nudisme contemporain que pur exhibitionnisme. On dirait que c'est tout ce qui reste à l'homme post moderne: le «pouvoir» de se dévêtir sans gêne. Mais d'où viennent cet exhibitionnisme et ce sans-gêne? Cet homme-objet qui croit s'affirmer en ôtant sa chemise ne serait-il pas au fond la victime d'un contexte social et idéologique de plus en plus féministe dans lequel il réussit de moins en moins à porter le pantalon? Se pourrait-il qu'en conséquence il soit enclin à une sorte de délinquance plus ou moins consciente qui trouverait une soupape d'expression dans cet exhibitionnisme et ce sans-gêne? Un exhibitionnisme et un sans-gêne qui auraient au moins le mérite de lui faire dire son sentiment de déresponsabilisation, de démission et son hyperindividualisme?
Ce ne serait là, bien sûr, qu'une explication partielle. De plus, il faut donner à la décharge du féminisme et de l'homme-objet que les femmes aussi sont de plus en plus nombreuses à nous montrer de plus en plus de peau. La mode est à la simple camisole.
Mais encore là, n'y a-t-il pas quelque chose de nouveau? La minijupe des années 60 était sexy. La camisole, très souvent, ne l'est pas. Pas plus que ne le sont certaines sandales à la mode qui semblent avoir été dessinées dans le but précis de faire paraître les pieds plus bêtes qu'ils ne le sont en réalité. Le court-vêtu et le semi-nudisme actuels ressemblent moins à une séduction qu'à une expression d'indifférence et de mépris.
Il y a une poésie du corps humain. Cette poésie trouve son centre dans le visage. Le visage a une puissance d'expression que n'offrent ni le nombril ni le gros orteil. Par ailleurs, cette poésie du corps se voit enrichie par le vêtement et son mouvement. Le mouvement d'une belle robe, par exemple, souligne et personnalise celui d'une belle femme. En niant le vêtement, c'est cette poésie que l'on diminue. En exhibant de plus en plus grossièrement l'ensemble du corps, on banalise le visage, cette expression de l'âme, qui tend à devenir une partie du corps comme les autres, un morceau de peau dans l'ensemble de la peau.
Il y a dans notre conception actuelle de la liberté quelque chose de déshumanisant et de démoralisant, car cette liberté s'exerce de plus en plus contre la beauté et contre le respect de soi et celui des autres.

Yves Randon
Québec

DOLLAR
67,74 ¢ US
+0,24

OR
282,50 $ US
-0,90

ARGENT
7,768 $
-0,006

QUESTIONS D'ARGENT

TORONTO
10735,47
-109,05

NEW YORK
10739,92
-64,35

NASDAQ
4177,17
-97,50

ENTREPRISE$

❑ **Microsoft Corporation** a dégagé au 4e trimestre de son exercice au 30 juin un bénéfice net de 2,41 milliards $ US, soit 44 ¢ par action et supérieur de deux cents à ce qu'attendaient en moyenne les analystes. Le chiffre d'affaires a atteint 5,8 $ US milliards. Au 4e trimestre de l'exercice précédent, Microsoft avait dégagé un bénéfice net de 2,2 $ US milliards (40 ¢ par action) sur un chiffre d'affaires de 5,7 $ US milliards. Pour l'exercice, la firme de Bill Gates a dégagé un bénéfice net de 9,4 milliards $ US. Les ventes du dernier trimestre dans les deux Amériques et le Pacifique Sud ont atteint 2,2 milliards $ US contre 2,3 milliards $ US un an plus tôt.

❑ Le promoteur immobilier **Ivanhoé** inc. a annoncé, hier, avoir obtenu 92 % des actions des Centres commerciaux Cambridge qu'il ne détenait pas déjà, ce qui permet ainsi à la filiale de la Caisse de dépôt et placements du Québec de mettre le pied sur le marché torontois. Ivanhoé a déclaré dans un communiqué avoir amassé 23,7 millions d'actions ordinaires de Cambridge au terme de son offre au comptant de 12,50 $ l'action. Ivanhoé a fait parvenir son offre aux actionnaires et détenteurs d'obligations de Cambridge le 23 juin, l'offre ayant expiré lundi. Cambridge avait qualifié il y deux semaines l'offre d'Ivanhoé d'inadéquate, mais la compagnie torontoise n'avait pas voulu appuyer ou rejeter l'offre déposée par sa rivale montréalaise. Ivanhoé détenait déjà environ 67 % des actions de Cambridge et s'était assuré de la collaboration d'importants actionnaires institutionnels.

❑ L'exploitant canadien de réseaux de fibre optique **360networks** Inc. a annoncé, hier, un investissement de 800 millions $ US dans un réseau câblé sous-marin en Asie-Pacifique, construit par une filiale de Singapore Telecommunications Ltd. (Singtel) au coût total d'environ 2 milliards $ US. La firme basée à Vancouver envisage également le déploiement d'un câble sous-marin à travers l'océan Pacifique de concert avec Singtel et sa filiale C2C. Un tel réseau transocéanique coûterait environ 1,6 milliard $ US, le prix étant fonction de la capacité et du routage du nouveau réseau, a précisé 360networks. La firme canadienne n'entend toutefois pas aller de l'avant dans un tel projet sans partenaires.

❑ Le fabricant d'équipements de réseau **Nortel Networks** a annoncé, hier, avoir conclu un prolongement de son contrat de fourniture d'équipement optique internet pour le réseau national de fibre optique utilisé par Williams Communications. Le prolongement, qui touche le portefeuille de services OPTera de Nortel, spécialisé dans l'Internet à large bande et la transmission de la voix, porte la valeur potentielle de l'entente signée en 1997 à environ 1,5 milliard $ US et étend la période du contrat jusqu'en 2002. Williams Communications a déjà acheté pour environ 500 millions $ US d'équipement grâce à ce contrat. « Nous avons fourni nos clients avec des solutions optiques innovatrices qui leur donne une touche concurrentielle critique », a déclaré dans un communiqué Greg Mumford, président des réseaux optiques chez Nortel.

❑ La société biopharmaceutique québécoise **Laboratoires Æterna** a rapporté, hier, une perte de 1,95 million $, ou 7 ¢ l'action, pour le deuxième trimestre, attribuée à des frais de recherche et développement accrus. La perte nette de la société est comparable à celle de l'année précédente qui s'était chiffrée à 2 millions $, ou 8 ¢ par action, pour le même trimestre. Æterna a enregistré une augmentation des ventes au deuxième trimestre de 74,8 %, atteignant 2 millions $ comparativement à 1,2 million $ pour le même trimestre l'année dernière, principalement en raison du lancement de nouveaux produits cosmétiques par sa filiale Atrium Biotechnologies. Les frais de recherche et développement ont atteint 4,9 millions $ comparativement à 2,9 millions $ pour le même trimestre l'année dernière. La compagnie de Québec a toutefois affirmé que sa situation financière demeurait solide avec 60,8 millions $ en argent comptant et en placements temporaires. « Notre solide position financière nous permet de poursuivre la réalisation de notre stratégie corporative ainsi que l'accélération de nos études pivots de phase III dans le but d'être un des finalistes dans la course pour la commercialisation d'un inhibiteur d'angiogenèse », a affirmé dans un communiqué Éric Dupont, président et chef de la direction des Laboratoires Æterna. La société, qui a fait ses premiers pas sur le Nasdaq au début du mois de mai, a récemment annoncé son intention d'entrer sur l'indice Standard & Poors des petites capitalisations dans le secteur des soins de santé.

❑ Le Crédit agricole Indosuez, pôle international, a signé un protocole d'accord avec la banque canadienne **CIBC** pour le rachat de la CIBC (Suisse). Dans un communiqué publié hier, la banque française indique que le nouvel ensemble représentera 25 milliards de francs suisses d'actif sous gestion, soit approximativement 23,5 milliards $ CAN. Le CIBC suisse emploie environ 110 personnes, principalement dans l'activité de banque privée.

❑ **Intel Corporation** a dégagé au 2e trimestre un bénéfice net de 3,1 milliards $ US, soit 45 ¢ par action, en incluant les coûts d'acquisition. En excluant ces coûts, le bénéfice par action ressort à 50 ¢ par action alors que les analystes attendaient en moyenne 49 ¢. Le résultat par action tient compte d'une division du capital par deux. Les coûts d'acquisitions pour la recherche et le développement ont entraîné une charge exceptionnelle de 21 $ millions. Le chiffre d'affaires du 2e trimestre s'élève à 8,3 milliards $ US. Il comprent le produit de plus de deux milliards $ US de la vente de participations dans plus d'une centaine d'entreprises. Sur le semestre, la firme a dégagé un bénéfice net de 5,83 milliards $ US sur un chiffre d'affaires de 16,3 milliards $ US.

❑ **Provigo Distribution** inc. a annoncé à Montréal, hier, la vente de sa division Dellixo, spécialisée dans les services alimentaires, dans le cadre d'une transaction dont le montant n'a pas été rendu public. La division Dellixo-Montréal est vendue à Serca Services alimentaires inc., tandis que la division Dellixo-Chicoutimi est vendue à Les Distributions BTL inc., membre du Groupe Paul-Émile Dubé, de Trois-Pistoles. La clôture des transactions est prévue pour le 7 août dans le cas de Dellixo-Chicoutimi, et pour le 14 août dans le cas de Dellixo-Montréal. Ces transactions sont conditionnelles aux approbations des autorités réglementaires.

❑ Le groupe allemand **SGL Carbon Aktiengesellschaft** (SGL AG) a été condamné à payer une amende de 12,5 millions $ pour s'être entendu avec un concurrent sur la fixation des prix des électrodes de graphite au Canada, a indiqué, hier, le Bureau canadien de la concurrence. Il s'agit de la plus grosse amende imposée à une compagnie qui a violé la loi sur la concurrence. SGL AG, premier producteur mondial de produits graphite et de carbone, et d'autres producteurs avaient formé un cartel international pour restreindre leurs capacités de production et pratiquer les mêmes prix. Par l'entremise de sa filiale SGL Canada, SGL AG s'était partagé le marché canadien avec la société américaine UCAR. Entre mai 1992 et juin 1997, le prix des électrodes au Canada avait ainsi grimpé de plus de 90 %, selon le Bureau de la concurrence.

❑ Le conseil d'administration de la compagnie minière canadienne **Windspear Diamonds** a rejeté, lundi, une offre de rachat de 259 millions $ de la société De Beers et a recommandé à ses actionnaires de conserver leurs actions. Le conseil d'administration de Winspear a unanimement conclu que l'offre du 26 juin de la compagnie sud-africaine De Beers — la plus importante compagnie de diamants au monde — n'était « pas acceptable », a déclaré le président et chef de la direction, Randy Turner. « Je veux assurer aux actionnaires que le conseil et la direction sont absolument déterminés à offrir une meilleure valeur (à leurs titres) et nous les encourageons à rejeter cette offre », dit Turner dans un communiqué. Le président de la société à petite capitalisation a ajouté que la proposition de De Beers sous-estimait largement la valeur de Windspear et que sa mine de Snap Lake, dans les Territoires du Nord-Ouest, pourrait reposer sur un des plus riches gisements de diamants au monde.

Radio-Canada met en vente son réseau de transmission

JULES RICHER
Presse canadienne

■ OTTAWA — Deux mille cinq cents émetteurs, 608 tours de transmission et 750 sites de transmission dans toutes les régions du pays, les plus reculées comme les plus populeuses, sont à vendre.

Radio-Canada a annoncé, hier, qu'elle cherchait un acheteur pour son immense réseau de transmission, une infrastructure unique en son genre au Canada qui, au fil des années, était devenu une sorte de symbole pour la société d'État.

Prix de vente possible: plusieurs centaines de millions $.

« La vente de vaste infrastructure devrait aider à dégager davantage de ressources pour la programmation », a déclaré le pdg de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, dans un communiqué.

L'acheteur du réseau serait tenu de fournir à la société d'État une capacité de transmission permettant de maintenir les services actuels offerts par la voie des ondes. Toutefois, M. Rabinovitch a précisé que d'autres moyens de diffusion seraient aussi étudiés.

La recommandation de mettre le réseau en vente est venue d'un groupe de travail sur la « réingénérie » mis sur pied par M. Rabinovitch en décembre.

Les sociétés intéressées seront appelées à prendre part à un appel d'offres qui devrait se dérouler au printemps de 2001.

SURPRISE

Le syndicat des techniciens de Radio-Canada a réagi avec surprise à l'annonce. C'est la première fois que la société d'État lance cette idée. Lors des dernières négociations, la partie patronale avait évoqué sans succès la possibilité d'offrir certains services en sous-traitance mais jamais n'avait-elle proposé de solution aussi tranchante pour réduire ses coûts, a expliqué le porte-parole du Syndicat des techniciens et artisans du réseau français de Radio-Canada, Michel Legault.

Il soutient que M. Rabinovitch fait fausse route. « On est en train d'enlever les piquets de clôture, a-t-il souligné, pour chauffer la maison. Ça fait des années qu'on dit que Radio-Canada a des problèmes de financement et nous ne pensons pas que la solution passe par la vente d'éléments d'actif. ».

Quelque 170 techniciens à travers le Canada pourraient être touchés par la décision, dont une trentaine appartenant au syndicat de M. Legault.

À son avis, les grandes compagnies de télécommunications devraient montrer beaucoup d'intérêt pour le réseau de transmission. « C'est un réseau de premier choix avec des emplacements exceptionnels et je suis sûr que Radio-Canada va trouver preneur », a-t-il dit.

Futurs cadeaux de Noël

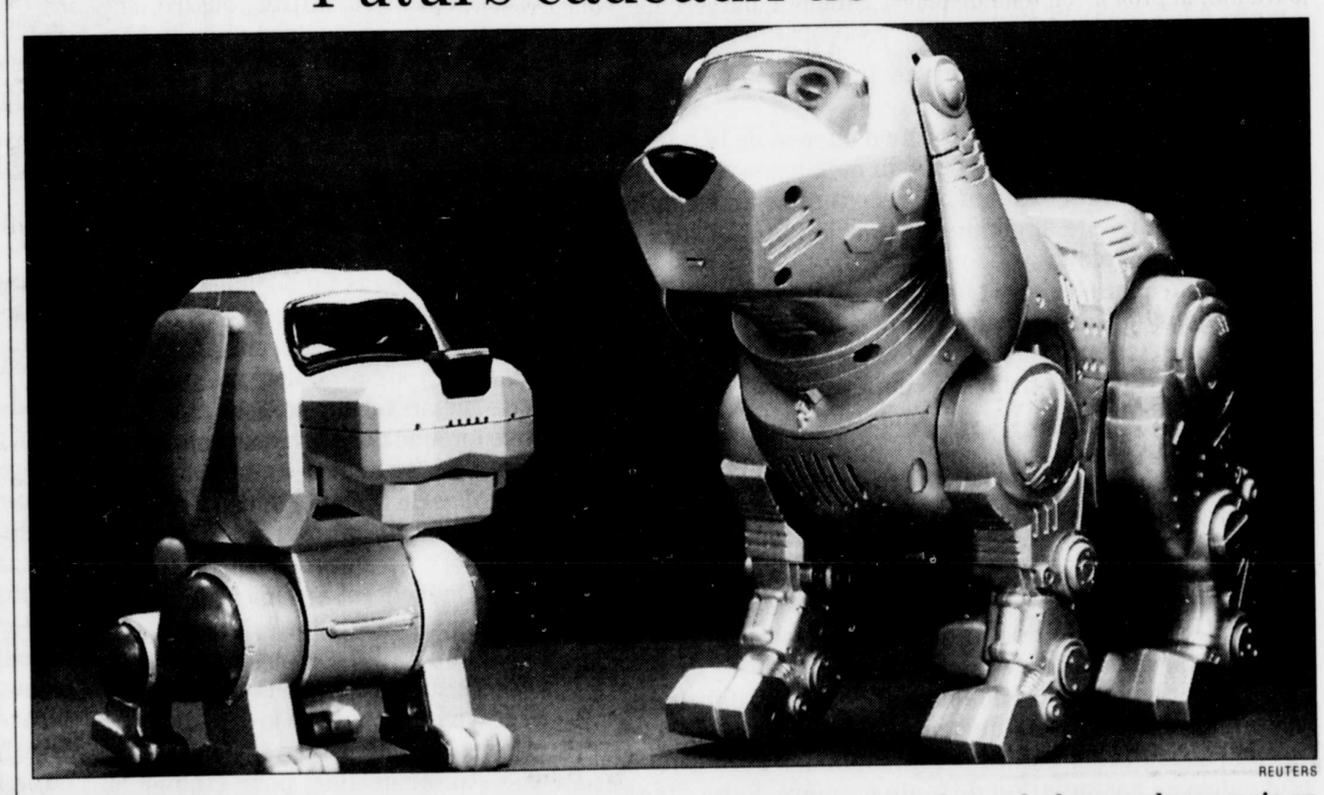

REUTERS

L'industrie du jouet prévoit que les animaux robots seront en forte demande dans quelques mois en Amérique du Nord au moment des achats de Noël. Les chiens Tekno (à droite) et Poo-Chi devraient être parmi les robots les plus convoités. Au Canada, les prix devraient fluctuer entre 40 $ et 50 $.

Sans être une cause d'inquiétude, l'inflation refait surface aux É.-U.

■ WASHINGTON (AFP) — L'inflation refait doucement surface aux États-Unis, mais sans inquiéter outre mesure les économistes, qui l'expliquaient, hier, largement par la flambée des prix du pétrole.

L'inflation a progressé de 0,6 % en juin par rapport au mois précédent. La hausse générale des prix sur un an est de 3,7 %, selon les chiffres du département du Travail.

« On s'attendait à ce que l'indice des prix à la consommation bondisse en juin en raison des prix de l'énergie », a noté David Orr, chef économiste de la banque First Union.

De fait, le gouvernement américain a indiqué que les prix de l'énergie comptaient pour les trois quarts dans l'inflation en juin, avec notamment un bond de 8,8 % du prix de l'essence et de 7,8 % du gaz naturel.

Sur les six premiers mois de l'année, l'inflation progresse à un rythme annuel de 4,2 % alors que ce rythme était de seulement 2,2 % l'an dernier à la même époque.

Bruce Steinberg, chef économiste de Merrill Lynch, ne s'affole pas. « Bien que le prix du pétrole brut reste autour de 30 $ US le baril, l'Arabie Saoudite semble décidée à faire baisser les prix et donc les prix de l'énergie devraient être plus bas » dans les prochains mois, a-t-il estimé.

Le ralentissement de la croissance économique, après six hausses des taux d'intérêt dans les 12 derniers mois, devrait favoriser un certain tassement des pressions inflationnistes.

Dans ce contexte, « l'inflation va rester largement absente », a jugé Bruce Steinberg en remarquant néanmoins qu'il est un des rares à défendre cette opinion.

Ce n'est en effet pas l'avis de Henry Willmore, économiste de Barclays Capital, qui remarque qu'« en plus de l'importante hausse des prix des produits énergétiques, il y a toujours des signes d'une hausse progressive des prix des services ».

Abstraction faite des secteurs volatils de l'énergie et de l'alimentation, l'inflation progresse depuis le début de l'année à un rythme annualisé de 2,6 % contre 1,7 % l'an dernier.

Henry Willmore a relevé qu'il y a une « accélération persistante sur une longue période » des prix des services avec notamment le logement en hausse de 3,2 % sur un an et la santé avec un bond de 4,1 %.

PRESSIONS SUR LA FED

Ce n'est pas anodin pour Henry Willmore, qui a indiqué que « cette accélération de l'inflation actuelle dans les services maintient la pression » sur la Réserve fédérale pour un nouveau relèvement des taux d'intérêt.

Un sentiment qui n'est pas loin d'être partagé par David Orr, qui a estimé à 30 % les chances d'une remontée des taux de la banque centrale américaine, le 22 août, lors de la réunion de son comité monétaire.

QUESTIONS D'ARGENT

Cossette se restructure

DAPHNÉ BÉDARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le groupe Cossette Communication a récemment remanié sa direction pour permettre un meilleur lien entre ses différents bureaux à travers le pays.

Ian Saville et Daniel Rabinowicz, respectivement vice-présidents exécutifs des bureaux de Toronto et de Montréal, deviennent donc coprésidents des deux bureaux. Jay Bertram, directeur général à Toronto, a aussi été promu au poste de vice-président senior du développement corporatif. Les changements à la direction ne touchent d'aucune façon le bureau de Québec.

« Nous avons de plus en plus de clients nationaux qui sont servis dans plusieurs villes. Ces nominations nous permettent d'assurer une meilleure coordination entre les différents bureaux », a expliqué le fondateur de Cossette Communication, Claude Lessard, hier. La société, qui emploie plus de 1000 personnes, a pignon sur rue à Québec, Montréal, Toronto, Halifax et Vancouver.

LES YEUX SUR LES É.-U.

Le développement de l'entreprise aux États-Unis fait partie des projets importants de l'entreprise. En ce moment, seulement 1 % des revenus de Cossette proviennent des États-Unis. Avec peu de dettes et 38 millions $ disponibles, l'entreprise pourrait faire des acquisitions de l'autre côté de la frontière, qui lui permettraient d'être davantage qu'une entreprise nationale.

Cossette utilise aussi plusieurs stratégies pour élargir son marché. La boîte tente notamment d'offrir à ses clients des produits d'autres secteurs d'activités tels les relations publiques, le marketing et le design graphique. Les clients importants de Cossette sont McDonald's Restaurants of Canada, Bell Canada, General Motors of Canada et Coca-Cola Ltd.

Selon le rapport de Financière Banque Nationale, sorti depuis peu, Cossette Communication tirait traditionnellement environ 60 % de ses revenus annuels, évalués à plus de 100 millions $, de la publicité, le reste venant de ses autres secteurs d'activités. Aujourd'hui, la proportion tend de plus en plus vers un ratio 50-50. La division qui progresse le plus rapidement est Cossette Interactive, qui inclut, entre autres, le design web.

En juin 1999, Cossette avait recueilli près de 42 millions $ lors d'une émission d'actions.

GM fait plus de profits que prévu

■ DETROIT (AP) — La société General Motors a vu son bénéfice grimper de 1 %, pour se chiffrer à 1,75 milliard $ US, au deuxième trimestre, la progression des ventes ayant compensé les coûts de développement de nouveaux véhicules.

Le plus gros fabricant de véhicules au monde a déclaré hier un bénéfice de 2,93 $ US par action, contre 1,73 milliard $ US, ou 2,66 $ US l'action, au deuxième trimestre de 1999. C'est davantage que ce qu'avaient prévu les experts financiers.

Des analystes interrogés par First Call/Thomson Financial avaient anticipé un bénéfice de 2,82 $ US l'action. Le chiffre d'affaires pour les trois mois s'étant terminés le 30 juin totalisait 48,7 milliards $ US, une hausse de 8 % comparativement à 45 milliards $ US pour la période correspondante de l'année précédente.

Une fois de plus, la plus grande part du bénéfice de GM provenait de ses ventes sur le marché nord-américain de l'automobile, même si le bénéfice dans ce secteur a décliné de 5 %, passant de 1,48 milliard $ US à 1,41 milliard $ US. GM a attribué ce recul aux coûts des programmes de développement de nouveaux véhicules et des investissements dans le commerce électronique.

Le bénéfice pour les activités européennes a aussi reculé — de 11 % — passant de 187 millions $ US au deuxième trimestre de 1999 à 166 millions $ US cette année. GM a expliqué la baisse par les coûts de lancement de nouveaux modèles.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Fin du différend entre Tokyo et Washington

■ WASHINGTON (AFP) — Un accord a été trouvé entre les États-Unis et le Japon dans le conflit commercial sur les télécommunications, a annoncé, hier soir, Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le Commerce au cours d'une conférence de presse téléphonique.

Cet accord devrait mettre un terme à un très ancien différend commercial entre les deux pays sur les coûts d'interconnexion pratiqués par Nippon Telegraph and Telephone (NTT) auprès des utilisateurs de son réseau local.

Cet accord intervient juste avant le sommet des chefs d'État et de gouvernement du G8, échéance qui avait été implicitement fixée par les États-Unis et le Japon pour parvenir à un accord.

Le président américain Bill Clinton s'est déclaré satisfait de cet accord qui va permettre « d'augmenter le nombre de consommateurs japonais qui se connectent à Internet ».

« C'est un accord gagnant-gagnant pour les États-Unis et le Japon », a indiqué le président américain Bill Clinton dans un texte lu par la représentante pour le Commerce.

« Cet accord ouvre le marché japonais des télécommunications à une véritable concurrence et devrait permettre aux opérateurs de télécoms mondiaux d'économiser plus de 2 milliards $ US sur les deux prochaines années », a déclaré Mme Barshefsky.

La privatisation dans le monde était en hausse de 10 % en 1999

■ PARIS (AFP) — L'activité de privatisation dans le monde a représenté en 1999 environ 145 milliards $ US, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, selon une étude de l'OCDE sur les tendances des marchés financiers, publiée hier.

En 1999, les activités de privatisation s'expliquent en majeure partie par la poursuite d'une tendance mondiale à la réduction du rôle de l'État dans les économies nationales, aux restrictions budgétaires et à un besoin d'attirer les investissements.

Les facteurs varient selon les pays, note l'OCDE

Elles ont également été le fait des progrès technologiques, de la libéralisation et de la mondialisation des marchés financiers et des produits, a expliqué l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport. Le poids de ces facteurs a varié selon les divers pays, souligne l'organisation.

Au sein des pays de la zone euro, les facteurs les plus visibles ont été le respect par les gouvernements d'objectifs fiscaux, ainsi que des directives de l'Union européenne sur l'ouverture des marchés, notamment ceux des télécommunications et de l'énergie.

Parmi les pays membres de l'OCDE auparavant qualifiés d'économies de transition (Hongrie, Pologne et République tchèque), les privatisations ont été dues à l'effort poursuivi pour passer à une économie de marché, le développement des institutions et le besoin d'investissements.

En 1998, l'activité de privatisation dans le monde s'était repliée, en particulier dans les pays ne faisant pas partie de l'OCDE. Et en 1999, elle a surtout progressé dans les pays membres, surpassant même les niveaux exceptionnels de 1997, a souligné l'organisation.

Québec St-Malo 2000

La transat du millénaire

Partons en Transat avec LE SOLEIL

Courez la chance d'assister au départ de la Transat Québec/St-Malo à bord du **MV Louis Jolliet** et de gagner une excursion avec Georges Leblanc à bord de son voilier **Bell Mobilité Océan***.

Deux gagnants se verront remettre: une paire de billets VIP pour le départ de la transat sur le **MV Louis Jolliet** le 30 juillet 2000, une sortie pour 2 personnes sur le voilier **«Bell Mobilité Océan»** à l'automne* 2000 ainsi que 2 chapeaux **«Gilligan» Le Soleil.**

* Dates de l'excursion à déterminer

692-1159

LE SOLEIL

Pour participer, retournez ce coupon (avant le 26 juillet, 17h00) à:
Concours Transat, Case postale 15180, Québec (Québec) G1K 7X2
ou déposez-le au quotidien Le Soleil, 925, chemin St-Louis, Québec

Québec St-Malo 2000 — La transat du millénaire

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. jour: _____ soir: _____
Le tirage aura lieu le 27 juillet 2000, 10h.

1482283

CARRIÈRES

CASILOC inc.

APPELS D'OFFRES

CONSTRUCTION & APPROVISIONNEMENT

Projet : Complexe entrepôt et bureaux rue Mill, Montréal

Projet : Complexe Hôtelier Casino de Hull

Les entrepreneurs et les fournisseurs d'équipements et de services peuvent obtenir l'information sur les appels d'offres de construction et d'approvisionnement en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.casiloc.com

JS-1483541

ACTUALITÉS MAGAZINE
à lire le jeudi dans
LE SOLEIL
686-3344

FF

CONSEILLER(ÈRE) EN OPTIQUE DEMANDÉ(E)

L'équipe des Lunetteries F. Farhat est présentement à la recherche d'un(e) conseiller(ère) avec expérience, afin de combler un poste permanent.

Si vous avez le goût de faire partie d'une équipe jeune et dynamique, n'hésitez pas à nous contacter.

Veuillez vous présenter au **3182, chemin Sainte-Foy avec votre curriculum vitae ou contactez madame Valérie Chouinard au 653-5655.**

1483153

Le Collège Mérici est un établissement d'enseignement collégial privé, mixte et bilingue, agréé aux fins de subventions accueillant 1000 élèves. (www.college-merici.qc.ca)

CONSEILLER(ÈRE) À L'ENSEIGNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION

NATURE DU TRAVAIL

Relevant du directeur des Études, la conseillère ou le conseiller à l'enseignement et au développement des programmes de formation exerce les fonctions de conseil, d'animation, de support et de rétroaction auprès du personnel cadre responsable des services d'enseignement, auprès des enseignants et des programmes de formation. Ces fonctions s'exercent relativement aux dimensions suivantes: l'implantation et le développement des programmes d'enseignement; la recherche; le support et l'animation pédagogique et andragogique; le perfectionnement et le support individualisé auprès des enseignants.

PROFIL DE LA PERSONNE RECHERCHÉE:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi;
- Connaissance approfondie de l'approche par compétence et des principaux enjeux liés à l'implantation des programmes révisés;
- Expérience de trois ans dans un travail similaire;
- Bonne capacité de travailler en équipe;
- Bilingue;
- Capacité de travailler dans un environnement informatisé
- Capacité à rédiger de façon cohérente

Les personnes intéressées par ce poste feront parvenir, avant 16 heures le 28 juillet, une lettre d'intention accompagnée de leur curriculum vitae à:

collège MÉRICI
Madame Claude Vanasse, adjointe
Direction générale
Poste: CEDPF
755, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1C1

1483574

Contractuelle Secrétaire-réceptionniste

- Expérience - Temps partiel
- Excellent français - Traitement de texte
SVP envoyer C.V. au plus tard le 26 juillet 2000 à

Gestidev inc.
2670, av. Dalton, Sainte-Foy (Québec) G1P 3S4

1483652

REPRÉSENTANT(E)
en mise en marché de produit Internet

Le poste à temps partiel et à horaire flexible consiste à couvrir les territoires de Québec et du Lac-Saint-Jean afin d'offrir un support aux détaillants sur une base hebdomadaire. Le (la) candidat(e) se doit de maîtriser les logiciels Windows, Word et Excel ainsi qu'avoir accès au courrier électronique et à Internet.

Faites parvenir votre C.V. à:

GAIACOM: (514) 845-3030
jniquet@gaiacom.ca

1483649

Avis aux soumissionnaires

PROJET S-2164 :
Location, pour 3 ans, d'une chargeuse sur pneus, capacité de 3.5 verges cubes - Année 2000 minimum

PROJET S-2165 :
Location, pour 3 ans, d'une niveleuse articulée, six (6) roues motrices - Année 2000 minimum

La Ville de Charlesbourg recevra des offres pour les équipements décrits aux projets S-2164 et S-2165.

DEVIS DE SOUMISSION :
Les devis et les formules de soumission des projets seront disponibles à compter du mercredi, 19 juillet 2000, 8 h 30, au bureau des achats du Service des finances et de l'administration de la Ville de Charlesbourg, 160, 76e Rue Est, 3e étage, Charlesbourg (Québec) G1H 7H5, au numéro de téléphone (418) 624-7680 et télécopieur (418) 624-7688.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS :
Jusqu'au mercredi, 16 août 2000 à 11 h, sous enveloppes scellées, au Bureau du greffier de la Ville, au 160, 76e Rue Est, 3e étage, Charlesbourg (Québec) G1H 7H5 et seront ouvertes à 11 h 05 le même jour.

GARANTIE DE SOUMISSION :
5000 $ pour chacun des projets

La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Elle se réserve aussi le droit de les accepter en tout ou en partie.

Donné à Charlesbourg, le 19 juillet 2000

Carl Martin
Responsable des achats par intérim
Service des finances et de l'administration
www.appels.doffres.com

JS-1483551

Ville de CHARLESBOURG

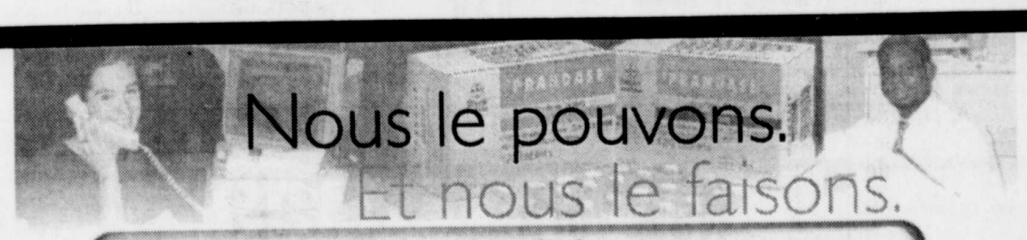

Associé, recherche clinique – contrat d'un an

Ville de Québec

Comment contribuons-nous à améliorer la qualité des soins de la santé au Canada? En nouant des partenariats avec les intervenants du secteur de la santé et en mettant à leur disposition une vaste gamme de produits innovateurs, en élaborant des solutions, en mettant des produits en marché et en éduquant ceux qui dispensent les soins au sujet de notre ensemble intégré de produits et services.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec les collègues de votre équipe pour superviser la gestion d'un projet d'étude clinique, y compris la formation du personnel rattaché à l'étude, la surveillance des essais cliniques et le recrutement des expérimentateurs. Vous demeurerez en constante communication avec le personnel médical interne pour résoudre les problèmes et veillerez au bon déroulement des essais cliniques. En plus de vous exprimer avec parfaite aisance dans les deux langues officielles, vous devez être titulaire d'un baccalauréat en sciences ou en sciences de la santé et bien connaître les logiciels de MS Office.

Dans le milieu en pleine évolution des soins de la santé, seule l'entreprise qui saura s'adapter au changement et combler les divers besoins tant du personnel soignant que des consommateurs sera reconnu un chef de file. Chez Bayer, nous le pouvons... nous le faisons... et nous le sommes.

De solides aptitudes au travail d'équipe, à la planification et à la communication, ainsi que la disponibilité à voyager sont essentielles à la réussite dans ce poste.

Nous demeurons toujours fidèle à notre engagement d'assurer le perfectionnement, la formation et l'éducation continue de notre personnel et cherchons à nous faire sans cesse mieux connaître des communautés que nous servons. Avec une culture articulée sur le travail d'équipe, la créativité et la décentralisation de la prise de décision, Bayer Inc. est un employeur de choix.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitæ, confidentialité assurée, à : **Bayer Inc., Ressources humaines, Division soins de santé, 77 rue Belfield, Etobicoke (Ontario) M9W 1G6. Télécopieur : (416) 240-5479.**

Bayer

JS-1480424

MATIMEKUSH LAC JOHN

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
C.P. 1390, Schefferville (Québec) G0G 2T0
Tél.: (418) 585-2601 • Téléc.: (418) 585-3856

AVIS DE CONCOURS

Poste:
DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION
responsable du primaire et secondaire ainsi que du postsecondaire

Tâches: Sous l'autorité du directeur général du Conseil de bande.
- ➢ Gérer les clientèles scolaires de l'école
- ➢ Organisation pédagogique de l'école
- ➢ La supervision pédagogique
- ➢ Gérer et administrer les ressources financières et matérielles et le transport scolaire.

Exigences:
- ➢ Diplôme de 1er cycle ou du 2e cycle est préférable
- ➢ Autorisation permanente d'enseigner dans la province de Québec
- ➢ Expérience comme directeur(trice) dans la direction d'une école
- ➢ Connaissance du milieu autochtone serait un atout.

Conditions de travail:
- ➢ Logement à prix modiques
- ➢ Prime d'éloignement
- ➢ Salaire compétitif

Toute personne répondant aux exigences du poste et intéressée à poser sa candidature, doit le faire par écrit (télécopieur accepté) et transmettre son curriculum vitae au plus tard le **20 juillet 2000** (inclusivement)

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
Attention: Madame Marie Aimée Einish
C.P. 1390, Schefferville (Québec) G0G 2T0

1483321

LE MARCHÉ BOURSIER

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Toronto

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 10 735,47 en baisse de 109,05. Volume des transactions: 120,5 millions d'actions. Titres en hausse: 500. En baisse: 569. Inchangés: 282.

TSE 35 : 563,17 -4,44
TSE 60 : 657,49 -8,85
TSE 100: 671,74 -8,85

Tendances des 10 derniers jours

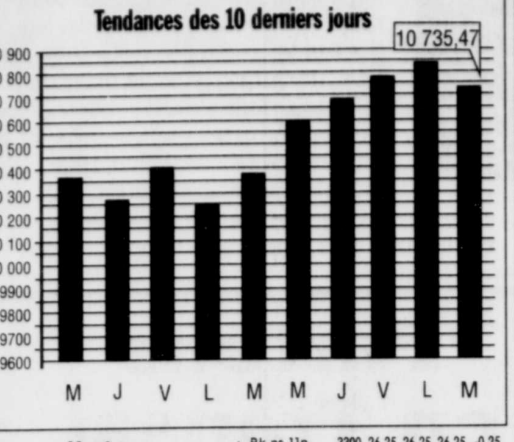

Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
1	1	1	1	1	1

A et B

Abl cdn o	12000	0.69	0.65	0.69	+0.03
Ad opt	100	5.05	5.05	5.05	+0.06
Adf gr f	2315	9.30	9.00	9.30	+0.05
Agf b f	30262	43.40	42.00	43.40	+0.90
Aic diver	400	27.00	27.00	27.00	0.00
Aic dive p	700	25.65	25.65	25.65	+0.05
Ait adv	16850	1.26	1.20	1.25	-0.01
Ali tech	3850	5.65	5.50	5.50	-0.10
Amr tech	2611	1.96	1.90	1.96	+0.05
Amt intl o	23000	0.35	0.30	0.35	+0.05
Aqm aut o	50500	0.13	0.12	0.12	-0.01
Art adv o	15055	8.90	8.00	8.00	-0.30
At plastics	11135	2.45	2.41	2.45	-0.05
At t can	55220	48.90	47.50	48.00	-0.30
Ati tech	3214175	13.95	13.25	13.90	+0.80
Ats auto	69669	35.50	35.25	35.25	0.00
Aastra t	146400	10.20	9.80	10.05	+0.10
Abbey w o	31700	0.66	0.65	0.65	-0.02
Aber res	186350	9.40	9.25	9.30	0.00
Abitibi c	1525758	14.00	13.60	13.75	-0.25
Acanthus	9000	8.90	8.90	8.90	0.00
Acetex	830	9.00	9.00	9.00	0.00
Acktion	1700	11.50	11.25	11.25	+0.05
Adrian o	11800	0.20	0.19	0.19	-0.01
Advantx o	137985	1.40	1.21	1.30	+0.03
Aeterna f	24455	13.95	13.85	13.95	+0.10
Afton o	200	1.34	1.34	1.34	-0.01
Agnico e	34669	8.85	8.40	8.85	+0.45
Agrium	37355	13.25	13.00	13.00	-0.25
Agro pac a	500	0.22	0.22	0.22	+0.02
Aimglobl	104525	24.00	21.05	23.00	-0.80
Ainsworth	1000	6.75	6.75	6.75	+0.05
Air canada	283519	20.30	19.50	20.00	+0.05
Air can a f	25394	17.75	17.25	17.60	+0.40
Airboss o	1500	2.35	2.35	2.35	0.00
Akita a f	1300	10.25	10.15	10.15	-0.10
Alarmf o	6430	1.34	1.25	1.25	-0.10
Alt energy	728768	56.45	54.50	56.45	+0.70
Alt ener p	8210	26.25	26.00	26.15	+0.15
Alcan	1352713	48.75	47.65	47.95	+0.10
Alcan c p	200	25.15	25.15	25.15	0.00
Alcatel	82369	114.0	107.0	108.0	-6.20
Alg steel	19043	1.59	1.47	1.59	+0.04
Algon merc	2300	3.50	3.50	3.50	0.00
Aliant	156146	37.10	36.85	37.00	+0.15
Alimenta a	200	23.50	23.50	23.50	-0.05
Alimenta b f	2979	19.00	19.00	19.00	+0.50
Allbanc sp	6776	33.35	32.90	33.30	+0.20
Allbanc sp p	6274	25.85	25.35	25.35	-0.05
All atl bf	11900	19.45	19.05	19.45	+0.65
Alli forest	54165	17.60	17.25	17.60	+0.35
Alpine oil	116866	2.37	2.36	2.37	0.00
Altagas	2000	5.70	5.70	5.70	+0.05
Altai res o	20400	0.35	0.29	0.35	+0.05
Altarex o	218250	1.08	1.02	1.02	-0.02
America o	12800	0.55	0.51	0.51	-0.11
A bullion o	19000	0.09	0.08	0.08	-0.01
Am eco	700	0.25	0.25	0.25	-0.02
Am leduc	1500	0.30	0.30	0.30	+0.02
Amisco i	200	6.70	6.50	6.50	-0.30
Amisk a	8838	2.40	2.22	2.22	-0.03
Amtele	15300	2.20	2.00	2.00	-0.05
Anadime o	3342	0.46	0.46	0.46	-0.03
Anderson	1020024	24.85	24.35	24.50	+0.35
Andrs wa f	2850	11.95	11.75	11.75	-0.35
Angiotec o	22807	72.50	68.00	70.00	+2.25
Anormed o	8165	12.00	11.25	11.80	+0.20
Anthem p	1000	5.40	5.40	5.40	-0.05
Anthony o	6800	8.75	7.95	8.70	-0.05
Apex a	8988	1.75	1.75	1.75	-0.01
Arbor a	200	7.50	7.50	7.50	0.00
Arcis o	51500	0.56	0.55	0.55	0.00
Arctic gr o	4600	1.57	1.50	1.57	+0.07
Ariel o	38200	0.08	0.08	0.08	+0.00
Armbro en	3600	3.20	3.17	3.17	+0.02
Ashton	2375	0.72	0.68	0.72	+0.01
Asia o	65700	1.56	1.46	1.54	-0.02
Assante c	14123	5.00	4.85	5.00	+0.05
Astral a f	5400	38.00	37.60	38.00	+0.70
Atco i f	21529	34.20	33.75	34.20	+0.20
Athabska o	65000	0.07	0.07	0.07	0.00
Atna o	1500	0.53	0.53	0.53	-0.03
Aur res	40400	2.19	2.15	2.19	+0.04
Aurado ex o	289930	0.21	0.17	0.21	+0.04
Aurizon o	9000	0.90	0.85	0.87	+0.02
Avcorp i	47547	1.60	1.30	1.60	+0.10
Avid og ao	18548	2.97	2.90	2.93	-0.05
Avid og bo	100	4.65	4.65	4.65	0.00
Axcan p	16795	9.95	9.65	9.85	-0.05
Axia net o	25150	8.00	7.85	7.85	-0.15
Axxent b o	50550	9.10	9.00	9.00	-0.05
Azcar tec	6400	1.80	1.70	1.70	0.00
B split	5255	189.1	182.0	182.0	-11.00
B split p	1013	28.50	28.25	28.50	0.00
B split ii	7365	21.75	21.00	21.00	-0.75
B split iip	2550	18.40	18.30	18.30	0.00
Bae sys	13950	22.45	21.00	22.45	+0.65
Bce emer	389091	108.2	103.9	105.6	-2.05
Bce inc	3681130	37.20	36.55	36.65	-0.50
Bce i p	4400	25.70	25.50	25.50	-0.10
Bce i q	400	24.85	24.85	24.85	-0.20
Bce i s	3000	24.60	24.50	24.60	-0.05
Bce i y	1500	24.00	23.90	24.00	+0.25
Bc gas	17449	28.00	27.45	27.50	-0.05
Bmtc a f	250	20.00	20.00	20.00	0.00
Bw tech o	3100	6.20	5.95	6.00	-0.20
Bxl enr	27900	1.60	1.53	1.58	-0.02
Badger	54990	2.20	2.15	2.20	0.00
Bakbone o	95298	14.50	12.50	12.75	-1.25
Ballard	159838	157.0	146.5	154.0	+3.05
Band ore o	47800	0.73	0.65	0.70	+0.02
Bank mtl	260391	64.25	63.50	63.75	-0.35
Bk mtl b	2250	25.95	25.90	25.95	+0.10
Bk mtl 3p	2900	25.75	25.65	25.65	+0.05
Bkmtl b4	1700	24.50	24.45	24.45	-0.10
Bkmtl b 5	5900	22.70	22.60	22.60	-0.15
Bk mtl b6	4800	24.50	24.30	24.50	+0.10
Bank n s	726449	35.60	35.10	35.35	-0.15
Bk ns 6p	250	26.10	26.10	26.10	+0.05
Bk ns 7p	1300	27.25	26.90	26.90	+0.10
Bk ns 8p	1325	27.50	27.25	27.40	0.00
Bk ns 9p	2450	27.00	26.65	26.80	0.00
Bk ns 11p	3300	26.25	26.25	26.25	-0.25
Bk ns 12 p	9625	22.00	21.70	21.75	0.00
Barick gld	286406	26.60	26.20	26.35	-0.15
Basis100 o	126334	2.97	2.76	2.88	-0.08
Battery	220150	0.56	0.52	0.54	-0.04
Battle mtn	223181	3.05	2.86	3.05	+0.20
Baytex	65663	12.70	12.50	12.65	+0.15
Beamscpe	19110	7.75	7.35	7.40	-0.40
Beau can	262727	1.62	1.53	1.60	+0.04
Behavirb f	2000	0.10	0.10	0.10	0.00
Bell c 15p	100	24.00	24.00	24.00	-0.25
Bell c intl	34436	44.00	42.80	43.90	+0.85
Bema gl o	62380	0.78	0.75	0.78	+0.03
Benet e o	10800	4.20	4.15	4.15	-0.05
Benson	3000	1.85	1.85	1.85	-0.05
Bentall	5678	15.00	14.75	15.00	+0.35
Benvest c f	1900	2.55	2.00	2.40	-0.15
Berkly p	425019	9.60	9.10	9.50	+0.10
Best pac	12769	1.15	1.15	1.15	-0.02
Bestar	10394	3.60	3.50	3.60	-0.10
Bidcom i o	124822	3.55	3.40	3.43	-0.13
Big rock	600	5.70	5.60	5.70	+0.20
Bioch phar	108751	35.30	34.70	35.05	-0.10
Biomira	58623	13.20	12.80	13.20	+0.15
Bioniche o	5100	3.50	3.40	3.45	-0.05
Biovail c	32784	92.00	88.80	88.90	-2.55
Birim a o	300	0.25	0.25	0.25	0.00
Bissett a	9100	17.50	17.00	17.50	+0.50
Bitech	2000	0.80	0.80	0.80	+0.02
Bl hawk o	36700	0.07	0.07	0.07	+0.00
Blk swan	31200	0.19	0.17	0.18	-0.01
Boardwl	3510	14.15	13.35	13.35	-0.65
Bocenor gr	11000	1.55	1.55	1.55	0.00
Boliden	81120	1.92	1.87	1.92	+0.06
Bolivar o	7660	0.96	0.90	0.90	-0.03
Bombdr a	47593	23.25	22.65	22.80	-0.05
Bombdr b f	4389394	22.90	22.40	22.50	-0.20
Bmbdr 2 p	1200	24.90	24.80	24.80	-0.20
Bonavist	89312	23.85	23.00	23.80	-0.70
Bonus res	16817	3.45	3.10	3.45	+0.30
Boralex a	3250	3.35	3.35	3.35	0.00
Bovar a	155333	0.15	0.14	0.14	-0.01
Bow val i	15630	0.65	0.60	0.62	0.00
Bowater c	700	71.70	70.20	70.20	-1.55
Bowridge	11700	0.73	0.70	0.70	-0.03
Boyd gr ao	11700	2.50	2.40	2.40	0.00
Bracknel	54186	6.70	6.55	6.60	-0.05
Bradst a f	500	0.90	0.90	0.90	0.00
Brmptn a f	11174	6.30	6.00	6.00	-0.30
Brascad b	100	42.25	42.25	42.25	-5.25
Brascan a	935237	19.25	18.65	19.00	+0.10
Brascan 2	3000	16.25	16.00	16.00	-0.25
Breakwtr	26478	2.84	2.76	2.76	-0.09
Brik brw o	8100	0.74	0.70	0.70	0.00
Bridge.c o	33000	3.20	3.00	3.10	-0.15
Brocker o	14747	7.60	7.40	7.40	-0.20
Brookfld p	221448	21.55	21.50	21.55	+0.05
Buhler	1200	3.35	3.30	3.35	+0.05
Burlington	63048	55.60	53.50	54.50	+0.50
Burntsan o	92510	7.70	7.35	7.50	0.00

C

Cae	298338	16.35	16.00	16.20	+0.05
Ccl b f	29105	8.70	8.65	8.70	+0.05
Ccr tech o	17000	0.68	0.66	0.67	+0.02
Cd plus o	7452	0.28	0.27	0.27	0.00
Cdi educ	114200	5.20	5.00	5.15	-0.35
Cfm mai	13810	6.25	6.05	6.25	+0.25
Cgi a f	432186	9.90	9.65	9.75	-0.10
Chc h a f	117555	5.10	5.00	5.00	+0.05
Ci fund	179176	29.50	28.25	28.30	-0.70
Cmac ind	705596	86.25	83.25	86.25	+2.25
Cmi glob	4800	1.25	1.25	1.25	0.00
Cpi plast o	1700	6.00	5.90	6.00	+0.10
Crs prf	5600	24.75	24.35	24.55	-0.20
Crs nt u	500	22.00	22.00	22.00	0.00
Crs robot	35940	4.00	3.90	4.00	+0.05
Csi w o	14280	2.74	2.60	2.62	0.00
Ctfin 4	500	26.00	26.00	26.00	0.00
Cable sv o	229710	9.45	8.50	8.95	+0.30
Cabletel	20	4.75	4.75	4.75	0.00
Cabre	51760	15.35	15.00	15.35	+0.30
Calader o	31000	0.15	0.14	0.15	0.00
Caldwel a f	9910	2.83	2.70	2.70	-0.11
Caledonia	72000	0.08	0.08	0.08	0.00
Calian tech	33360	6.50	6.40	6.45	-0.10
Calinet	74650	3.50	3.05	3.11	-0.39
Calinet b f	253116	2.82	2.46	2.50	-0.30
Cambior	108600	0.64	0.57	0.62	+0.05
Cambridg	30967	12.55	12.50	12.55	+0.05
Camco inc	200	3.70	3.70	3.70	-0.30
Cameco	21814	18.45	17.75	18.45	+0.95
Camp res	630	2.11	2.11	2.11	-0.09
Can ban a	3150	33.00	33.00	33.00	0.00
Can ban p	2008	25.25	25.25	25.25	0.00
Can 3000	270362	15.90	13.50	14.75	-1.25
Can bread	4510	9.90	9.75	9.90	-0.05
Can life f	132361	29.35	28.75	29.05	-0.25
Cdn crude	1600	4.70	4.65	4.65	0.00
C 88 eng	128650	2.92	2.80	2.92	+0.11
Cg invest	13367	11.70	11.50	11.60	-0.20
Cg inv w	100	4.90	4.90	4.90	0.00
Cg inv 1p	100	24.30	24.30	24.30	+0.30
C hunter	352909	30.15	29.75	30.05	+0.55
C hydro o	31150	1.40	1.35	1.35	0.00
Ci bk com	744820	40.45	39.90	40.00	-0.25
Cibc 14	1600	26.50	25.85	25.85	+0.05
Cibc 15	1000	26.15	26.15	26.15	+0.15
Cibc 17	1500	25.25	25.25	25.25	-0.15
Cibc 18	3950	23.80	23.40	23.80	+0.30
Cibc 19	1100	23.75	23.75	23.75	-0.05
Cibc 21	5100	26.25	26.25	26.25	+0.05
C medical	3715	17.90	17.50	17.90	+0.40
Cn rail	474223	48.75	46.50	47.75	+0.25
Cdn nat res	688002	45.15	43.05	44.50	+0.40
C nthstar	200	12.40	12.40	12.40	+0.40
C ocdental	226223	40.15	39.15	40.05	+0.30
Cp ltd	576414	39.50	38.60	38.90	+0.15
Cp ltd p	8690	24.30	23.90	23.90	0.00
Cancom	866368	28.50	28.05	28.20	-0.30
Cdn split w	100	29.00	29.00	29.00	+1.00
Cdn tire	400	49.90	49.10	49.90	0.00
Ctire a f	199435	22.25	22.00	22.15	-0.05
Cutil a f	77641	41.65	40.70	41.60	+0.85
C util b	5060	42.00	41.00	42.00	+1.25
Cutil ser a	4100	25.00	25.00	25.00	+0.50
Cutil ser r	600	22.10	22.10	22.10	-0.40
Cdn ws bk	6324	20.00	19.50	19.75	+0.55
Cdn z o	29605	0.49	0.45	0.45	0.00
Canam a f	6250	8.35	8.30	8.30	0.00
Canbras	1600	10.50	10.30	10.30	+0.30
Cancap p	600	24.25	24.25	24.25	0.00
Cancor o	1000	0.62	0.62	0.62	+0.01
Canfor	78935	12.60	12.00	12.45	-0.30
Cangene	2400	9.75	9.55	9.55	-0.10
Canmine o	46300	0.70	0.66	0.70	0.00
Canwst n v	1150	17.25	17.00	17.00	0.00
Canwest g f	183183	17.20	17.05	17.20	+0.15
Cara	900	4.80	4.60	4.80	0.00
Cara a f	18213	3.90	3.75	3.84	+0.09
Caribgld o	2000	0.22	0.22	0.22	0.00
Carma a	2126	4.90	4.80	4.80	-0.15
Carmanah	5500	0.04	0.04	0.04	0.00
Cars4u	200	0.89	0.89	0.89	0.00
Cascades i	42074	8.10	7.80	7.90	-0.10
Cassiar o	5000	0.60	0.60	0.60	0.00
Cathedrl o	9075	0.43	0.41	0.43	+0.03
Causeway o	6000	1.25	1.17	1.20	+0.05
Caussa c o	3500	0.16	0.15	0.15	0.00
Caussa co rt	75243	0.00	0.00	0.00	0.00
Cavell en	9800	0.34	0.33	0.33	0.00
Cedara sft	11700	7.30	7.00	7.00	-0.20
Celestica	941427	92.90	89.25	90.25	-2.15
Cell loc o	83834	41.75	39.00	40.00	-2.30
Cenalta en	20650	6.50	6.05	6.50	+0.50
Cfund a f	5400	5.05	4.90	4.90	-0.15
Centrfund	126395	11.40	10.90	11.40	+0.60
Centrinty o	26965	13.50	12.55	13.15	-0.35
Centurion o	37900	0.65	0.62	0.62	0.00
Certcm c j	144492	54.50	52.00	53.25	-1.75
Chai na ta	6101	0.63	0.61	0.63	0.00
Chain e o	74000	0.50	0.45	0.45	-0.05
Chapter i	26356	10.75	10.50	10.75	+0.25
Chaptr o o	4944	3.98	3.85	3.90	+0.10
Chase res o	16395	0.09	0.07	0.09	-0.01
Chesbar o	2000	0.17	0.17	0.17	-0.00
Chief int i	3400	26.95	25.80	26.80	+0.95
Chromo o	248820	8.85	8.15	8.55	+0.45
Chum	4	49.00	49.00	49.00	0.00
Chum b f	7030	49.50	48.50	49.50	+1.00
Churchill	25165	1.56	1.55	1.55	-0.05
Cinram	34540	9.20	8.50	8.85	-0.15
Cintech o	3400	4.00	3.95	4.00	+0.15
Circa o	61200	1.60	1.42	1.60	0.00
Clairvest	5000	4.15	4.15	4.15	-0.20
Clarica	96634	29.50	29.00	29.15	-0.05
Clarica p	11000	26.25	26.10	26.25	+0.35
Clarke i	2500	8.05	8.05	8.05	0.00
Claude r	371050	0.55	0.51	0.53	-0.03
Clearnet a f	77760	41.75	39.25	40.00	-0.75
Clinichm a	623	16.25	16.25	16.25	-0.20
Clublink	8450	5.90	5.85	5.90	+0.10
Co oper a	850	22.70	22.50	22.70	+0.20
Co steel	19005	12.95	12.25	12.95	+0.50
Cogco cble f	139730	38.00	37.25	38.00	+1.40
Cogeco f	8200	37.25	35.60	36.50	+1.00
Cognicase	16194	29.00	27.10	27.40	-1.60
Cognos	209579	65.50	64.35	65.00	-0.50
Collicutt	5384	9.50	9.10	9.50	+0.30
Colony p o	900	0.40	0.40	0.40	0.00
Com dev	70985	8.20	7.70	8.00	-0.25
Comaplx	50000	1.25	1.23	1.25	+0.03
Cominco l	586670	19.45	18.50	18.70	-0.75
Command	25050	1.80	1.70	1.70	-0.04
Comand w	11250	0.30	0.24	0.25	-0.05
Comunic o	7000	0.55	0.55	0.55	0.00
Compton	115200	2.40	2.30	2.40	+0.14
Comstate	3700	1.85	1.80	1.80	-0.08
Concert i	7400	5.30	5.15	5.30	+0.05
Concord p o	700	0.84	0.84	0.84	0.00
Conor pac o	10235	0.23	0.22	0.22	0.00
C enfield	180	0.10	0.10	0.10	0.00
Cons ppty	2000	0.33	0.33	0.33	+0.02
Corby	1130	57.90	57.00	57.25	+0.20
Coreco i	3400	8.00	7.60	8.00	+0.05
Corel	433359	5.70	5.50	5.55	-0.30
Crner bay o	21500	3.00	2.95	3.00	0.00
Corriente o	39600	1.49	1.40	1.40	-0.05
Corus b	30474	39.00	38.50	38.55	+0.55
Cossette f	200	14.25	14.25	14.25	-0.15
Cott	57770	8.20	8.00	8.20	-0.05
Counsel	59400	5.40	4.90	5.40	+0.15
Courage e	8604	2.80	2.75	2.77	-0.13
Covitec gr	7000	0.49	0.46	0.46	-0.04
Creo prod	82472	30.95	28.95	30.35	+1.35
Crestar	134782	22.60	22.00	22.35	+0.55
Crew d o	360630	1.18	1.14	1.15	-0.04
Cros lke o	24500	0.11	0.10	0.10	-0.04
Croskey s	69244	12.75	11.80	12.75	+0.75
Crwn lfe i	200	93.00	92.90	93.00	+1.00
Clife i a	1000	26.70	26.70	26.70	0.00
Cryptolog	107303	37.50	34.50	36.00	+4.30
Crystalx o	25450	2.30	2.19	2.19	-0.11
Cumberl o	16700	1.20	1.18	1.20	0.00
Cusac gld o	66600	0.24	0.23	0.24	0.00
Cyberplx o	3510	14.55	14.00	14.20	-0.15
Cygnal o	14365	4.50	4.40	4.50	+0.10
Cypress a	169200	6.30	6.20	6.30	+0.05

D à F

Dc diagn o	25800	0.81	0.77	0.81	0.00
Ddi cdn w	14900	0.02	0.02	0.02	-0.00
Dtm inf o	1200	2.76	2.75	2.75	0.00
Dy 4 syst	3300	11.40	11.30	11.30	+0.05
Daimlerch	100	79.00	79.00	79.00	+1.00
Dalsa	200	9.25	9.00	9.00	0.00
Danier l f	2057	10.25	10.25	10.25	-0.25
Danoil	2500	2.96	2.96	2.96	+0.01
Datamark	3650	2.65	2.60	2.60	-0.09
Datamiro	8338	22.00	21.10	21.10	-0.50
Datawest o	11400	2.00	1.80	2.00	+0.20
Dayton o	10930	0.81	0.78	0.81	-0.09
Decoma a f	10150	12.00	12.00	12.00	+0.20
Dejour o	131800	0.32	0.28	0.30	0.00
Denbridge	3000	0.10	0.10	0.10	0.00
Denbury	5600	7.55	7.40	7.40	-0.10
Denison	160367	0.10	0.09	0.10	+0.01
Denning	1700	3.45	3.25	3.25	-0.15
Derlan	9700	1.95	1.91	1.91	+0.01
Descarte o	428557	58.25	55.50	57.55	-0.95
Desirdn a f	13204	16.00	15.80	15.80	-0.20
Desiard t p	1500	19.00	19.00	19.00	0.00
Destiny r	5800	0.65	0.65	0.65	+0.05
Devine e o	2000	0.51	0.51	0.51	0.00
Dia a a f	2150	17.25	16.50	17.25	+0.50
Dia met b o	6266	18.25	18.00	18.00	0.00
Diagnocur o	10250	2.30	2.15	2.17	-0.13
Diamond f o	4950	1.25	1.20	1.25	0.00
Diamwork	108000	0.05	0.04	0.05	-0.01
Digital g o	252132	0.35	0.34	0.35	-0.01
Digital wt	20158	0.05	0.05	0.05	-0.01
Digital p	29720	5.10	5.00	5.00	0.00
Dimethd o	49858	9.55	8.90	9.20	-0.10
Dion ent o	62399	0.66	0.62	0.63	0.00
Diversfd p	700	25.35	25.30	25.35	+0.10
Dofasco	210240	25.80	25.40	25.45	-0.15
Doman b f	20000	1.32	1.30	1.30	-0.02
Domco inc	3100	5.60	5.50	5.50	-0.10
Domtar	321284	15.00	14.85	14.95	-0.05
Dorel b f	15445	31.50	30.00	31.50	+1.55
Dover ind	50400	16.00	15.50	15.50	-0.50
Draig en o	5300	1.80	1.80	1.80	-0.07
Draxis	13950	4.00	3.81	4.00	+0.20
Dreco en	3600	49.90	48.50	49.90	+1.30
Drillers	13200	1.55	1.50	1.50	0.00
Drillers wt	4000	0.21	0.21	0.21	-0.01
Drug royal	22627	2.05	2.00	2.00	-0.05
Dundee a f	13664	16.20	15.45	16.20	+0.40
Dundee p a	2800	8.05	8.00	8.05	+0.05
Dunde p w	11000	0.78	0.70	0.70	-0.05
Dundee re	66400	1.20	1.15	1.18	-0.01
Dundee we	12000	8.70	8.65	8.70	+0.10
Dundee w w	22249	1.10	1.05	1.10	0.00
Dupont a	9915	47.00	46.00	46.95	+0.95
Dylex ltd	101315	1.33	1.26	1.30	-0.02
Dynamic g o	600	1.87	1.85	1.85	-0.10
Dynasty c o	13885	9.50	8.75	8.80	-0.55
Dynatec	20000	0.26	0.25	0.25	-0.03
E-l fin	1300	156.0	150.0	156.0	+11.00
Emi sys	2404	4.35	4.30	4.30	-0.05
Eagle p	2250	1.30	1.15	1.15	-0.15
Eastmain o	2500	0.42	0.40	0.42	0.00
Echo bay	36400	1.46	1.38

LE MARCHÉ BOURSIER

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30, hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n : pas de frais de vente, g : frais de rachat, o : frais prélevés à l'achat ou au rachat, y : VANPA différée, z: non disponible pour achat, u : argent US, x : ex-dividende, m : achat minimum de 150 000$. (*) non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Membres de L'IFPC

Clean Env
oAct int 11.35
oActions 15.23
oÉquilibré 11.79
Acuity Pooled
nAct Mond. 21.04
nAct can 20.57
nCourt Term 10.46
nEnvSci&Tec 22.31
nÉquil can 15.13
nHigh Inc 12.40
nMond. Bal. 17.83
nRev. Fixe 11.48
nRépActCons 14.80
AGF Groupe Cß
oAct Crois 40.11
oAct Mond 8.74
oActImMond 6.18
oAllemagne 45.47
oAm CT H Rd 3.55
oAm Latine 5.80
oAm RER RTA 6.38
oAmér RTA 24.56
oCan RTA 7.12
oCat Canada 7.67
zCdn Agg Eq 7.80
oCdn Agr AC 6.58
oCdn Bal 23.75
oCdn Div 26.93
oCdn Res 15.32
oCr Am RER 6.58
oCr Euro 20.21
oCrEuro RER 6.44
oCrois Act 53.39
oCrois Amér 41.26
oCrois Asia 13.02
oDir Chine 7.16
oEuro RA 9.68
oIndien 2.64
oInt RER RA 5.66
oIntTitAct 12.78
oJapon 7.93
oJapon RER 5.68
oMd Ress 5.93
oMdSciSnté 6.89
oMdServFin 6.05
oMdTitTech 7.32
oMnd Obl Gv 9.52
oMndObi RER 4.46
oMond équil 14.49
oMulti Gest 6.21
oObligCan 5.23
oRev Amér 11.04
oRevCT Intl 11.07
oSpéc Amér 21.95
oTit ActJap 5.48
oTitRvBleve 9.46
oTitres Can 35.28
oTitres Int 10.82
oVal Intl 41.49
oValContTrm 3.31
oValMarêmer 4.29
oVl Int RER 6.26
AGF Gestion
zAllem C$ M 49.53
uzAllem U$ M 33.51
AIC Série Avn
oAv Amér 8.20
oAv Mond 7.11
uoAv Mond U$ 4.81
uoAv UniU$ 4.44
oAv Univers 6.56
uoAvant AmU$ 5.55
oAvantage 70.69
oAvantageII 8.69
oREER Av Am 5.32
oREER Av Md 6.41
oREER Av Un 6.19
AIC Ciblée
oCib Am 5.29
uoCib Am U$ 3.58
oREERCib Am 5.31
AIC (Closed End)
yAIC DivFra 33.54
AIC serie div
oAct Mond 24.32
uoAct MondU$ 16.46
oCan Divers 34.57
oDiv Uni 6.15
uoDiv Uni U$ 4.16
oREER AcMd 6.31
oREER Dv Un 5.78
oREER Val 4.88
oValeur 45.72
uoValeur U$ 30.94
AIM Funds Cß
oAmBlueChip 14.44
oAmMidCpGw 14.31
oCat démo 10.12
oCatScSntMd 8.37
oCr actAmér 18.24
oCroi pacif 5.71
oCrois can 14.00
oCrois euro 35.05
oCroisAmLat 8.00
oCroiss int 10.08
Crt Trme A 5.54
gCrt trme B 5.39
oÉquil can 23.34
oExcel can 17.31
oInnov mond 10.22
oMndCr& rev 7.80
oOblig can 11.45
oOblig mon 5.01
oRER C&R Mn 10.65
oRER CrEuro 13.37
oRER SS Md 11.95
oRER Tec Md 13.04
oRER Tel Md 12.74
oRER Thm Md 11.41
oRER cr int 10.05
oRER démo 10.02
oRER innov 10.16
oRSPAmBICh 12.92
oRes natMon 6.05
oRevenu can 5.93
oSciStéMond 20.46
oTech mond 64.90
oThém mond 10.05
oTélécm Mnd 21.96
oVal intl 9.26
oValeur can 7.90
AIM Funds U$
uoAmBCGwth U$ 9.76
uoAmMCGwth U$ 9.68
uoCat démoU$ 6.85
uoCr Pac U$ 3.86
uoCr euro U$ 23.71
uoCrActAm U$ 12.34
uoCrAmérLtU$ 5.41
uoCroisintU$ 6.82
uoInnmondU$ 6.92
uoMonCr&RvU$ 5.28
uoObligCanU$ 7.75
uoObligMonU$ 3.39
uoResNatMnU$ 4.09
u RevCrTmAU$ 3.75
ugRevCrTmBU$ 3.65
uoScSteMndU$ 13.84
uoScSteMndU$ 5.66
uoTechMondU$ 43.90
uoThémMondU$ 6.80
uoTélé MndU$ 14.86
uoVal intlU$ 6.26
Altamira A
nAct euro 24.92
nActions 46.50
nAltaFund 22.54
nAmrSélect 60.89
nAmérGrSoc 28.85
nAsie-pacif 14.36
nCapital 24.49
nCroissance 33.76
nDivers mon 25.46
nDividendes 4.32
nDécouv mon 5.22
nÉquilibré 21.08
nJaponaises 7.01
nMnd Rev CT 11.11
nMndPet soc 10.11
nObligGouvCT 5.37
nObiHautRen 5.56
nOblig 15.55
nOblig mond 9.77
nRER Japon 10.20
nReprise 12.84
nRev can CT 10.15
nRev&crois 11.25
nRevenu 7.48
ALTAMIRA B
nComm elect 35.64
nLois & div 14.00
nMndServFin 12.48
nPacifique 10.40
nRER Euro 12.05
Altamira P RER
nRER Cr&Rev 28.00
nRER croiss 28.96
nRER revenu 21.87
nRER équil 24.47
nRERRevStbl 20.52
nRERcroiMax 32.14
nRERrev&cr 22.93
-A.P.P.Q.
ynÉquilibré 22.44
Argentum C$
oAct can 10.99
oDécouverte 11.16
oPerformCan 15.65
oPl MktNuC$ 9.46
oPrt Revenu 9.34
oPrtAmÉlite 11.50
oPrtÉquiQué 12.65
oPt A/V AC 9.08
oPtIntÉlite 13.49
oPtMrNeu C$ 10.18
oPtRER IE 10.93
-Artisan Portfol
yoAct Can 6.36
yoAct amér 15.70
yoAct intl 13.30
yoConserv 11.21
yoDynamique 12.00
yoPf Conserv 5.31
yoPt dynam 12.80
yoPrudent 11.65
yoRER Pi Dyn 11.41
yoRER dynam 11.34
yoRER prud 11.22
yoRERConserv 10.83
yoRERPlusCon 10.51
yoRevFixeCan 4.84
Atlas
oAct Mond 26.04
oAdv Am C$ 21.44
uoAdv Am U$ 14.50
oAmér Latin 14.11
oBassin Pac 16.30
oCan GC Cr 25.62
oCr Can PC 10.46
oCrAmGrCpC$ 36.54
uoCrAmGrCpU$ 24.72
oCro IG Cap 24.04
oCro IM Eme 16.12
oCroEme Can 12.34
oÉquil Can 17.31
oFid Rv Can 6.99
oMond Oblig 8.12
oOb Can HR 11.05
oOblig Can 10.42
oRER Ind Am 13.68
oRER Ind In 12.79
oRERInCrFCp 8.37
oRERValMond 9.83
oRend Euro 23.05
oRev&Croiss 11.71
oVlCanGrCap 22.75
oVlCanPetCp 14.17
Banque Nationale
nAct Can 11.28
nAct Euro 23.60
nAct Japon 8.63
nAct Mond 10.47
nActMondRER 10.45
nCroiss QC 12.61
nDividendes 13.78
nEco avenir 12.00
nÉquilibré 8.45
nExt-Orient 10.22
ynHypo 10.45
nIn Int RER 9.43
unIn US + U$ 10.92
nInd Can Pl 16.92
nInd Canada 16.79
nInd US Pl 16.14
nInd US RER 9.81
unIndUSRERU$ 6.63
nObi Itl RER 8.58
nObl Gov CT 5.25
nOblig 10.37
nPet Cap 31.97
nRess nat 10.11
nRot Sect 11.84
nTec Md RER 11.06
nTech mond 17.06
nÉco AveRER 10.06
Banque Nat Diver
nDiv Cons 10.20
nDiv Intrép 12.16
nDiv Prud 9.68
nDiv énerg 15.57
nDiver Pond 11.39
Banque Nat Prot
nMd RER Prt 10.05
nProt AcCan 15.05
nProt Crég 13.15
nProt ObiCa 9.61
nProt Retég 12.38
-Barreau Quebec
ynÉquilibré 14.78
ynOblig 10.30
ynSect Act 13.71
-Beutel Goodman
Act Amér 8.71
Act Can 14.82
Act Intl 7.38
Équilibré 13.15
Pet Cap 10.41
Revenu 10.45
Bissett
nAct amér 43.70
nAct can 53.40
nAct intl 12.62
nDividende 18.41
nGrande cap 13.76
zMicrocap 18.95
nMultinat 25.75
nOblig 12.34
nPetite cap 34.15
nPorte rev 10.71
nRetraite 21.45
BMO Mutual Funds
nActions 25.25
nAm Sp Act 20.81
nAmér Crois 26.23
nAmér Val 17.20
nAv ALENA 19.48
nDividendes 22.66
nEuropéen 15.51
nExt-Orient 9.23
nHypo 11.78
nIn Act amér 11.07
nInd-act 30.74
nIntl Act 21.22
nJaponais 8.74
nLat-Amér 10.70
nMnd Sci&Tc 35.84
nMrch Devl 8.81
nMét Préc 4.98
nObligation 12.38
xunOblig $ US 9.49
nOblig Intl 8.77
nRER Am I-A 12.40
nRER Euro 10.19
nRER indInt 11.83
nRER Jap 9.40
nRER Md S&T 11.28
nRessources 8.66
xnRev Mens 9.39
nRépart Act 17.21
nSpéc Act 18.85
-Camaf
nCamaf 9.38
CT - Sér éparg
nAct Intl 36.37
nAct Spéc 26.73
nAct amér 26.62
nAct mondis 10.60
nActions 25.88
nAmérAct 12.14
nAsieAction 8.60
nBond 11.85
nCdn Bd Ind 9.86
nEurActions 9.88
nHypo 58.75
nin act cdn 16.51
nind act am 18.43
nind équili 11.67
nint Éq Ind 14.03
nMarc naiss 9.81
nMon Rép Ac 10.94
nMonth Inc 9.82
nNord Amér 53.19
nOblig Intl 9.67
nOblig crt 9.74
nRetr équil 11.96
nRev div 16.25
nRev haut 9.32
néquilibré 20.45
CT Fnd Prtlio
ynCroiCanRER 11.40
ynCroiMndRER 10.94
ynCroiRevRER 10.82
ynCrois can 11.60
ynCrois mond 11.46
ynCrois rev 10.55
ynÉquil RER 11.20
ynÉquilibré 11.18
ynRev conser 9.65
ynRevenu 10.01
Fonds Cartier
oAct amér 5.89
oAct can 7.17
oAct mond 5.78
oActCnFaiCp 9.08
oCanRépAct 5.81
oObligation 4.76
CI - BPI C$
oAct RER Md 11.92
oAm Act RER 12.33
oAm val ré 14.23
oInt val ré 18.79
oMondValRé 35.50
CI Hansbrgr C$
oIntl 11.94
oValeur 12.55
CI Hansbrgr U$
uoIntl U$ 8.09
uoValeur U$ 8.50
CI Harbour C$
oHarbCr&Rev 10.73
oHarbour 11.36
CI Funds C$
yoBPI Am Op 152.07
yoBPI GO III 123.21
yoBPI MO 26.07
zBPI MO II 11.94
ynCI Trident 166.80
CI Signature C$
zBPI RessCn 14.63
oCan val ré 10.58
zMonPetSoc 8.07
oSig ActDiv 14.05
oSig Am Sml 48.66
oSig Can 15.47
oSig CdnBal 14.88
oSig Div 11.35
oSig Expl 11.22
oSig GI SC 41.76
oSig Rev él 9.98
oSig RevDiv 13.02
oSigObligSc 9.13
oSigRessCan 8.06
-CIBC Mellon
nAct amér 59.97
nAct can 110.55
nAct int 16.36
nAct mnd 4.48
nÉquilibré 15.30
nOblig 8.89
nPet entrep 56.35
CIBC Placements
nAct euro 17.40
nAct japon 14.00
nAmér lat 14.37
nApp Cap 31.91
nCan oblig 11.60
nCanImpAct 17.05
nCnAcPrmOrd 23.85
nDividendes 17.05
nDémoAmNord 19.08
nÉcon émerg 14.78
nEnergie 13.81
nÉquilibré 18.26
nExt-Orient 10.35
nHypothé 11.59
nImmob can 8.82
nInt act 21.22
nint oblig 9.90
nMet Préc 3.31
nMond tech 64.99
nPet soc US 15.20
nPetSocCan 22.74
nRes can 7.70
nRev mens 10.67
nSoc financ 15.79
nSocCanEmer 11.65
CIBC Protected
zIndCanProt 16.17
zIndÉquProt 11.89
zIndIntProt 9.70
zIndObiProt 9.64
zIndUSProt 11.75
CIBC: Index
ninObiCanCT 9.79
nInd Euro 11.65
nInd can 21.30
nInd intern 13.10
nIndBoursUS 29.92
nIndObi Can 9.71
nIndObiInt 9.75
nREERInd US 13.79
nREERIndEur 10.39
nREERIndInt 11.25
nREERIndJap 8.92
nREERIndNas 14.80
Clarica Funds
gAc cr Al A 12.55
nAct AmCr 10.85
gAct AmCr A 10.87
nAct Euro 12.43
gAct Euro A 12.50
nActCanCr 12.74
gActCanCr A 12.76
gActCanSo A 12.94
gActétrSo A 13.07
nAl Act Cr 12.48
nAl Asia 9.69
nAl RessCan 6.30
nAm PetCp 11.79
gAm PetCp A 11.86
Amérifonds 16.13
gAsia Al A 9.76
gCr RevSomA 12.44
gCr&DivSumA 14.07
Divers 40 15.68
nObl Mond 9.26
gObl Mond A 9.27
nObiCrtTrm 9.99
gObiCrtTrmA 9.99
Oblig 11.16
gResCanAl A 6.30
nRevenu 10.07
gRevenu A 10.08
nSom AcCan 12.83
nSom Actétr 12.69
nSom Cr&Dv 14.01
nSom Cr&Rv 12.27
nSp Amér 25.59
gSp Amér A 25.68
nSp Cr 22.66
gSp Cr A 22.94
nSp Div 17.55
nSp Hypo 10.16
nSp Int A 22.07
nSp Intl 22.01
gSp MarêmA 10.12
nSp Mr êm 10.10
nSp Oblig 10.72
nSp Séc 22.73
gSp div A 17.75
gSp hypo A 10.24
nSp obl A 10.84
gSp sécu A 22.82
Varifonds 21.21
Clarington Cdn$
oAct R mond 10.53
oAct amér 16.56
oAct int 18.91
oAct mond 17.59
oAsie Pac 14.08
oCan Mic-cp 13.18
oCan act 17.95
oCdn div 9.81
oCdn oblig 9.99
oCdn revenu 10.47
oCan équil 15.30
oCom Md RER 9.99
oComm mond 33.95
oCrPetSc Am 28.70
oMnd pet cp 24.74
oNavellier 9.87
oNavellierR 11.22
oPetSoc Can 10.26
oRER ActMnd 10.24
oRER MdCh&q 10.41
oTech RSP 13.11
oTechnology 12.17
-COTE 100
ynAmérique 16.94
ynEXP 17.32
ynExcel 11.05
ynREA 11.28
ynREER 21.45
ynUS. 10.70
ynVTA Ac Am 10.62
ynVTA Ac Can 10.69
ynVTA Rep 10.37
ynVTA Rev 10.18
Desjardins
nActions 37.93
nAmericain 13.76
nAsie/Pac 10.95
nCroissance 20.86
nDivers Mod 12.40
nDivers Sec 11.30
nDivers amb 13.64
nDivers aud 14.38
nDividende 15.57
nEnviro 20.46
nÉquilibré 18.28
ynEth N Amér 10.84
nEurope 10.23
nIntern 38.29
nMond équil 10.56
nObiig 5.16
nPromettrs 15.29
nQuébec 14.05
ynSél amér 12.81
ynSél Can 12.47
ynSél mond 13.37
ynSél équil 12.20
ynSélCartier 12.34
ynèth Revenu 10.42
ynèth équil 10.58
Dynamique
oAssoc mond 15.10
oAssociés 8.82
oCan Am C$ 13.70
uoDyn Am U$ 9.27
oDyn Cr Div 7.58
oDyn Div 5.86
oDyn Europe 24.45
oDyn Ext-Or 17.22
uoDyn Int U$ 10.76
oDyn Intern 15.90
oDyn M C $ 9.53
oDyn Ob Md 4.32
oDyn Pet Cp 6.55
oDyn Québec 12.05
oDyn Revenu 4.87
oDynRER EO 4.87
oDynRERAmér 5.51
oDynREREuro 5.64
oDynRERIntl 5.44
oFds de Fds 11.24
oFonds Can 19.89
oRev&Cr Mnd 3.89
Dynamic Power
oDyn Pwr Am 9.78
oDyn Pwr Ob 4.70
oDyn Pwr éq 6.58
oDyn PwrCan 8.61
oDynPwrCrCn 18.25
oDynRERPwAm 6.62
Dynamic Sector
oDyn ResCan 4.94
oDyn R&A 12.03
oDynD'actIm 17.32
oDynInGesRc 10.46
oDynMetPrec 1.03
oDynResMond 7.88
oImmob can 10.02
oMét préMnd 3.03
Dyn Infinity
oDynintAmer 7.84
oDynintCan 8.43
oRev & Cro 7.27
Elliott&Page
oAct euro 12.10
oAct qual 12.04
oActif oblig 9.62
oActions 18.37
oAm Cro RER 10.20
oAm MC RER 15.28
oAm moy cap 20.76
oAmér crois 25.80
oAsia crois 16.82
oMar naiss 11.10
oMond act 21.88
oNouv vague 18.81
oOcc croiss 16.17
oRev men él 8.78
oRot de sec 16.76
oéquilibré 13.28
EVOLUTION AVIX
oAct canVal 11.76
oActCnGrCap 15.46
oAméricain 11.28
oÉquilibré 11.15
oExp Québec 14.36
oLeadrs mnd 10.63
oObligation 9.64
yoREA 11.17
oRER Amér 10.53
oRER Ld Mnd 10.26
oRépAct can 12.41
EVOLUTION AZURA
yoCanMondRER 12.02
yoCons can 11.67
yoCrois Mond 17.37
yoCroiss Can 17.52
yoÉquil Can 14.89
yoÉquil Mond 13.85
yoFrtCroiCan 11.44
yoScAvMdRER 10.87
yoSecAvenMnd 17.39
-FMOQ
ynAct Can 20.41
ynAct Intl 11.21
ynMM 10.01
ynOblig 9.14
ynOmnibus 23.41
ynPlacement 25.54
ynéquilibré 13.63
Ficadre Fonds
gActions 14.86
gDemograph 14.83
gDividendes 10.94
gÉquilibré 15.23
gOblig 9.94
gÉquil Def 11.87
Fidelity C$
oAct Disc 20.42
oAmér Lat 10.51
oCap Crois 26.64
oCr AmérRER 10.79
oCr EuroRER 10.75
oCr Jap RER 9.32
oCr Japon 18.24
oCrois Amér 33.85
oCrois Euro 29.81
oExpan Cda 27.05
oExt-Or RER 9.94
oExt-Orient 38.30
oFront Nord 20.51
oHautRenAme 10.08
oObl CT Can 10.13
oOblig Can 11.46
oOutrem RER 10.27
oOutremer 13.21
oPet Cap Am 22.36
oPort Intl 37.28
oPtf Mar Em 9.20
oRA Can 22.31
oRER Pt Int 10.79
oRER Rép Md 10.82
oRép Mond 20.29
oéquil Can 14.12
Fidelity US
uoAm Lat U$ 7.12
uoAmHiYld U$ 6.83
uoCr Euro U$ 20.19
uoCrJapon U$ 12.36
uoCro Am U$ 22.93
uoExt-Or U$ 25.94
uoOutremerU$ 8.95
uoPetCpAm U$ 15.15
uoPtMarEm U$ 6.23
uoPti Int U$ 25.25
uoRép MondU$ 13.74
Fid Focus C$
oProd Cons 15.55
oRER Tech 11.62
oRess Nat 13.95
oServ Fin 15.20
oServFinRER 11.02
oSoiSté RER 11.67
oSoin Santé 19.37
oTech 33.72
First Trust C$
o10UncmV100 16.29
Gest Avoir 17.19
nGr Marq 98 15.25
Inst Fin98 16.69
Instit Fin 19.61
Int DJ 99 23.22
LCC 1999 23.13
LCC 2000 17.35
Mon 15 /97 13.54
nOv Econ 00 17.97
z0 10 96 16.53
z0 10 97 14.39
z0 10 98 13.22
0 10 99 11.91
Pha RER 00 16.77
Pharm 96 42.03
Pharm 97 30.91
zPharm 98 22.65
Pharm 99 18.19
RcNA RER00 14.48
Tech 97 56.54
Tech 98 45.88
Tech 99 31.29
-Fonds Cr Select
ynCr Select 255.05
Guardian Gr Cl
oAct Amér 16.04
oAct Crois 13.34
oAct Euro 12.75
oAct Mond 12.83
oCan Gr Cap 13.69
oCan RE Ob 9.96
oCro & Rev 6.15
oDiv Mens 7.86
oEntreprise 23.96
oÉquil Can 18.53
oGbl Sm Cap 15.66
oGr Soc Am 10.49
oMar Émerg 10.83
oOblig Can 9.70
oRER Act Am 11.01
oRER Act Md 9.97
oRev Can 9.76
oRev Mn El 7.76
oRevEtr RER 10.72
oRv Int RER 9.61
oTech Mond 22.09
oéq Int RER 5.81
Guardian Grp
oAct Amer 15.47
oAct Crois 13.14
oAct Euro 12.67
oAct Mond 12.46
oAct Vl Can 15.03
gCan Gr Cap 13.52
gCan RE Obl 10.02
oCro & Rev 6.06
zDiv Mens 7.64
oEntreprise 23.35
oÉq Int RER 5.95
oÉquil Can 18.68
oGbl Sm Cap 15.17
oGr Soc Am 10.35
oMar Émerg 10.39
gOblig Can 9.73
oRER Act Am 10.96
oRER Act Md 9.94
oRev Can 9.79
oRev Mn El 7.61
oRevInt RER 9.66
oRevétr RER 10.77
nGlo Equity 17.25
nOffshore 26.75
nPri Bal 11.22
MD (Gestion)
nAct Am MD 9.18
nActions MD 18.60
nDiv MD 14.94
nÉquil MD 20.11
nOb Mond MD 10.74
nObl/Hyp MD 9.98
nObiq MD 6.70
nPt Aven MD 12.89
nRER ActAm 11.34
nRER ActMd 10.28
nRER PIAve 11.17
nSélect MD 19.13
-Med Disc LSVCC
gDMCI 12.60
-Merrill Lynch
oCrois Mond 14.04
oGlo Sector 13.00
oGloSectRSP 11.08
oInt St RSP 10.75
oInt Strat 10.18
oVal Amér 10.31
oValBasecan 12.34
oéquil can 11.11
Montrusco Bolt
nCrois Plus 12.16
oCrois Qué 29.09
nRER Cr Int 10.34
nRev Mond 9.22
nVal Plus 11.01
néquil Plus 11.43
Montrusco BT-A
unAct Amér 21.85
nAct Can 22.92
nAct EAEO 19.29
nAct Mond 21.98
nCan PetCap 18.33
nMmt TSE100 29.34
nObiig Intl 8.76
nRev Fixe 11.11
néquilibré 14.38
-Montrusco C$
nAct Can 15.49
nAct Crois 27.74
nAct Japon 11.03
nAct Pacifique 16.54
nMd équ + 10.33
nOb Ind + 10.09
nRevenu 9.98
nT-Max 10.00
néquil + 15.41
néquilibré 12.40
-Montrusco U$
unAct Am Imp 15.34
unAct Am N I 14.77
unE.A.E.O. 14.75
NordOuest
oCroissance 9.04
oDividendes 11.02
oIntl 16.21
oRER Intl 5.11
oRevenu 10.25
oéquilibré 14.15
Navigator
oCan cr spé 14.40
oCan tech 34.45
oCrois euro 28.93
oCrois int 21.29
oCrois mond 9.69
oCroisAm U$ 24.89
oDividendes 13.15
oDyn asia 11.36
oMar promt 13.05
oObl global 9.61
oObiCrtTrm 5.21
oObiMoyTrme 9.70
oObligLgTrm 12.15
oOptimaxUSA 20.51
oPME can 11.70
oPartic can 22.20
oPlacDivers 14.88
oPlacIntDiv 17.31
oPlacemtCan 13.89
oREER cr am 10.66
oREER crint 12.04
oREERActMnd 11.03
oREERObiInt 9.54
oREERTéléMn 10.30
oRessourCan 4.07
oRép strat 18.92
oTélécomMnd 37.03
Spec Inv Port
oPt prudCan 10.73
oPt rev can 10.06
oPtCanCrMax 12.99
oPtCanCrois 12.39
oPtCanÉquil 19.47
oPtMndCrois 14.12
Standard Life
oBalanced 16.62
oBond 10.01
oCaSanté&Tc 12.00
oCdn Div 25.66
oCrpHiYldBd 10.17
oEquity 21.72
oGro Equity 16.43
oIntl Bond 10.36
oIntl Équ 16.10
oRERAcMinUS 10.16
oRERAcMoDiv 9.97
oRERActDIUS 10.35
oRERIS&P500 10.46
oRessources 9.13
oUS Equity 15.80
Stone & cie Itée
oFlag Glo 6.06
oPrin Can 10.52
oPrin Cr&Rv 6.80
StratégieGlobale
oCan Crois 20.13
oCan Pet Cp 14.27
oHCro & Rev 20.32
oMultirev 22.07
oTechnology 6.54
oUS PtSc$ 22.78
oUSCrdyn Q$ 5.52
omondtélé$ 5.62
osan/bio Q$ 6.69
TMP - Frk SerC$
oCrogrsocC$ 5.56
oRERpsoc C$ 5.90
oTechnology 6.54
TMP - Frk Sr U$
uoCrogrsocU$ 3.76
uoTechnology 4.42
uoUSCrdyn U$ 3.73
uoUSPtSmUSU$ 15.41
uomondtéléU$ 3.80
uosan/bio U$ 4.53
-Triax (IR/NPV)
CaRTS 24.04
Div Hi-Yld 12.93
NM Tech Tr 30.75
Wld St Yld 17.91
-Triax Capital
gTriax Gro 17.80
Trimark
oAct REER 7.70
oAmér C$ 9.44
uoAmér U$ 6.40
oCan CroSél 8.61
gCan DSC 19.49
Can SC 18.47
gCrRev DSC 7.68
oCro Sél C$ 14.60
uoCro Sél U$ 9.90
CroRev SC 7.66
oDécouv C$ 14.08
uoDécouv U$ 9.54
oEntreprise 6.58
oÉquil Sél 8.05
oEuropl C$ 6.20
uoEuropl U$ 4.20
oIndo-Pa C$ 7.09
uoIndo-Pa U$ 4.81
oIntl soc 5.20
uoIntl socU$ 3.52
uoMd equilU$ 3.99
uoMd obl RE 5.04
xuoMd oblREU$ 3.42
oMond equil 5.89
xoObl Avant 5.76
xoObiig Can 5.43
oPet Ent 8.57
oPetSocCan 5.50
oRER Amér 6.20
oRER Découv 7.16
oRER Euro 5.32
oRER Ind-Pc 5.67
oRER Int Sc 4.88
oRER Md équ 5.70
RER MdO Ré 5.20
oRER Sc Am 5.94
oRER crosél 5.38
oRess Can 5.26
xoRev Gouv 4.73
oSoc amér 6.48
uoSoc amérU$ 4.39
gTrmrkC$DSC 28.02
TrmrkC$SC 26.92
u TrmrkU$DSC 18.99
u TrmrkU$SC 18.24
Ave Université
oAm pet cap 14.37
oCan Pet Cp 14.73
oCanadien 11.90
oCrois amér 27.06
oÉquilibré 13.41
oMondial 16.17
Valeur Stratég.
oAct Amér 13.88
oAct Can 13.23
oAp Act Can 8.95
oAsie&MarÉm 4.72
oCommwealth 10.90
oDividendes 10.79
oÉq Mnd RER 5.17
oEurope 10.39
oEurope RER 5.15
oIntrnatnal 15.14
oObligGouv 5.17
oPet Ent Ca 11.91
oRevenu 4.20
oéq Gl RER 7.14
oéquil Can 7.30
oéquil Mond 8.27
Valorem
oAct Am 10.59
oAct Can-VI 15.55
oAct Mond 10.82
oDiversifié 13.64
oDividendes 10.93
oDivst val 15.57
oDiv Uni 5.03
-Batirente
nAct can 32.76
nAct intl 22.75
nFMM 20.00
nIntrépide 23.44
nObiig 29.61
nPrévoyant 31.16
nTrésorerie 19.34
C.I. GIF (TA)
gBPI AcRERM 10.36
oBPI AmRER 10.92
oBPI AmVIRI 11.01
oBPI IntVIR 9.68
oBPI MdVIRI 10.41
oFPG MM 10.52
oFPG R&CHbr 11.54
oFPG amér 13.12
oFPG revCan 11.56
oFPG équInt 12.57
oFPGCanSign 15.28
oFPGEcDémMn 15.81
oFPGHarbour 12.86
oFPGMondial 14.32
oFPGObliCan 10.15
oFPGRERAcMn 13.73
oFPGRERcDM 15.75
oFPGRERamér 12.68
oFPGRERéqIn 12.22
oFPGValHisbr 13.05
oFPGégCnSig 13.36
oSig FPG Dv 10.65
oSig Rv él 11.11
-Canada-Vie
ygAct Am&int 101.94
ygAct can 257.04
ygAct euro 26.20
nPres Sfrs 4.21 4.30
-Beutel Goodman
MM 4.93 5.05
Bissett
nFMM 5.19 5.32
BMO Mutual Funds
nBons Très 4.30 4.39
nFMM 4.38 4.48
unFMM $ US 5.11 5.24
nPrest FMM 5.40 5.55
CT - Sér éparg
nMM 4.63 4.74
nPr MMF 5.03 5.16
Fonds Cartier
gFMM 4.63 4.74
CI Funds C$
oFMM 4.96 5.08
-CIBC Mellon
nFMM 5.97 6.15
CIBC Placements
nB-Très can 4.59 4.69
nFMM 4.68 4.79
unFMM $US 5.43 5.58
nPriv BTrés 5.09 5.22
Clarica Funds
nMM 4.33 4.42
Clarington Cdn$
gFMM 4.58 4.68
Desjardins
nFMM 4.50 4.60
Dynamique
oDyn FMM 4.68 4.79
Dyn infinity
oBonsTrésor 4.56 4.66
Elliott&Page
gBons Très 4.14 4.23
Monétaire 5.02 5.15
EVOLUTION AVIX
oFMM 5.06 5.19
Ficadre Fonds
xnMM 4.32 4.41
Fidelity C$
oFMM Can 4.97 5.09
Fidelity US
uoUS FMM 5.61 5.77
Guardian Gr Cl
oMM Can 5.00 5.12
uoMM US RER5.87 6.04
Guardian Grp
oMM Can 4.32 4.41
uoMM US RER5.22 5.36
HSBC Fonds
nMM 4.78 4.89
unUS $ MM 5.56 5.71
-Integra Funds
nICM Sh Trm 5.48 5.63
Investors
xnMM Can 4.71 4.82
xunMM E-U 5.40 5.55
IRIS
nMarMonét. 4.30 4.39
Jones Heward
MM 5.23 5.37
Fond LFC de LL
nMX MMF 4.96 5.08
Mack Ind C$
Gest Enc 5.32 5.46
gInd CTerm 4.48 4.58
Mawer
xnCdn MMF 4.93 5.05
MAXXUM
xnMAX MMF 5.07 5.20
-MB Pooled
nMMF 5.67 5.83
MD (Gestion)
nMonÉ MD 5.07 5.20
NordOuest
oFMM 4.25 4.34
Navigator
marché mon 4.39 4.49
O'Donnell
MM 5.02 5.15
PHN Group
nMMF 5.28 5.42
unUS MMF 5.99 6.17
Royal Mutual
nB-TCan 4.69 4.80
unMM $US 5.47 5.62
nMM Plus 5.53 5.68
nMMCan 4.84 4.96
Fonds Scotia
nBons Très 4.64 4.75
nFMM 4.81 4.93
unFMMCanAmU$ 5.59
5.75
nPBT100 5.15 5.28
nPBT1MM 5.52 5.67
nPBT250 5.36 5.50
Scudder Classic
nCdn MMF 5.18 5.31
-SEI Investments
nMM 5.67 5.83
Spec Investments
nEpargnes 4.63 4.74
uoFMM $US 5.17 5.30
oFMM can 4.71 4.82
Standard Life
oMMF 4.97 5.09
Stone & cie Itée
oPrin MM 3.95 4.03
Strat Glo Roth
gMM 3.47 3.53
Talvest
MM 4.75 4.86
TD Ligne Verte
nB-T Can 4.81 4.93
unMM Am 5.40 5.55
nMM Can 4.90 5.02
nMM Plus 5.51 5.66
Templeton C$
nB-Très 4.67 4.78
TMP - Frk Sr U$
xuoFrkl MM U$ 3.6
3.71
Trimark
Intérêt 5.19 5.32
u MM Amer 5.56 5.71
Ave Université
oEspèces 5.39 5.53
Valeur Stratég.
oMM 5.03 5.16
Valorem
oGv C-Terme 4.49 4.59
YMG Capital
oMM 5.06 5.19

FONDS AUTONOMES

AIC dist-gar100%
oAv Univers 5.09
oCib Am 5.04
oDis Ac Rev 5.42
oDisRev Am 5.28
oDist Ac Md 6.26
oDist Av Am 6.23
oDist Av II 4.97
oDist Av Md 6.67
oDist Ca Dv 5.38
oDist MM 5.29
oDist val 4.80
oDiv Uni 5.03
-Batirente
nAct can 32.76
nAct intl 22.75
nFMM 20.00
nIntrépide 23.44
nObiig 29.61
nPrévoyant 31.16
nTrésorerie 19.34
C.I. GIF (TA)
gBPI AcRERM 10.36
oBPI AmRER 10.92
oBPI AmVIRI 11.01
oBPI IntVIR 9.68
oBPI MdVIRI 10.41
oFPG MM 10.52
oFPG R&CHbr 11.54
oFPG amér 13.12
oFPG revCan 11.56
oFPG équInt 12.57
oFPGCanSign 15.28
oFPGEcDémMn 15.81
oFPGHarbour 12.86
oFPGMondial 14.32
oFPGObliCan 10.15
oFPGRERAcMn 13.73
oFPGRERcDM 15.75
oFPGRERamér 12.68
oFPGREReqIn 12.22
oFPGValHisbr 13.05
oFPGégCnSig 13.36
oSig FPG Dv 10.65
oSig Rv él 11.11
-Canada-Vie
ygAct Am&int 101.94
ygAct can 257.04
ygAct euro 26.20
ygAsie pacif 12.75
ygGest place 54.76
ygHautRevDiv 10.96
ygMM 71.16
ygObiig int 13.24
ygRev Fixe 102.71
-Can Vie Gen
ygAcMdRER(T) 10.81
ygAct Am (S) 10.04
ygAct Can(B) 12.46
ygAct Md (L) 12.27
ygAct Mnd(S) 12.17
ygActCan (L) 15.29
ygActCan (S) 12.29
ygActCan (T) 12.05
ygActCan(TE) 11.61
ygActCn(AGF) 16.01
ygActCn(AIC) 11.13
ygActEuro(L) 12.71
ygActMd(AIC) 13.56
ygActMnd(TE) 11.93
ygActMond(T) 12.19
ygCanHar(CI) 12.98
ygCnCrDyn NE 11.00
ygCon CrMxNE 11.65
ygCon Cro NE 11.16
ygCon Mod NE 10.78
ygConCons NE 10.40
ygCr Am (F) 12.31
ygDiv (AGF) 11.76
ygFrtNord(F) 15.94
ygGest Pl(L) 12.70
ygGro (E) 11.13
ygHarC&R(CI) 11.31
ygHiRvDiv(L) 10.67
ygI AA(TDCQ) 11.71
ygI AC(TDCQ) 16.63
ygI AM(TDCQ) 11.83
ygI OC(TDCQ) 10.21
ygI éq(TDCQ) 12.50
ygInc (E) 10.34
ygIntPRSP F 10.68
ygMM (L) 10.61
ygMM SC (L) 10.63
ygModConsCon 10.95
ygModCrDyCon 11.45
ygModCrMxCon 12.74
ygModCroCon 11.28
ygModiModCon 11.47
ygNA Equ (E) 12.20
ygOb C CT(S) 10.35
ygObiCn(AGF) 9.87
ygObiInt (L) 8.55
ygPaneuro(S) 13.34
ygPet Cap(B) 11.43
ygPt Intl(F) 12.62
ygRER AM(C

NASDAQ

NASDAQ

Indice composite: 4 177,17 en baisse de 97,50.

Volume des transactions: 1 421,8 millions d'actions.

Tendances des 10 derniers jours

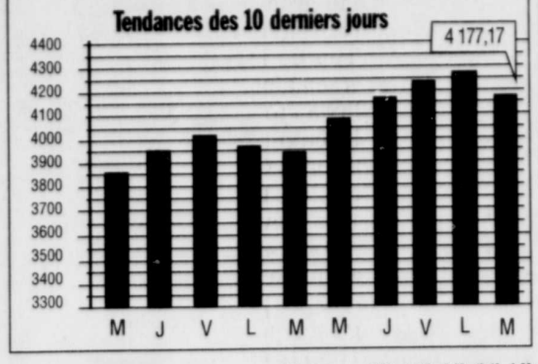

Ventes

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Composite	1 421,8	4 274,67	4 177,17	4 177,17	-97,50
Industriels	1	10	9	9	-1
Transports	0,1	2	2	2	0
Financières	0,1	2	2	2	0
Assurances	0,1	2	2	2	0
Banques	0,1	2	2	2	0

A et B

ACTV	4849	18,5	17,25	18	
ADC Tel s	71481	40,5	38,25	38,75	-1,5
ANC Rtl n	8419	6,44	5,88	6,31	0,44
ASAT Hd n	15439	10,81	9,06	9,19	-1,63
ASM Lith s	6801	45,63	44,5	44,69	-2,31
ATI Tech	4616	9,5	9	9,41	0,59
AVT Cp s	5185	6,31	5,75	5,97	-0,19
Abgenix s	7586	72,31	68	68,63	-1,06
About.com	6564	35,5	31	31,75	-1,94
AcciNtw n	13961	60,06	53,75	54,25	-7,95
Acclaim	10600	1,5	1,41	1,47	0,06
AccNetw n	4845	11,31	10	10,75	-0,19
ActPerf	10377	10,38	9	10	0,88
AdacLabs	4701	19,5	16,88	19,25	0,44
Adaptec	104049	24,88	20,31	24,5	4,19
AdptBrd s	9643	49,5	45,5	45,5	-4,69
Adelphia	6099	20,81	18,31	18,63	-1,88
Adelph h	9853	41,84	40,44	40,44	-0,81
AdeptTech	6889	41	31,06	40,94	8,44
AdobeSy s 0,1	87971	135,25	130	130,94	-4,13
AdvDigi s	25598	15,63	14,25	14,5	-1,25
AdvFCm	48367	55,63	51	51,81	-5,44
Advent s	6254	61,63	50,13	54,69	-4,25
AethrSys n	7766	175,63	165	165,06	-13,38
Affymet	14303	205	189,31	196,38	2,25
AkamaiT n	11634	126,5	116,88	122	-2,69
AllegTel s	5469	76,38	69,5	70,88	-5
Allscrpts n	6819	24	22	22,88	-0,88
Alphalnd s	13517	46,56	40,88	41,19	-6,25
Alteon n	8820	131	121,88	127,63	3,38
AlteraCp	27879	121,88	117,38	119,44	-2,63
Amazon	78201	43,63	39,5	41,75	0,63
AEagleO	8189	16,13	15	15,19	-0,81
APwCnv	14601	44,38	42,38	43,69	0,38
AmSupr	5028	59	54,31	54,48	-5,2
AmrTrde	10622	13,44	12,88	12,94	-0,69
Amgen s	58218	76	71,75	74,86	2,48
AmkorT	15164	38,44	34,38	34,56	-4,25
Anadigc s	15045	42,31	40,56	41,13	-0,38
Anaren s	6458	138,5	125,5	126	0,75
AncorCm	6004	48,25	45,06	47,06	-2,44
Andrew	13912	33,38	31	33,19	0,38
Anesta	10884	34,19	30,44	31,44	-1,19
AppNet	9217	54,25	45,77	51,75	1,69
AppleC s	51071	61,81	53	57,25	-1,06
ApldMat s	128059	93,25	88	88,88	-5,13
AMCC s	33890	158,5	151,5	153	-6,13
ApdSci	11445	22,5	19,5	20,06	-2,31
Ariba	99397	131	120,38	126,5	3,75
ArtTech	9259	118,38	107,5	112,25	-7,25
Artesyn	8997	37,5	32,88	34,56	-1,69
ArthroC s	10400	39,13	37,75	37,94	-0,06
AskJvs	16713	20,75	18,38	18,56	-2,31
AspectCm	12981	25	23,25	23,94	0,38
AstoriaF 1.04f	11476	27,88	26,38	27,06	-0,81
AsystTch s	10716	38,44	37	37,38	0,31
AtHome	68125	21,5	19,44	19,69	0,13
Atmel s	60060	40,19	38,25	38,75	-1,94
Audvox	6321	22,44	21,38	21,63	-0,13
Auspex	6783	4,38	4,25	4,34	
Autodesk 0,24	8964	24,19	23	23,06	-0,88
Autoweb	6248	2,63	2,41	2,56	0,06
Avanex n	23853	174,5	150,5	167	4,25
AvaxTch	31518	13,5	11,06	11,69	2
Axcelis n	21391	25,5	23,06	25,25	1,13
AxysSPhm	12632	7	6,22	6,66	0,34
BEA Sys s	27538	56,38	54,19	55	-2
BMC Sft	81716	20,69	19,75	19,88	-0,69
Banknorth 0,5	7649	15,88	14,88	15,06	-1
BeFree s	12009	8	7,31	7,38	-0,53
Be Inc	10886	5,47	4,75	4,81	-0,56
BedBath	8655	39,94	38	39,44	1,13
BindVw s	9228	14,25	13,38	13,88	-0,19
Biogen	17987	67,5	65,06	65,5	-1
BlackBx	8575	57,06	52,63	52,94	-4,06
Bluestne n	5281	35,75	32,75	35,25	0,25
Bookham n	11314	72,75	69,25	70	1
BrioTech	8094	8,5	7,97	8,25	-0,09
BroadVis s	93555	45,94	42,88	43,5	-0,88
BrdbsSft s	13947	32,78	31	31,13	-2
Brdcom s	55370	260,75	238,13	245,75	-15,69
BrcdeCm s	15503	208,5	198,13	202,88	-6,81
Brooktrt	5310	33	30,38	30,63	1,13
BurrBrn s	14515	94	89,38	90,44	-3,56

C

C-CubeM n	6700	21,88	19,5	20,38	-1,44
C-bridge n	5111	26,06	21,38	24,13	-2
CDW Cpt s	20101	59,88	53,75	56,19	-5
CMGI	76825	47,81	44,75	45,06	-4
CNET	16782	33,5	31,81	32,19	-1,13
CalAmp	5733	50,5	45,5	49	-1,56
CapRck n	5741	11	10,63	10,81	0,13
CarBldr	11988	7,88	7,78	7,81	
Celgene s	7964	52	47	47,13	-1,88
CentraSft	6045	3,69	3,5	3,56	-0,16
Cephln	11699	74,75	67,63	69,31	-1,94
Cepheid n	10516	21,19	18,5	19	1
ChartCm n	12105	16,25	15,63	15,88	-0,13
ChkPoint s	33018	264	244	250,56	-10,25
Chicos s	7571	26,5	23,5	26,13	2,31
ChinaBrdb	5300	7,19	6,13	6,38	-1,25
chndtcm s	13523	22,19	20,31	20,75	-2,13
Chiron	10077	56,38	52,69	53,06	-1,81
CienaCp	28563	161,81	153,5	156,94	-4,06
Cintas s	5452	47,5	46,75	46,81	-0,63
Cisco s	282399	69,13	67	67,25	-2,38
CitrixSy s	108098	24,75	22,44	23,13	0,06
Clarus	9109	52,5	48	51,5	1,75
CobaltN n	7150	60,5	54,06	58,94	-0,38
Cognex	5010	56,19	52,13	54,77	1,33
Coherent	4928	86,56	82	84,94	-2
Com21	7470	36,13	32,63	32,75	-4,13
Comc sp	39794	38,31	36,94	37,44	-1,06
ComOne s	195636	69,63	57,5	66,56	2,19
Compuwre	49162	9,38	8,88	9	-0,22
Comvers s	12088	99,84	95,44	95,5	-4,63
Concentrex	9713	6,86	6,75	6,75	-0,06
ConcEFS s	7106	28,81	28	28,56	0,06
Conexnt s	35072	54,56	50,75	51,44	-3,81
CopMntn	135434	106,25	93,13	94,19	-29,5
CorTher	54791	04,13	98	100	-3,38
CorelCp	9484	3,97	3,75	3,75	-0,31
Costco s	56895	35,63	33,5	33,88	-1,63
CovadCm s	18851	21,19	20,5	20,81	-0,81
Coventry	7760	16,91	15,25	16,5	-0,88
Crayfish n	6884	9,44	7,63	7,69	-1,31
CredSys s	6357	58,44	54,31	56	-2,88
Crssrds n	9161	18,69	17,25	18,19	-0,56
CuraGen s	6640	46,19	40,13	41,25	0,13
CybrCsh	5065	6,19	5,5	6	0,5
CyberCare	8811	7,69	6,94	7,16	-0,41
Cytogn	14400	8,72	7,5	8,38	0,31

D à G

DSP Gp s	4759	63,94	60	60,19	-3,63
Daisytek s	17253	7,5	6,75	7,25	0,5
Datatec	8924	5,06	4,44	4,55	-1,2
decdGen n	132598	31,5	24,75	25,44	
DeliCptr	234515	54,67	52,5	53,19	-0,38
DnsePc	14447	16,13	14,69	15,25	-0,23
Digex n	13954	91	81,5	84,56	-9,44
DigiSid	94919	40,63	35,88	38,06	-6,56
DigLght	7020	125	110,13	113,81	-6
DigMic	13812	42,69	40	41,81	0,44
DitechCo s	5739	89	82	82,31	-5,06
Divrsnt g	4900	9,19	8,59	8,69	-0,44
divinVnt n	7395	10,69	9,25	9,69	-1
DlirTree s	4620	46,69	45	45,94	0,69
DbleClck	78708	37,25	33,81	35,5	-2
drkoop	21121	1,19	1	1,13	-0,16
ETrade	46122	18,81	17,63	17,94	-1,19
EStamp n	19204	2,13	1,69	2	0,25
e.spire	10121	8,13	7,25	7,63	0,06
eBayInc s	27160	61,38	57,25	57,5	-2,69
eFax.com	8475	0,81	0,59	0,78	0,06
eGlobe	8737	3,13	2,34	2,94	0,44
eLotInc	62159	3,5	2,09	2,47	0,59
EXFO gn	6977	76	65,06	72,44	0,69
ErthLink n	11390	17,13	16,06	16,56	-0,75
EchelonC	9555	49,25	45,25	47,56	0,69
EchoStar s	41156	43,63	41,38	41,63	-1,88
EffNtwr	27379	97	86	89	-13
eGainCm n	5598	15,38	13,56	14,31	-1,06
Egghead	8637	3,06	2,63	2,88	-0,13
Elantec s	6414	82,5	78,31	78,75	-4,5
ElectSci s	7691	54,88	52,5	54,25	1
ElcArt	6707	85	81,63	82,88	-0,19
EFII	14301	27	25,75	25,95	-0,86
Emulex s	6488	67,25	64	64,63	-2,69
Emusic	6324	2,06	1,75	1,84	-0,25
Engage s	20992	13,63	12,63	12,81	-0,63
Entegris n	4987	12,94	12,06	12,5	-0,56
Entrust	14044	33,88	31,13	31,88	-1,81
EpicorSft	5082	4,06	3,81	4,03	0,09
EricTel s .06e	126815	22,94	22	22,19	-1,13
eToys	28632	6,59	6	6	-0,31
Exar s	47371	08,69	105	106,44	-4,88
eXcelon	8979	9	7,81	8,94	0,94
ExchApp s	6647	39,5	37,75	38,25	-2,13
ExodusC s	85493	52,69	49,56	51,38	-0,38
ExtNetw	126761	33,13	125,13	129,31	-5,69
F5 Netw	11724	54,25	50,06	53,38	-0,38
FargoEl n	4651	9,5	8,38	9,06	0,78
FftnThrd s0.18	111762	44,44	42,88	43,31	-1,31
Finet.com	19483	1,09	0,91	1,06	0,13
Finisar s	21342	34,31	31,81	32,13	-2,06
FstHlth	4962	33,25	31,5	32,06	-1,88
FlagTlc n	8909	15,75	13,94	15,63	1,63
Flextrn s	29254	83,31	78,13	79,94	-4,63
Fogdog n	11659	2,19	1,53	1,78	0,28
Foundry s	25531	130	110	124,13	-6,75
4KidsEnt s	6979	32,13	29,38	29,81	-2,31
FreeMkt n	21746	61,31	54,25	58,75	2
GSI Lum	14275	42,13	37,88	41	1,19
GalileoT s	10874	24,38	22,25	24,19	-0,19
GelTex n	9397	32,75	26,75	30,19	3,69
Gemstar s	66467	73	65,5	71,56	0,44
GeneLgc	7011	33,88	30,25	30,5	-2
GMagic	5051	6,78	6,53	6,72	-0,22
Genome	7064	28,63	26,69	27,38	-0,19
GenmcSl n	7139	23,44	19,94	20	-2
Genuity n	74622	9,13	8,25	9,06	0,81
GenzymGn1.68	19034	66,88	63,25	64,81	-0,56
GrldStve	5022	2	1,25	1,38	-0,19
GeronCp	16146	32,38	28,06	31,63	4,13
GlblCrss	60320	31,69	30	30,13	-0,88
Globalstr	44059	10,88	9,06	9,5	-1,38
GlbeSpn s	7689	148	136,63	139,13	-6,63
Go2net	28797	59,44	50,25	50,88	-7,13
GoAmer n	8006	14,88	13,88	14,56	1
GoTo.cm	5703	18,94	17,5	18,19	-0,56

H à M

HMTTch	5393	1,97	1,88	1,94	-0,06
HainCelest	9038	32	29,63	30,25	-2,25
Hndsprg n	19545	48	41	46	6,69
Harmon 0,12	8572	29,56	29	29,56	
Harmonc s	19772	32,69	30,13	30,69	-0,88
HthWMD	25170	18,03	16,5	16,75	-1,31
HighSpd n	5579	6,98	6,31	6,63	0,13
HlywdE	7885	9,69	8,56	9,31	0,38
HumGen s	20124	167,5	155,38	161,81	2,44
HuntBnk .80b	5242	16,45	15,75	16,42	0,42
Hytek'M	6022	11,63	8,44	11,5	3,03
i2 Tech s	58957	144,88	134	139	3,13
IDEC s	76001	31,38	122	124,25	-2,56
IdexxLb	8455	23,5	21,25	22,69	1,5
ISS Grp	21958	100,25	86	88,25	-18,75
iXL Entp	5188	18,56	16,94	17,63	-0,75
Imunex s	71186	61,44	57,56	60,94	3,06
Incyte	116671	03,31	94	94,73	-1,69
IndepEn	6287	12,5	11,13	11,44	-0,88
InfoSpce s	26014	50,75	47,25	49,63	0,19
InFocus	7663	39,13	37	38,88	1,44
InfoArch	13256	10,25	8,94	9,73	0,67
Informx	35541	5,75	5,13	5,38	-0,25
Inktomi s	145371	36,75	127,56	129	-9,13
IntgDv	27039	74	68,75	70,94	-2,75
Intel	16f2365	46,14	45,44	41,38	143 -3,31
Intelect	6143	2,19	2,09	2,16	
Intelligr s	5001	3	2,56	2,78	-0,22
InterDig	4888	22,31	20,56	21,19	-1,44
IntmdCm	39774	26,75	23,63	24,25	-2,98
IntrNAP s	7286	54,25	49	49,88	-4,19
IntFibcm	8573	26,94	25,5	25,75	-1,13
intlSpdw .06e	11163	32,5	31,81	31,88	-0,75
itrntCap s	76542	45,19	40,44	44,63	1,56
Interneur	5199	2,63	2,25	2,53	0,22
Intersil n	20982	59,25	54	56,81	1,81
Intrwvn s	15715	75,81	69,63	71,94	1,44
Intuit s	14014	41,38	39,25	39,56	-1,5
iPrint n	1884	8,44	6,06	7,92	1,67
iVillage	6450	7,75	7,38	7,53	-0,22
JD Edwr	4884	16,25	15,63	15,69	-0,25
JDS Uni s	157845	116,88	111	111,31	-4,5
JNI Corp n	8078	53,63	46,38	52,69	2,69
Jazztel n	6239	34,5	29,75	34,38	4,38
Jfax.com	23620	3,5	2,25	3,44	1,41
JonesPh s0.08	15661	35,13	31,31	32,13	-2,06
JnprNtw	89823	169,25	161	162,56	-11,56
KLA Tnc s	46927	62,88	59	60,06	-3,63
KanaCm s	13204	68	62,13	62,81	-5,38
Keynote n	8725	58,5	49,75	50,31	-9,69
KnghtTrd	15808	32,94	31,56	32,13	-0,5
Kopin s	9104	37,88	33,25	33,39	-4,55
Kulcke	5337	65,13	60,5	61,63	-3,44
LTX	6151	36,88	32,81	34,25	-2,5
LamRsch s	67121	39,13	34,94	35,38	-4,25
LamarAdv	5034	48,25	46,13	46,38	-0,23
LndmrkS	4994	5,75	4,19	4,63	0,44
LasrPwr	5450	5,06	4,88	5	0,06
Lattice s	16320	76,5	73,13	74,75	-3,81
Learn2.cm	6350	3	2,5	2,75	-0,16
Legato s	12966	12	11,38	11,5	-0,38
LerHaus s	10621	36,25	34,75	36,13	0,06
Level3	49316	83,31	76,5	79,63	-4,63
LibteTch s	26339	36,5	32,44	33	-0,69
LinearT s .12f	19057	69,63	65	65,5	-4,25
LiqAudio	10430	14,5	12,75	14,38	-0,13
LkSmart n	4766	24,13	22,88	23,13	-1,75
Lycos s	49147	55,25	51,5	53	-4,38
M-SysFD	5032	90,25	82	83,06	-4,13
MIPS Tc n	5952	50,5	46,25	48,88	-1,13
MKS Inst	4644	40,75	35,63	36,88	-1,63
MRV Cm s	18116	74,38	69,25	70	-4,81
MSI Hold n	7370	6	4,19	4,34	-1,63
Macrmdia	67841	18,63	109	112,25	-6,23
Mail.cm	8014	9,25	7,75	9,06	0,13
MarchFrst	32833	24,25	22,88	23,56	0,63
MarvellT n	5357	64,69	56,25	62,75	3,56
Mattson	4912	31,25	28,38	29	-1,63
MavTube	7921	24,25	22,38	22,75	-0,88
Maxim s	18107	76,25	72,5	73,06	-3,06
Maxtor	10248	10,94	10,5	10,81	0,25
McLeod s	47579	23,19	20,88	21,63	-1,38
Medimun s	25493	72,25	69,88	70,56	-0,56
Medarex	56121	04,88	99	99,88	1,31
Mercator	31710	27,5	25	26,98	0,8
Mercintr s	26225	110,5	102	108	5,19
Merisel	6410	0,78	0,69	0,72	0,03
MetaCreat	10080	15,44	13,34	14,06	0,69
MethdA 0,2	4780	45	42,88	43,63	-1,06
Metrcm	8303	32,63	30,13	30,63	-2,19
Metrocall	7552	7,03	6,5	6,5	-0,5
MtrmdF s	24148	41	38,75	39,44	-1,56
Microchp s	6374	67,81	65,81	67,31	0,31
Mcromse s	9161	188	165,5	167,44	-19,44
Microsft	324256	80,38	77,44	78,5	0,31
MicroStr s	19973	36,25	33,25	34,75	-1
MillPhar s	151931	28,88	119,88	120,44	-1,56

N à Q

NBC Int n	4971	13,25	12,5	12,56	-0,75
NICESys	6369	87,63	81,06	85,5	3,75
NTL Inc s	19186	61,38	56	59,88	1,69
NCmcBc 0,42	20142	18,25	16,94	18	1
Natl Info	9545	18,81	17	17,38	-0,38
Navarre	5420	3,38	2,75	2,97	-0,19
NetPrcp	6915	19,5	17,75	19,44	1,06
Netrix	6290	11	9,88	10,13	-1,06
NetroCp n	5342	72,25	64,88	69	-2,63
NetwkAp s	40406	101,69	98,5	99,94	-2,06
NetwkAsc	19572	24,44	22,75	23,88	-0,56
NtwkCm n	7643	7,56	7,25	7,44	0,13
NtwrEng n	9577	34	30,88	31,38	0,38
NetZero n	6510	7,13	6,31	6,75	-0,28
Neurgn	4856	32,13	29,75	29,88	-1,75
NewEra	10139	34,5	32,56	32,88	-0,88
NewFoc n	6770	144,5	125	139,5	7,31
Newport s0.02	9114	113	105,13	106,5	-3,5
NextelC s	69513	69,38	65,81	67	-1,81
Nextlink s	21300	42,63	38,31	39,44	-2,44
NorTrst s 0,54	8054	76,38	73,69	74,63	-0,88
NorthPnt	8801	15	14	14,19	-0,75
NwstAirl	11014	36,38	35,25	36	-0,63
Novell	89176	11,75	10,31	10,56	-0,88
Novlus s	77166	66,75	61,5	62,58	-5,86
Noven	5532	26	23,75	25,69	
Nvidia s	7563	75	69	71,56	-1,44
ONI Sys n	5347	114	105,5	109	-4,44
OakTech	5256	26,75	24,5	26,31	-0,38
OffPaym n	6404	8,88	7	8,44	1,06
OmniVis n	10643	44	36,13	38,25	-2,19
Onvia.cm n	11319	11,88	9,75	11,5	1,06
OpenMkt	7918	9,69	9	9,06	-0,5
Oracle	143483	76,63	73,88	74,19	-1,94
OxfordHlt	37102	26	23,75	25,19	-1,88
P-Com	6301	8,63	7,94	8,06	-0,38
PLX Tch	7355	51,25	43	43,63	-2,5
PMC Sra s	291442	226,69	220	220,63	-8,88
PSINet s	24721	23,5	22,06	23,06	-0,44
Paccar 1,2	7042	45,69	42	44,56	2,19
PacA&E	5438	2,19	1,94	2,03	-0,06
PacSun	10843	18,22	17	17,31	-0,94
PacifC	6485	61,06	57,5	57,88	-4,38
Packetr n	5286	42	40	41,56	-0,13
Palm n	150264	40	36,31	37,31	-2,19
Palm wi	56288	36,69	34,31	35,5	-1,88
PanAmSat	8459	38	35,88	36,38	-2,56
Pradyne	5708	36,56	31,63	31,75	-4,19
ParmTc	88651	12,19	10,88	10,94	-1,94
Paychex s0.24	11356	42,44	41,5	41,88	0,31
PegaCm s	4830	49,38	44,5	44,88	-4,56
Peoplesoft	57036	22,5	21,06	21,44	-1,06
Peregrne s	10583	36,56	34,5	34,81	-1,75
Perrigo	5680	6,69	6,56	6,63	
PetsMart	6645	4	3,88	3,94	-0,06
Phne.cm	30017	93,5	84,63	90,5	2,5
Photrin	4719	30,5	27,81	28	-2,88
PilotNet	5271	18,63	17	17,63	-0,63
PinnSyst	16667	10,19	9,5	9,5	-0,28
Plexus	5889	141,5	133	135	4,75
PortlSft	6784	71,75	69,75	70,81	-0,69
Pwr-One s	98041	47,94	40,25	146,5	2,5
Powrwv s	14091	41,88	39,5	40,5	-1,31
PresLf .40f	8308	15	14,5	14,66	-0,22
priceline n	27923	40,38	37,25	38,75	-0,81
Prodigy	6100	9	8,5	8,69	-0,25
ProtDg	6764	182	169,13	170,19	-3,36
PumaT s	7516	27,38	25,63	25,94	-1,69
PrchPro s	22695	51,13	43	49,81	4,31
QIAGEN s	4925	57,13	54	56,56	-0,81
QLT s	31134	57,06	50,75	56	-1,94
QXL.cm s	5233	7,94	7,28	7,56	-0,56
Qlogic s	25533	91,94	85,38	89,75	-4,25
Qualcom s	134565	68,88	65	65,13	-4,69
Quintiles	34989	20,25	16,69	18,5	2

R et S

RF MicD s	32357	93	88	89,81	-3,88
RSA Sec	4893	69,88	65,44	66,38	-1,5
RSL Cm	16939	8,06	7,13	7,25	-0,05
ROneD n	9604	19,56	18,63	18,88	-0,63
Radware n	7052	59	36,5	38	-2
Rambus s	66385	108,5	92	101,88	-6,63
RmpNtw	7230	14	12,5	12,81	0,69
RareMed	4975	16,5	15,63	15,94	-0,88
RatnSft	91081	08,13	102,25	102,88	-4,19
RschMot	8698	66,63	62,25	63,81	-1,13
RobotVs	6142	20,06	18,81	19,5	-0,5
RossStrs s0,15	6846	16,13	15,25	15,88	-0,38
S1 Corp	13222	32,63	29,63	31,81	-1,06
S3 Inc	6244	13,5	12,56	12,94	-0,56
SDL Inc s	41834	395,25	348	377,75	-16,25
Safeco 1,48	16802	23,13	21,13	22,13	1
SagentT n	17698	12,44	10,63	11,72	-1,53
SanDisk s	29796	75,56	65,5	66,63	-7,19
Sanmina s	34910	98,63	93,38	97,25	0,25
Sawtek s	11315	64,5	59,06	59,25	-5,75
ScientCp s	6358	64,38	60,06	61,06	-1,19
SiebelSys s	36073	185	165	176,25	-9,75
Silcnimg n	5378	62,38	55	55	-4,19
SST n	20187	98,5	86,13	88,06	-4,69
SmurfStne	14079	14,06	13,25	13,5	-0,19
Sftwr.cm	9368	130	118	127,89	4,89
Sohu.cm n	16403	13	9,75	9,88	-2,19
SomnsM	13400	5,36	3,63	3,78	0,84
Southtrst 1	7532	25,69	25,13	25,44	-0,13
SovBcp 0,1	16933	7,53	7,31	7,53	0,16
SpecSite n	8495	27,38	26,63	26,88	-0,44
Stamps	49841	7,56	5,69	6,88	1,13
Staples	56916	15,31	14,88	15	0,06
Starbase	5489	10,25	9,44	9,97	0,09
Starbcks	13955	40,81	39,63	39,75	-0,06
StorNetw n	153841	33,88	111,19	126,69	12,19
StrtLght n	10315	35,75	33,25	34,56	-0,13
StdntAdv	9172	9,75	8,44	8,75	0,34
SunMic s	110731	98,25	94,75	95,31	-1,06
SnrTlcm n

QUESTIONS D'ARGENT

Le Québec sera très présent au Salon de Farnborough

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le gouvernement du Québec sera présent en force au Salon aéronautique de Farnborough, qui s'ouvrira la semaine prochaine en Grande-Bretagne.

Le vice-premier ministre Bernard Landry sera sur place, tout comme une dizaine de représentants d'organisations gouvernementales comme le ministère de l'Industrie et du Commerce, Investissement Québec, la Société générale de financement du Québec (SGF), Montréal International et la Zone Mirabel.

Il s'agit de la plus forte représentation gouvernementale québécoise à un salon aéronautique.

« Bombardier progresse, le Québec progresse, il est important de profiter de ce moment pour jouer nos cartes », a déclaré hier le directeur des industries du matériel aérospatial et de défense du ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Charles Dieudé, au cours d'une séance d'information organisée pour les journalistes.

Québec veut appuyer les petites et moyennes entreprises québécoises dans leurs démarches d'expansion et chercher à attirer de nouveaux investissements au Québec.

Le secteur de l'aéronautique au Québec enregistre des ventes annuelles de plus de huit milliards $, ce qui place la province au 6e rang dans le monde de l'aéronautique.

En 1986, l'industrie aéronautique québécoise employait 22 000 personnes. On parle maintenant de 40 000 personnes, surtout concentrées dans la région de Montréal.

« Il s'agit de la zone métropolitaine la plus importante en fait d'aéronautique après Seattle, mais avant Toulouse et Wichita », a déclaré M. Dieudé.

Il a ajouté qu'entre 60 et 70 % de toute la recherche et développement au Canada en fait d'aéronautique se faisait au Québec.

« C'est un secteur qui exporte beaucoup, soit 70 % de sa production, a ajouté M. Dieudé. Pour des grands comme Pratt and Whitney et Bombardier, on parle de plus de 90 %. »

Le salon aéronautique de Farnborough est tenu à tous les deux ans, en alternance avec le salon du Bourget, en banlieue de Paris. Cette année, il se déroulera du 24 au 30 juillet. L'édition de 1998 avait attiré 1335 compagnies, en provenance de 32 pays, et plus de 300 000 visiteurs.

Le ministre Landry profitera de l'occasion pour rencontrer les représentants de 35 entreprises, dont plus d'une vingtaine provenant de l'extérieur du Québec. Il accordera également des entrevues à des journalistes à l'emploi de publications comme le *Financial Times* de Londres et *Aviation Week*.

« C'est un moment important dans la promotion du Québec », a déclaré le vice-président aux communications et aux relations publiques de la SGF, M. Jean-Yves Duthel.

En tout, les représentants des organisations gouvernementales devraient avoir une centaine de rencontres au cours du salon.

La province de Québec occupera un stand à l'intérieur du pavillon du Canada.

La pile québécoise pourrait être utilisée sur la Think City de Ford

■ MONTRÉAL (PC) — Argo-Tech, la filiale d'Hydro-Québec qui développe une pile au lithium-polymère révolutionnaire, prépare un grand coup en vue du 17e congrès international de la voiture électrique, qui se tiendra à Montréal à la mi-octobre, sous le nom de EVS-17 en tentant d'équiper de façon fonctionnelle une voiture tout électrique proche du stade de production, la Think City, de Ford.

C'est ce que *Le Devoir* a appris de sources gouvernementales fiables qui examinent depuis quelques mois avec quatre ministères (Transports, Industrie et Commerce, Ressources naturelles, Sciences et Technologie) ce projet pour décider s'il y a lieu de lui consacrer un financement d'urgence en raison des délais relativement courts encore disponibles.

LE BOURGET DE L'AUTO ÉLECTRIQUE

Le Québec et la pile ACEP (pour « accumulateur à électrolyte polymère ») mise au point à l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), la filiale recherche d'Hydro-Québec, obtiendraient ainsi une visibilité sans précédent lors de « EVS-17 » (17th Electric Vehicule Symposium), qui réunira à Montréal à l'automne tout le gratin international, scientifique et économique, du marché des véhicules électriques, un peu comme le Salon du Bourget est le rendez-vous obligé de l'aéronautique internationale.

Christian Saint-Pierre, d'Argo-Tech, a rappelé que sa société travaillait depuis 1998 avec General Motors à équiper d'une pile ACEP la Precept, l'auto-concept hybride (électricité et essence) que GM entend produire d'ici quelques années en réplique à l'Insight de Honda, déjà sur le marché, et à la Prius de Toyota, qui sera disponible d'ici quelques semaines.

La Think City a été conçue par des Scandinaves qui ont si bien réussi leur pari, y compris celui de réaliser un véhicule électrique capable d'affronter les pires froids, que Ford a acheté la compagnie et les brevets.

Cette « microvoiture », selon la nouvelle expression, est aussi audacieuse par son allure jeune et rieuse que par ses performances. Ce deux-places de 941 kg est équipé de 19 batteries au nickel-cadmium de 114 volts, qui lui permettent de développer une puissance de 27 kW, ce qui la propulse à 50 km/h en sept secondes. Sa vitesse de pointe se situe à 90 km/heure avec une autonomie de 80 kilomètres avant qu'une recharge ne soit nécessaire, soit tout ce qu'il faut comme voiture de ville. Refaire le « plein » d'électricité exige présentement de quatre à six heures sur une prise de 220 volts.

AUTONOMIE SANS PRÉCÉDENT

L'intégration d'une pile ACEP sur une telle voiture, réalisée avec une structure de métal léger et une carrosserie de plastique résistant, lui conférerait une autonomie qui semble présentement hors de portée aux piles conventionnelles. Ainsi, une Think équipée d'une pile ACEP pourrait théoriquement tripler son autonomie, qui atteindrait alors 240 km avant recharge.

En DIRECT...

sur les débordements de la nature
sur les décisions de l'industrie
sur les mouvements de foule
sur les déclarations capitales
sur les points chauds du globe...

RDI
en direct sur la vie

A20

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • DODGE • JEEP$_{MD}$ PRÉSENTENT

LA VENTE MÉDAILLE D'OR

VENEZ COMPARER NOS MEILLEURS PRIX DE L'ANNÉE ! DE NOUVELLES ALLOCATIONS DU FABRICANT. DES OFFRES DE LOCATION CONVAINCANTES ET PLUS ENCORE. PENDANT NOTRE PLUS GRANDE VENTE DE TOUS LES TEMPS !

Dodge Caravan

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC

La mini-fourgonnette la plus vendue au Québec depuis 16 ans.

Dodge Caravan 2000
Bien équipée

ACHETEZ À
~~21 988$*~~

21 388$*

SUPER ÉCONOMIES MEDAILLE D'OR

LOUEZ À
235$† par mois.
Terme de 36 mois. Comptant initial de 4 800 $.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Options de location de 36 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
235$†	4 800$
305$†	2 350$
372$†	0$

Louez la Dodge Grand Caravan 2000 pour seulement 22$‡ de plus par mois.

Moteur V6 • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Rétroviseurs repliables chauffants à commande électrique • Porte-bagages au toit • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Sièges à roulettes Easy Out^{MC} • Radiocassette AM/FM stéréo • Glaces à écran solaire • Dégivreur de lunette arrière • Prises électriques avant et arrière • Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière • Lève-glaces à commande électrique – monotouche côté conducteur • Glaces de custode à commande électrique • Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise électrique • Sacs gonflables de nouvelle génération • 76 litres d'essence sans frais • Crochets pour sacs – dossier siège arrière • Miroir de courtoisie côté passager • Essuie-glaces à balayage intermittent sensible à la vitesse • Plafonnier – lampe de lecture • Tapis protecteurs avant et arrière
Deuxième porte coulissante sans frais.
Ensemble de sécurité sans frais comprend : Télédéverrouillage avec 2 télécommandes et éclairage d'accueil • Verrouillage électrique des portes activé par la vitesse • Bouton d'alarme

NOUVEAU GUIDE INTERNET
Pour obtenir toute l'information pertinente sur votre véhicule préféré ainsi que sur les offres spéciales, visitez notre site www.daimlerchrysler.ca

REMISE DE 750 $ POUR LES DIPLÔMÉS

Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

Vos concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep$_{MD}$ sont fiers de supporter l'équipe olympique canadienne.

† Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12¢ le km. Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. * Transport et préparation en sus. Les prix reflètent l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. ‡ Dodge Grand Caravan 2000 ensemble 26T + AAF + AAA. * † Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Tarifs mensuels et prix d'achat établis d'après la description de la Dodge Caravan 2000 ensemble 26T + GKD + AAG + AAA. La photo est à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à échanger le véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks seulement. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voir le concessionnaire pour tous les détails. Jeep$_{MD}$ est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Ⓜ Marque officielle de l'Association olympique canadienne. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep$_{MD}$ du Québec

CHRYSLER Dodge Jeep | CHRYSLER Dodge Jeep